

Ivo Rens

professeur de droit, Faculté de droit, Université de Genève
Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques

(31 mai 2000)

HISTOIRE DES DOCTRINES POLITIQUES

Un document produit conjointement avec l'auteur en version numérique
par Simon Villeneuve, bénévole,
professeur de physique au Cégep de Chicoutimi
Courriel : svilleneuve@cegep-chicoutimi.qc.ca

Dans le cadre de la collection : « Les classiques des sciences sociales »
Site web : http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée dans la tradition des traductions anonymes en Europe et mise en page par Simon Villeneuve, bénévole, professeur en physique au Cégep de Chicoutimi.

M. Simon Villeneuve : svilleneuve@cegep-chicoutimi.qc.ca

À partir de :

Histoire des doctrines politiques

Université de Genève, Faculté de droit, département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques, 31 mai 2000.

Avec l'autorisation formelle de M. Ivo Rens, accordée le 29 août 2005.



Courriel : Ivo.Rens@droit.unige.ch

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2003

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11'')

Édition complétée le 24 janvier 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

Table des matières

Programme de l'année académique 1999-2000

- I- Thèmes et doctrines : Auteurs et doctrines à étudier au cours
- II- Lectures obligatoires

Modalités de l'examen d'histoire des doctrines politiques

Prologue sur le rôle des dates en histoire

PREMIERE PARTIE : Définitions & sources, une discipline interdisciplinaire, les sources antiques et leur confluence.

- I- Signification du mot « doctrine »
- II- Relations de l'Histoire des doctrines politiques avec les autres disciplines
 - 1.- Droit. Cf Jean-Jacques Chevallier, Marcel Prélot.
 - 2.- Histoire.
 - 3.- Philosophie.
 - 4.- Science politique et sociologie politique
 - 5.- Selon les auteurs et les doctrines, importance prédominante de l'élément

III- Les sources antiques de la pensée politique européenne

- 1.- La source grecque
- 2.- La source romaine
- 3.- La source judaïque
- 4.- La source chrétienne

IV- Confluences des sources antiques de la pensée politique au Moyen-Âge européen

- 1.1- Le moyen âge, en première approximation.
- 1.2- L'invention des universités et la "réception" du droit romain au Moyen-âge
- 2.- Le moyen âge redécouvert
- 3.- La filiation militaire
- 4.- La filiation agricole
- 5.- La filiation maritime
- 6.- La filiation mécanique
- 7.- La filiation arithmétique
- 8.- Conséquences sociales
- 9.- Remontée historique et importance du monachisme

- [9.1.-](#) Exhortation à l'obéissance à la parole de Dieu et à celle de l'Abbé, représentant Dieu dans le monastère. Priorité à l'oraison, c'est-à-dire la prière, dite opus Dei.
 - [9.2.-](#) Propriété commune.
 - [9.3.-](#) Modalités des prises de décision :
 - [9.4.-](#) Division du temps en quatre parties :
 - [9.5.-](#) Autarcie (Transposition au monastère de l'idée grecque, notamment platonicienne, valable pour la Cité.)
 - [9.6.-](#) Orare et laborare (Résumé du message de Benoît de Nursie)
- [10.-](#) Thomas d'Aquin (1225 ou 1228-1274), synthèse de l'aristotélisme redécouvert chez les Arabes d'Espagne et de la tradition chrétienne occidentale déjà tributaire de Platon et Cicéron via Augustin.
- [10.1.-](#) Vie et œuvre
 - [10.2.-](#) Fondements philosophiques de sa doctrine politique.
 - [10.3.-](#) Des différentes sortes de droits et du Bien commun
 - [10.4.-](#) Du pouvoir
 - [10.5.-](#) Remèdes à la tyrannie
- [11.-](#) Postérité de Thomas d'Aquin : la tradition aristotélo-thomiste
- [11.1.-](#) Renforcement du pouvoir spirituel dans l'ordre temporel
 - [11.2.-](#) Renforcement du pouvoir temporel
 - [11.3.-](#) Développement du droit naturel et transformation progressive du droit des gens en droit international public
 - [11.3.1.-](#) Le dominicain Francisco de Vitoria (1486 ou 1492 - 1546) :
 - [11.3.2.-](#) Titres illégitimes à la domination des Espagnols sur les Indiens :
 - [11.3.3.-](#) Titres légitimes
 - [11.3.4.-](#) Conclusions
 - [11.4.-](#) Résurgences contemporaines

[Intermède](#) : De l'Évolution à l'Histoire

[DEUXIEME PARTIE](#) : Quelques jalons de la pensée politique de la Renaissance au XIX^{ième} siècle.

- [I-](#) Renaissance, Réforme et Humanisme (Ressemblances et dissemblances) Trois mouvements tributaires de la diffusion de l'imprimerie
 - [1.-](#) Renaissance
 - [2.-](#) Réforme
- [II-](#) Absolutisme monarchique
 - [1.-](#) Nicolas Machiavel (1465 - 1527)
 - [1.1.-](#) *Le Prince* : un traité du machiavélisme, c'est-à-dire un traité de despotisme.
 - [1.2.-](#) *Le Prince* : un traité machiavélique.
 - [1.3.-](#) *Le Prince* : un traité du patriotisme.

- [1.4.-](#) *Le Prince* : un traité d'histoire.
- [1.5.-](#) *Le Prince* : un traité qui fonde la science politique.
- [1.6.-](#) *Le Prince* : ouvrage précurseur de la politique révolutionnaire bourgeoise, du jacobinisme ... et du marxisme.
- [1.7.-](#) *Le Prince* : théorie politique de la faiblesse
- [1.8.-](#) *Le Prince* : "Critique de la raison politique".

[Intermède](#) : Nouveau contexte au XVII^{ième} siècle : la Révolution scientifique

- [2.-](#) Thomas Hobbes (1588 - 1679)
 - [2.1.-](#) L'homme, sa vie, son oeuvre.
 - [2.2.-](#) L'état de nature
 - [2.3.-](#) Passage à la société
 - [2.4.-](#) Fonctions du Leviathan
 - [2.5.-](#) Influence
- [3.-](#) Jacques Bénigne Bossuet (1627 - 1704)

[III-](#) Anti-absolutisme, libéralisme, démocratie

- [1.-](#) John LOCKE (1632 - 1704)
- [2.-](#) Autres grands penseurs politiques du XVII^{ième} siècle
 - [2.1.-](#) Johannes Althusius (1557 - 1638)
 - [2.2.-](#) Hugo De Groot dit Grotius (1583 - 1645)
 - [2.3.-](#) Francis Bacon de Verulam (1561 - 1626)
 - [2.4.-](#) Baruch Spinoza, dit Benedictus Spinoza, (1632 - 1677)
 - [2.5.-](#) Samuel Pufendorf (1632 - 1694)
- [3.-](#) Nouveau contexte au XVIII^{ième} siècle : Apparition des "Lumières", "Enlightenment", "Aufklärung", "Illuminismo", "Siglo de las luces"
- [4.-](#) Montesquieu (1689 - 1755)
 - [4.1.-](#) Théorie des gouvernements
 - [4.2.-](#) Théorie de la liberté politique
 - [4.3.-](#) Théorie des climats
 - [4.4.-](#) Théorie de l'esprit général
- [5.-](#) Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève (1712-1778)
- [6.-](#) Évolution de la philosophie : Apparition du criticisme
- [7.-](#) Fin de l'ancien régime : Révolution-Empire-Restauration
- [8.-](#) Benjamin Constant (1767-1830)
 - [8.1.-](#) Vie et oeuvre
 - [8.2.-](#) Postulats de la philosophie politique de BC
 - [8.2.1.-](#) Le but de toute société humaine c'est la liberté.
 - [8.2.2.-](#) Il n'y a pas de liberté politique sans propriété (sous-entendu "privée")
 - [8.2.3.-](#) La liberté c'est la faculté d'être heureux sans qu'aucune puissance humaine ne trouble arbitrairement ce bonheur.
 - [8.2.4.-](#) Conséquences doctrinales :

8.3.- De la souveraineté légitime

8.3.1.- Principes :

8.3.2.- Critique de Jean-Jacques Rousseau.

8.3.3.- La souveraineté limitée.

8.4.- Organisation du pouvoir étatique

8.4.1.- Le pouvoir royal

8.4.2.- Le pouvoir ministériel

8.4.3.- Le pouvoir représentatif de la durée ou la chambre haute
Héréditaire

8.4.4.- Le pouvoir représentatif de l'opinion ou la chambre basse
populaire

8.4.5.- Le pouvoir judiciaire

8.5.- Autonomie locale

8.6.- Religion et société

8.7.- Liberté de la presse

8.8.- Les relations internationales

8.8.1.- *De l'esprit de conquête...*

8.8.2.- *Principes de politique...*

8.9.- En guise de conclusion

9.- Alexis de Tocqueville

10.- John Stuart Mill (1806 - 1873)

10.1.- Introduction : Trois raisons d'étudier John Stuart Mill (1806 - 1873)

10.2.- Contexte politique anglais, 1790 - 1832 :

10.3.- Contexte idéologique :

10.4.- Biographie sommaire :

10.5.- Principaux écrits :

10.6.- Conclusion

TROISIEME PARTIE : Les socialismes.

I- Prologue : Naissance et affirmation de la Révolution industrielle

II- Claude Henri Saint-Simon (1760 - 1825) et l'École saint simonienne (1825 - 1864)

1.- Vie et oeuvre

2.- L'École saint-simonienne (1825 - 1864)

3.- Principaux apports du saint-simonisme

3.1.- Distinction des périodes organiques et critiques dans l'histoire de
l'Humanité

3.2.- Il appartient à l'État de diriger la production en fonction des besoins de
la classe prolétarienne.

3.3.- Principe socialiste de rétribution :

- [3.4.-](#) Nécessité d'un nouveau pouvoir spirituel.
- [3.5.-](#) Emancipation de la femme.
- [3.6.-](#) Abolition de l'héritage.

[4.-](#) Bibliographie sommaire

[III-](#) Charles Fourier (1772 - 1837) et l'École sociétaire (1834 - 1900)

- [3.1.-](#) Vie et oeuvre de Charles Fourier
- [3.2.-](#) Idées-force de Charles Fourier
- [3.3.-](#) Psycho-politique de Charles Fourier
- [3.4.-](#) Victor Considérant et l'École sociétaire
- [3.5.-](#) Bibliographie sommaire

[IV-](#) Hippolyte Colins (1783 - 1859) et l'École du socialisme rationnel (1840 - 1940)

[Bibliographie](#) relative à Colins

[V-](#) Karl Marx (1818 - 1883)

- [5.1.-](#) Vie et oeuvre.
[Bibliographie](#) sommaire
- [5.2.-](#) Critique de l'économie politique
 - [5.2.1.-](#) Théorie de la plus-value
 - [5.2.2.-](#) Loi tendancielle de baisse du taux de profit
- [5.3.-](#) La Révolution prolétarienne
 - [5.3.1.-](#) La dictature du prolétariat
 - [5.3.2.-](#) Le dépérissement de l'État et l'avènement du communisme

[Intermède](#)

[VI-](#) Allemagne

[VII-](#) Édouard Bernstein (1850 - 1932) et le révisionnisme

- [7.1.-](#) Vie et oeuvre.
- [7.2.-](#) Thèses d'Édouard Bernstein
 - [7.2.1.-](#) Trois thèses analytiques
 - [7.2.2.-](#) Trois thèses stratégiques
 - [7.2.3.-](#) Trois thèses sur la démocratie
- [7.3.-](#) Réactions au révisionnisme d'Édouard Bernstein
- [7.4.-](#) En guise de conclusion

[VIII-](#) Karl Kautsky (1854 - 1938)

- [8.1.-](#) Vie et oeuvre
- [8.2.-](#) Principal ouvrage théorique de Karl Kautsky
 - [8.2.1.-](#) Actualité de la Révolution prolétarienne

- [8.2.2.-](#) La Révolution, processus spontané
- [8.2.4.-](#) La voie démocratique au socialisme
- [8.2.5.-](#) Priorité à la préservation des institutions propres à la classe ouvrière
- [8.2.6.-](#) Objectif du SPD : la transition pacifique au socialisme
- [8.2.7.-](#) Inéluctable victoire du socialisme

[8.3.-](#) En guise de conclusion

[IX-](#) Jean Jaurès (1859 - 1914)

- [9.1.-](#) Vie et œuvre
- [9.2.-](#) Principal ouvrage politique de Jean Jaurès : Histoire socialiste de la Révolution française (1901-1904)
- [9.3.-](#) En guise de conclusion

[X-](#) Vladimir Illich Oulianov, dit Lénine (1870 - 1924)

- [10.1.-](#) Vie et oeuvre
- [10.2.-](#) Principaux apports de Lénine au marxisme

- [10.2.1.-](#) Une nouvelle géographie de la Révolution
- [10.2.2.-](#) Une nouvelle stratégie de la Révolution

[XI-](#) Hendrik Deman ou Henri De Man (1885 - 1953)

[Bibliographie sommaire](#)

[Complément bibliographique](#)

[QUATRIEME PARTIE](#) : Naissance de l'écologie politique et sur quelques surces de la science écologique.

[Prologue](#)

- [I-](#) Filiation biologique
- [II-](#) Filiation des sciences de la Terre
- [III-](#) Filiation philosophique
- [IV-](#) Quelques-uns des grands savants en écologie
- [V-](#) Quelques histoires de l'écologie en langue française
- [VI-](#) Rachel Carson (1907 - 1964) et la controverse autour de *Silent Spring* (1962) (le printemps silencieux)

- [6.1.-](#) Vie et oeuvre de Rachel Carson
- [6.2.-](#) Idées-force
- [6.3.-](#) Un controverse exemplaire

- [6.3.1.-](#) Produits mis en cause
- [6.3.2.-](#) Télescopage avec une controverse antérieure
- [6.3.3.-](#) Contre-attaque de l'industrie chimique
- [6.3.4.-](#) À la rescousse de Rachel Carson
- [6.3.5.-](#) Le débat politique aux États-Unis
- [6.3.6.-](#) Le rebondissement de la controverse aux États-Unis

[6.3.7.-](#) Exemplarité épistémologique et politique de cette controverse

[6.3.7.1.-](#) Problème épistémologique

[6.3.7.2.-](#) Problème de l'indépendance des scientifiques

[6.3.7.3.-](#) Problème de l'évaluation des choix technologiques

[6.3.7.4.-](#) Problème d'éthique politique

[6.4.-](#) Bibliographie sommaire de et sur Rachel Carson

[CINQUIÈME PARTIE](#) : Jalons pour une histoire de la guerre juste

[I-](#) Doctrine chrétienne de la guerre juste. Distinction fondamentale entre guerre juste et guerre sainte (Croisades entre XI et XII)

[1.1.-](#) Le Sermon sur la montagne (Matthieu 5, 1-7,29 ; Luc 6, 12-49)

[1.2.-](#)

[1.3.-](#) Augustin , V^{ième} siècle (*De civitate Dei*)

[1.4.-](#)

[1.5.-](#) Vitoria, au XVI^{ième} siècle, (*Relectiones theologiae*)

[1.6.-](#) Suarez , jésuite espagnol, XVI^{ième}-XVII^{ième}

[1.7.-](#)

[1.8.-](#)

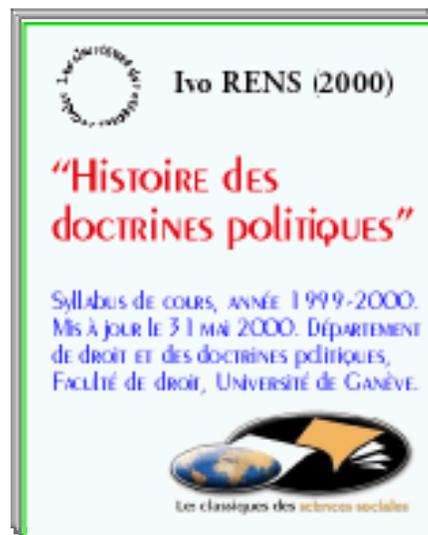
[II-](#) Problème du « massacre des innocents » 3

[III-](#) Dépassement de la doctrine de la guerre juste dans le droit international du XX^{ième} siècle ?

[Appendice](#) sur les totalitarismes et les génocides du XX^{ième} siècle

Ivo RENS (2000)

Histoire des doctrines politiques



Université de Genève, Faculté de droit, département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques, 31 mai 2000.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

Programme de l'année académique 1999-2000

I- Thèmes et doctrines : Auteurs et doctrines à étudier au cours

[Retour à la table des matières](#)

Thèmes et doctrines	Auteurs et doctrines à étudier au cours
LES SOURCES ANTIQUES	MACHIAVEL
THOMAS D'AQUIN ET LE THOMISME	HOBBS
JOHN STUART MILL (présenté par M. A. Keller)	LOCKE
BENJAMIN CONSTANT	MONTESQUIEU
LES ÉCOLES DE SAINT-SIMON, FOURIER ET COLINS	ROUSSEAU
KARL MARX ET LES MARXISMES	TOCQUEVILLE
RACHEL CARSON ET LA CONTROVERSE	LÉNINE
LA DOCTRINE DE LA GUERRE JUSTE (Au dernier trimestre)	

II- Lectures obligatoires

[Retour à la table des matières](#)

MACHIAVEL

Le Prince

ROUSSEAU

Du contrat social

MARX ET ENGELS

Le manifeste communiste

Jean-Jacques CHEVALLIER (*)

Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours
Armand Colin, Paris, 1960.

III- Bibliographie sommaire

[Retour à la table des matières](#)

George H. SABINE
A History of Political Theory
Henry Holt and Company,
New York, 1937.

Leo STRAUSS and Joseph CROPSEY editors
History of Political Philosophy
Rand McNally & Co,
Chicago, 1972.

Quentin SKINNER
The Foundations of Modern Political Thought, 2 vol.
Cambridge University Press,
1978.

Jean-Jacques CHEVALLIER

Histoire de la pensée politique, 3 tomes (sur 4) parus
Chez Payot,
Paris, 1979-1984.

Philippe BRAUD et François BURDEAU
Histoire des idées politiques depuis la Révolution,
Montchrestien,
Paris, 1983.

François CHATELET, Olivier DUHAMEL et Evelyne PISIER
Dictionnaire des oeuvres politiques
PUF,
Paris, 1986.

Marcel PRELOT et Georges LESCUYER
Histoire des idées politiques, 4^{ième} éd.,
Dalloz,
Paris, (1958), 1994.

Jean-Marc PIOTTE
Les grands penseurs du monde occidental

L'éthique et la politique de Platon à nos jours,
Fides,
Québec, 1997.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

Modalité de l'examen d'histoire des doctrines politiques

[Retour à la table des matières](#)

Les modalités de l'examen varient en fonction de la licence postulée comme en fonction du nombre de candidats qui s'y présentent.

1.1.- Pour les candidats aux licences délivrées par la Faculté des sciences économiques et sociales, l'examen a lieu par écrit et dure trois heures.

1.2.- Ces candidats se verront offrir le choix entre deux sujets de dissertation qui, toutefois, peuvent porter chacun sur un aspect d'un seul et même auteur. Les deux sujets ne ressortissent jamais au même auteur mais ils peuvent relever du même semestre. La dissertation doit être écrite lisiblement et ne peut excéder six pages. Les pages en sus ne seront pas lues.

2.1.- Pour les candidats à la licence en droit ou à d'autres licences, l'examen est oral et porte, selon les cas, sur le programme d'un semestre seulement ou de toute l'année.

2.2.- Les candidats tirent au hasard un papier comportant deux questions au choix lesquelles, toutefois, peuvent porter chacun sur un aspect d'un seul et même auteur. L'examen dure en principe un quart d'heure au moins, chaque étudiant ayant droit à dix minutes de préparation préalable.

2.3.- Tous les candidats à ce type d'examen et toute autre personne peuvent y assister, l'examen étant public.

3.1.- Pour les candidats à toutes les licences ayant suivi régulièrement le Séminaire semestriel d'Histoire des doctrines politiques et qui y ont obtenu leur certificat de séminaire et donc une note de séminaire, cette dernière entre en combinaison améliorante à parité avec la note de l'examen d'Histoire des doctrines politiques. Le Séminaire en question sera axé au semestre d'hiver 1999-2000 sur le commentaire de L'esprit des lois de Montesquieu et au semestre d'été 2000 sur le commentaire du contrat social de Rousseau.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

Prologue sur le rôle des dates en histoire

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'histoire des doctrines politiques, comme dans toutes les disciplines historiques, la chronologie est infiniment plus importante que les dates. En particulier, les dates de la naissance et de la mort des divers auteurs ne sont données ci-après que pour permettre aux étudiants de les situer chronologiquement les uns par rapport aux autres. Ces dates ne doivent donc pas être apprises. En revanche, on aura avantage à connaître les dates de publication des principaux ouvrages des principaux auteurs, par exemple : 1748, parution de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, 1848 parution du *Manifeste communiste* de Marx et Engels, ainsi que les dates de quelques événements marquants : 1453, chute de l'Empire romain d'orient, 1789 Révolution française.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

PREMIÈRE PARTIE

Définitions et sources.

Une discipline interdisciplinaire les sources antiques et leur confluence

I- Signification du mot « doctrine »

[Retour à la table des matières](#)

Y a-t-il une ou plusieurs doctrine(s) libérale(s), socialiste(s) ?

Qu'en est-il de la doctrine du Progrès, ou de l'indépendance nationale ?

Littéré : “La doctrine est l'ensemble des dogmes, soit religieux, soit philosophiques, qui dirigent un homme dans l'interprétation des faits et dans la direction de sa conduite.”

Commentaire : L'idée de dogme peut paraître “démodée”. En réalité, elle peut aussi être considérée comme centrale. Ainsi, Pierre Legendre, romaniste et philosophe juridique et politique écrit-il en tête d'un ouvrage récent : “La communication dogmatique concerne le message normatif en toute société.” (Pierre Legendre, *Sur la question dogmatique en Occident*, Fayard, Paris, 1999, p. 23.)

Robert : La doctrine est “l'ensemble des notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend fournir une interprétation des faits, orienter ou diriger l'action.”

Touchard : “La doctrine politique est un système complet de pensée, qui repose sur une analyse théorique du fait politique.”

(Disparition de l'élément normatif)

Hypothèse de travail :

Une doctrine politique est une interprétation normative du fait politique présentée sous une forme systématique.

doctrine # théorie

doctrine # idéologie

doctrine # idée, mais ensemble d'idées reliées entre elles et ayant une prétention normative dans l'ordre politique.

L'Histoire des doctrines politiques est institutionnalisée différemment selon les pays et les Universités :

Dans les Facultés de droit.

Dans les Facultés des lettres et des sciences humaines.

Dans les Facultés ou Département de sciences politiques (au pluriel !) sous des noms différents tels que

Histoire de la philosophie politique,

Histoire des idées politiques,

Histoire de la pensée politique.

Histoire de l'Histoire des doctrines politiques : < XIX^{ième} et triomphe en Occident de l'idéologie libérale et du pluralisme qui lui est inhérent. (Cf. Sven Stelling-Michaud, "Objet, méthode et problèmes de l'histoire des doctrines politiques" in *Cahiers Vilfredo Pareto, Revue européenne des sciences sociales*, Librairie Droz, Genève, 1964, 4, p. 169 à 188).

L'Histoire des doctrines politiques est par nature une "discipline interdisciplinaire".

II- Relations de l'Histoire des doctrines politiques avec les autres disciplines

[Retour à la table des matières](#)

1.- Droit. Cf Jean-Jacques Chevallier, Marcel Prélot.

Prélot : “L’histoire des idées politiques étant celle de la pensée considérant l’État et tout ce qui se rattache à lui, son objet est au fond le même que celui du droit de l’État ou du droit public.”

Réserve : Optique *de lege ferenda* et non point *de lege lata*.

2.- Histoire.

[Retour à la table des matières](#)

Relations anciennes avec l’Histoire de la Philosophie.

Relations plus récentes avec l’Histoire économique et sociale

Relations avec l’Histoire des sciences et l’Histoire des techniques

Méthodes de l’histoire.

3.- Philosophie.

[Retour à la table des matières](#)

Platon, Aristote, Augustin, Thomas d’Aquin, Hobbes, Marx

4.- Science politique et sociologie politique

[Retour à la table des matières](#)

Cf. Madeleine Grawitz in *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris.

5.- Selon les auteurs et les doctrines, importance prédominante de l'élément

[Retour à la table des matières](#)

théologique,

philosophique,

juridique, (Cf. l'histoire des institutions chez Montesquieu)

économique, (Marx)

biologique, (dans l'écologie politique)

ou autre ...

D'où difficultés propres à l'interdisciplinarité.

D'où aussi la nécessité de "mimer" l'auteur ou les tenants d'une doctrine autant que de l'appréhender du dehors.

III- Les sources antiques de la pensée politique européenne

[Retour à la table des matières](#)

1.- La source grecque

Apparition de l'inquiétude philosophique et politique et de l'examen rationnel du phénomène politique.

Naissance des catégories politiques actuelles : Cité (Πολις), monarchie, aristocratie, démocratie, oligarchie, tyrannie ...

Naissance de la philosophie au ~VI siècle Thalès de Milet, Anaximène, Anaximandre, Pythagore, Héraclite d'Ephèse (polemos pater panton),

Affirmation de la physique et de l'histoire au ~V^{ième} siècle :

Parménide (changement impossible)

Démocrite et l'atomisme (>Epicure ~IV^{ième} siècle, Lucrèce ~I^{er} siècle)

Hérodote, père de l'histoire

Thucydide (Oraison funèbre des guerriers morts pendant la première année de la Guerre du Péloponèse : éloge de la démocratie athénienne)

Hippodame de Milet, urbaniste politique, inventeur de la rue et du gouvernement mixte

Apogée de la philosophie politique au ~IV^{ième} siècle :

Platon fondateur de l'Académie, qui dura près d'un millénaire, inventeur de l'utopie politique, théoricien du pouvoir fondé sur le savoir, et sur un savoir dont la clé réside dans les mathématiques, Aristote, fondateur du Lycée ou École des Péripatéticiens, philosophe organiciste et naturaliste, inventeur du droit constitutionnel comparé, Zénon de Citium (Chypre), fondateur de l'École du Portique (stoïcisme) et de la κοσμοπολις.

2.- La source romaine

[Retour à la table des matières](#)

Continuation de la source grecque

Polybe, un Grec romanisé ~II^{ème} siècle, disciple d'Aristote

Cicéron, un Romain hellénisé ~I^{er} siècle, disciple de Platon et des Stoïciens, développe la notion de droit naturel (*ius naturae*) : "Il existe une loi vraie, c'est la droite raison conforme à la nature, répandue dans tous les êtres, toujours d'accord avec elle-même, non sujette à périr, qui nous appelle impérieusement à remplir notre fonction, nous interdit la fraude et nous en détourne."

Nouvelles catégories institutionnelles :

République, Sénat, Principat, Consulat, Empire, Tribunat, Dictature ;
Souveraineté (*Imperium*)

Développement et systématisation du droit par la jurisprudence, particulièrement du droit privé, par opposition au droit public.

3.- La source judaïque

[Retour à la table des matières](#)

Triomphe de la transcendance et du monothéisme

Substitution de la théologie à la mythologie

Apparition de la notion de théocratie

Apparition du temps linéaire, par opposition au temps cyclique des Anciens et de pratiquement toutes les civilisations traditionnelles.

4.- La source chrétienne

[Retour à la table des matières](#)

Évangiles : “Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu” >
Séparation du spirituel et du temporel

Saint Paul (*Épître aux Romains*) : Tout pouvoir vient de Dieu.

(*Omnis potestas a Deo*)

Égalité des êtres humains face à Dieu

Unité du genre humain, thème qui rejoint partiellement l'idée de κοσμοπολις, le cosmopolitisme des Stoïciens.

IV- Confluences des sources antiques de la pensée politique au moyen-âge européen

[Retour à la table des matières](#)

1.1- Le moyen âge, en première approximation.

L'expression de moyen âge vient de la Renaissance, c'est-à-dire de la redécouverte par l'intelligentsia européenne aux XV et XVI^{ième} siècles de la grandeur de l'Antiquité après le siècle d'épreuves du XIV^{ième} siècle (peste noire, poudre noire, guerre de cent ans) qui avait jeté le discrédit sur l'apport des siècles immédiatement antérieurs.

Conventionnellement, le moyen âge s'étend de la chute de l'Empire romain d'occident en 476 à la chute de l'Empire romain d'orient (1453). En réalité, on peut le faire commencer un peu plus tôt, avec la prise de Rome par Alaric et les Goths en 410.

L'un des plus grands penseurs au début de cette époque est **Augustin (354-430)**, l'un des Pères de l'Église d'Occident, qui est postérieur de 7 siècles à Platon

dont il s'inspira passablement (alors qu'il n'y a que 5 siècles et demi qui nous séparent de la chute de l'Empire romain d'Orient).

Augustin est né à Thagaste (aujourd'hui Soukh-Arras en Algérie) en Numidie proconsulaire, d'une mère romaine et chrétienne, sainte Monique, et d'un père numidien (algérien) païen converti au christianisme.

Il adhéra d'abord au Manichéisme, c'est-à-dire à la religion syncrétiste fondée par Manès ou Mani (III^{ième} siècle de notre ère), prophète persan qui empruntait des éléments aux mythologies mazdéenne, gnostique, juive, chrétienne et bouddhiste, puis se convertit au catholicisme sous l'influence de sa mère et de Saint Ambroise, évêque de Milan. Ordonné prêtre à Hippone (Bône, Annaba) en 395, il fut évêque de cette ville algérienne jusqu'à sa mort en 430, juste avant la prise d'Hippone par les Vandales.

Augustin est l'auteur d'une oeuvre considérable, comportant passablement de résidus manichéens, d'emprunts à Platon et Cicéron, le tout dans une perspective eschatologique chrétienne.

Parmi ses oeuvres, les *Confessions* (397-401) et surtout la *Cité de Dieu* (413-424) intéressent l'histoire des doctrines politiques.

Selon Augustin, le pouvoir qui ne repose pas sur la justice n'est que brigandage. (Anecdote du dialogue entre Alexandre le Grand et le pirate)

Indépendance des pouvoirs temporels mais primauté du pouvoir spirituel.

Dérive du prétendu augustinisme politique qui gomma l'indépendance des pouvoirs temporels et donna lieu au "sacerdotalisme politique" qui fut la doctrine politique dominante en Europe occidentale jusqu'au XII^{ième} ou au XIII^{ième} et peut-être même jusqu'au siècle XVI^{ième} siècle, accréditant la féodalité. (Cf X. Arquillère, *L'augustinisme politique*, Vrin, 1972)

1.2- L'invention des universités et la "réception" du droit romain au Moyen-âge

[Retour à la table des matières](#)

Les premières universités européennes virent le jour aux XI^{ième} et XII^{ième} siècle, principalement en Italie (Bologne, Modène, Pérouse) à Paris et à Oxford. Jusqu'alors le savoir était divisé en deux branches, le *trivium* (grammaire, logique, rhétorique) et le *quadrivium* (géométrie, arithmétique, astronomie et musique). C'est la Faculté des arts qui se chargea des enseignements propédeutiques destinés à des étudiants très jeunes, parfois dès l'âge de 12 ans, tandis que s'affirmèrent les Facultés de théologie, de droit et de médecine.

Pierre Legendre, déjà cité, considère que le XII^{ème} siècle marque la “grande cassure” à partir de laquelle fut acquise la distinction de la théologie et du droit [et] assimilé le rationalisme du droit romain antique...” (Pierre Legendre, *Sur la question dogmatique en Occident*, Fayard, Paris, 1999, p. 40.)

“Je vous livre une expression éloquente, forgée au Moyen Age pour caractériser la compilation justinienne : les écrits de Justinien sont la *Raison écrite* (*Ratio scripta*). Pierre Legendre, *Leçons II. L'Empire de la Vérité*, Fayard, Paris, 1983, p. 132.)

Justinien fut empereur romain siégeant à Byzance de 527 à 563. Les écrits en question sont d'une part la compilation actualisée du droit romain antérieur en 50 livres appelée *Pandectes*, du grec Οι πανδεκται, en latin *Digesta*, en français *Digeste*, d'autre part le *Code* et les *Novelles*, enfin leur résumé appelé *Institutiones*, littéralement les doctrines.

Georges Gurvitch écrit très justement : “...le droit occidental est né dans les écoles de Bologne, florissantes dès le XII^{ème} siècle, en cette Italie du Nord où les traditions du droit romain et byzantin n'avaient jamais tout à fait disparu... l'accumulation de textes et de jurisprudences parfois contradictoires, en dépit de tous les efforts de mise en ordre, sucite une oeuvre de synthèse réalisée elle aussi à Bologne, vers 1140, par le moine Gratien, sous la forme d'un traité ou *Decretum* intitulé *Concordantia discordantium canonum*...L'université de Bologne apparaît ainsi comme le premier foyer européen des disciplines juridiques, en même temps que des sciences politiques et administratives.” (Georges Gurvitch, *Les origines des sciences humaines*, Payot, Paris, 1967, pp. 177,178)

Le XI^{ème} et XII^{ème} siècles furent aussi ceux d'Anselme de Canterbury, l'“inventeur” de l'argument ontologique (preuve rationnelle de l'existence de Dieu) et d'Abélard, deux théologiens et philosophes de première importance. Relevons que les savants du Moyen âge se déplaçaient facilement d'un pays à l'autre, tous les clercs d'Europe (à l'exception de l'Espagne musulmane) s'exprimant en latin.

2.- Le moyen âge redécouvert

[Retour à la table des matières](#)

Apport du Romantisme du XIX^{ème} siècle sensible aux bâtisseurs de cathédrales.

Apport de Marc Bloch et de Lucien Febvre, fondateurs en 1929 des *Annales d'histoire économique et sociale* et de l'École des Annales.

Apports de Johan Huizinga, *Herfstij der middeleeuwen*, (L'automne du moyen âge) 1929,

de l'abbé Payson Usher, *A History of Mechanical Inventions*, 1929,

du Commandant Lefèbvre des Noettes, *L'attelage. Le cheval à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage*, 1931,

de Henri Pirenne, *Mahomet et Charlemagne*, 1935,

de Lynn White, *Medieval Technology and Social Change*, 1962,

(*Technologies médiévale et transformations sociales*, 1969)

“The Historical Roots of our Ecologic Crisis”, *Science*, 1967, et

de Jean Gimpel, *Les bâtisseurs de cathédrales* (1965 ?) et *La révolution industrielle du Moyen Age*, (1975 en français).

Thèse de Lynn White in *Technologies médiévale et transformations sociales* :

“La fin du Moyen âge - c'est-à-dire de l'an 1000 environ jusqu'à la fin du XV^{ième} siècle - est la période décisive de l'histoire de l'exploration et de l'application des forces de la nature au profit de l'homme. Ce qui n'avait été jusque là que tentatives empiriques devint très rapidement effort général et délibéré destiné à maîtriser et canaliser l'énergie qui nous entoure.”

3.- La filiation militaire

[Retour à la table des matières](#)

Apparition de l'étrier chez les Francs, Charles Martel bat les Arabes à Poitiers en 733 > chevalerie et féodalité

Apparition de la poudre noire (Roger Bacon in *De mirabili potestate artis et naturae* et *Opus majus* XIII^{ième} > artillerie au XIV^{ième} et XV^{ième} siècles.

4.- La filiation agricole

[Retour à la table des matières](#)

VIII^{ième} siècle : assolement triennal

VIII^{ième} siècle : harnais (x 6 puissance du cheval)

IX^{ième} siècle : fer à cheval

XI^{ième} siècle : charrue remplace l'araire dans l'Europe du nord.

XIII^{ième} siècle : Traité d'agronomie de Walter de Henley

Diffusion de la culture de la vigne dans la plus grande partie de la Chrétienté à l'initiative des moines, pour des raisons liturgiques (communion sous les deux espèces).

5.- La filiation maritime

[Retour à la table des matières](#)

Distinction nécessaire entre la navigation méditerranéenne et la navigation nordique (Mer du Nord et Atlantique)

Le Viking Eric le Rouge > Groenland en 982

Son fils > Labrador en 986

Évêché de Gardar au Groenland < 1124

Gouvernail d'étambot apparaît chez les Vikings dès le XI^{ième} siècle

Boussole (< Chine et Arabes ?) utilisé par les Européens dès le XIV^{ième} siècle

6.- La filiation mécanique

[Retour à la table des matières](#)

Importance des moulins et de la moulinologie

Moulin de Strabon, géographe et historien grec, (2 roues horizontales)

< ~1er siècle

Moulin de Vitruve, ingénieur romain, (1 roue verticale + engrenage

+ 1 roue horizontale) < ~I^{ème} siècle

IV^{ème} siècle, complexe de moulins de Barbegal, près d'Arles, (type Vitruve)

IX^{ème} siècle, 11 moulins au Monastère de Moutier-en-Der

IX^{ème} siècle, 59 moulins à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés

XI^{ème} siècle, 1086, *Domesday Book* pour Guillaume le Conquérant = 5624 moulins en Grande-Bretagne

XII^{ème} siècle, Réforme cistercienne > diffusion de la mécanisation hydraulique (moulins de Vitruve + came + arbre à came)

XII^{ème} siècle, invention en Europe occidentale du moulin à vent et son exportation au Proche et au Moyen Orient (3e Croisade)

XIII^{ème} siècle, Carnets de Villard de Honnecourt (cric et mécanisme de l'échappement, pièce maîtresse de l'horloge)

XIII^{ème} siècle, invention de l'horloge astronomique (avant même celles de Jacopo et Giovanni di Dondi à Padoue au XIV^{ème} siècle)

XIII^{ème} siècle, invention de la lunette optique pour presbytes, double la durée de la vie intellectuelle

XIV^{ème} siècle, diffusion des horloges sur les grandes églises et les beffrois

XV^{ème} siècle, invention de l'imprimerie, Gutenberg (1400-1486), Mayence-Strasbourg.

7.- La filiation arithmétique

[Retour à la table des matières](#)

Le bénédictisme de Cluny, en Bourgogne, fut l'un des hauts lieux de la culture intellectuelle médiévale dès le X^{ième} siècle. Le moine clunisien Gerbert d'Aurillac, pape de l'An mil sous le nom de Sylvestre II, envoie une mission de clercs en Espagne musulmane qui en revient avec les neuf premiers chiffres arabes, en réalité empruntés par les Arabes aux Indiens. Le zéro ne sera importé d'Espagne qu'au XII^{ième} siècle. Les chiffres arabes remplacèrent progressivement en Occident les chiffres romains. (On relèvera que le zéro fut découvert indépendamment par les Mayas dans le Nouveau monde, mais dans un contexte arithmétique à base 12.)

8.- Conséquences sociales

[Retour à la table des matières](#)

Croissance démographique dans toute l'Europe occidentale

Réapparition des villes et multiplication des cathédrales (la Cathédrale de Strasbourg culmine à 142 mètres, la Cathédrale Saint-Paul de Londres, à 124 mètres)

Développement des foires, du commerce, naissance de la classe bourgeoise, des corporations et des compagnonnages

Apparition des premières sociétés par actions en France et en Italie qui, toutefois, ne pouvaient être créées qu'avec l'autorisation du pouvoir politique

9.- Remontée historique et importance du monachisme

[Retour à la table des matières](#)

Nombre de ces inventions médiévales (mais non point toutes : les filiations militaire et maritime font exception) prirent naissance ou se diffusèrent dans le milieu monacal constitué par une élite intellectuelle et spirituelle

Préexistence du monachisme dans d'autres contextes religieux : Hindouisme et Bouddhisme

Préexistence en Egypte notamment d'ermites et d'anachorètes (Saint Antoine, Saint Pâcome ...)

Spécificités du monachisme bénédictin fondé par Benoît de Nursie (480-547), c'est-à-dire Saint Benoît, auteur de *La Règle*.

Vie en communauté régie par les principes proclamés dans *La Règle*.

9.1.- Exhortation à l'obéissance à la parole de Dieu et à celle de l'Abbé, représentant Dieu dans le monastère. Priorité à l'oraison, c'est-à-dire la prière, dite *opus Dei*.

[Retour à la table des matières](#)

9.2.- Propriété commune.

9.3.- Modalités des prises de décision :

Consultation de toute la communauté pour les affaires importantes et des seuls Anciens (Chapitre) pour les autres affaires.

9.4.- Division du temps en quatre parties :

[Retour à la table des matières](#)

oraison

travail manuel

lecture

sommeil.

9.5.- Autarcie (Transposition au monastère de l'idée grecque, notamment platonicienne, valable pour la Cité.)

9.6.- Orare et laborare (Résumé du message de Benoît de Nursie)

[Retour à la table des matières](#)

Révolution culturelle : commensurabilité du travail et de la prière, condition du salut : le travail manuel est réhabilité alors qu'il avait été considéré comme servile par les Anciens et qu'il l'était encore dans la société civile.

D'où l'idée de maximiser l'efficacité du travail par la mécanisation des ateliers, le développement des arts mécaniques, particulièrement dans l'Ordre de Cîteaux, chez les Cisterciens, dès la fin du XII^{ième} siècle.

Or, c'est essentiellement une réforme de l'Ordre bénédictin que Bernard de Clairvaux, c'est-à-dire Saint Bernard, le dirigeant de Cîteaux, opéra (*Bernardus valles, montes Benedictus amabat*).

Jean Gimpel : "Un rapport du XIII^{ième} siècle sur le rôle de l'énergie hydraulique (sic ! IR) dans l'abbaye cistercienne de Clairvaux prouve l'importance de la mécanisation comme facteur primordial de l'économie médiévale. Ce rapport est un hymne à la technologie. Il aurait pu être appliqué à chacun des 742 monastères de l'ordre cistercien et il aurait été vrai pour chacun d'entre eux car les monastères, dans des pays aussi éloignés les uns des autres que le Portugal, la Suède, l'Ecosse et la Hongrie étaient construits selon un même plan d'ensemble et possédaient tous un même système hydraulique..."

L'importance du monachisme bénédictin, d'où procède le monachisme cistercien, vient notamment de son exceptionnelle durée.

Bien entendu, son importance vient aussi de l'influence qu'il exerça sur la société médiévale où les artisans s'en inspirèrent et constituèrent ainsi les instruments de puissance de la classe bourgeoise naissante.

10.- Thomas d'Aquin (1225 ou 1228-1274), synthèse de l'aristotélisme redécouvert chez les Arabes d'Espagne et de la tradition chrétienne occidentale déjà tributaire de Platon et Cicéron via Augustin.

[Retour à la table des matières](#)

10.1.- Vie et œuvre

Né au Château de Rocca secca à 125 km de Rome. Son père comte d'Aquino, était apparenté à l'Empereur Barberousse.

À l'âge de 5 ans sa famille qui le destinait à une carrière d'abbé en fait un oblat de l'Abbaye bénédictine du Mont Cassin où il resta jusqu'à l'âge de 14 ans. Etudes à l'Université de Naples qui venait d'être fondée (après celle de Bologne fondée en 1119, mais avant celle de Paris, fondée par Sorbon en 1257). Il y noua des relations avec l'Ordre des Dominicains, un nouvel ordre mendiant créé par saint Dominique, l'Espagnol Domingo de Guzmán, en 1216.

À l'âge de 19 ans, Thomas d'Aquin est reçu comme novice chez les Dominicains renonçant *de facto* à l'abbatiate du Mont Cassin. Cette option est à l'origine du seul drame de sa vie : Ses frères l'arrêtent et le séquestrent sur l'ordre de leur mère ! Il vit en résidence surveillée pendant un an. Puis il est libéré grâce à la complicité de ses sœurs.

Il étudie ensuite aux Universités de Paris puis de Cologne auprès du théologien et philosophe dominicain allemand Albert le Grand qui fut un des principaux introducteurs d'Aristote redécouvert grâce aux contacts avec l'Espagne arabe et de son commentateur arabe d'Espagne Averroès, de Cordoue.

À l'âge de 27 ans, il commença à enseigner à l'Université de Paris.

Protégé par le Pape Alexandre IV, il enseigna aussi en Italie, notamment à Naples. À l'âge de 46 ou de 49 ans il mourut en se rendant au 2nd Concile de Lyon.

Il est l'auteur notamment de

Summa theologiae, la *Somme théologique* (son oeuvre de beaucoup la plus importante) et, dans l'ordre politique,

De regimine judeorum, aussi appelé *De regno*, *Du régime des Hébreux* ou *Du royaume*, dédié à la duchesse du Brabant,

De regimine principum, *Du régime des princes*, dédié au roi de Chypre.

Principaux apports :

En dépit du titre de son principal ouvrage, la *Somme théologique* est tout autant philosophique que théologique.

Thomas d'Aquin postule en effet que la raison, dont le Créateur a doté les humains, ne saurait contredire la Révélation. L'ordre surnaturel de la Grâce ne nie pas, mais accomplit et dépasse l'ordre naturel accessible à la raison.

Michel Villey : "Sa grande audace est de faire confiance aux sources païennes, à Aristote, à Cicéron, aux juristes romains." Dixit Michel Villey in *Leçon d'histoire de la philosophie du droit*, Dalloz, Paris, 1957, cité par Marcel Prélot et Georges Lescuyer, *Histoire des idées politiques*, 12^e édition, Dalloz, Paris, 1994, p. 140.

Paradoxe de cette reconnaissance de la légitimité d'un droit profane, de son fondement naturel et rationnel dans un contexte féodal caractérisé par une

prépondérance du pouvoir ecclésiastique de l'Église catholique sur un pouvoir temporel morcelé, marqué cependant par l'apparition d'institutions nouvelles, villes, municipalités, corporations, universités, etc.

10.2.- Fondements philosophiques de sa doctrine politique.

[Retour à la table des matières](#)

À l'opposition aristotélicienne matière-forme, Thomas d'Aquin substitue une opposition existence-essence.

Au sommet de la hiérarchie des êtres, il y a l'Être dont l'essence est pure existence (ou exister), acte pur, cause première de toute essence, cause immédiate de toute existence, cause finale de tout être.

Double mouvement de la nature :

Tout vient de Dieu, tout tend vers Lui, selon un loi éternelle qui n'est autre que "la raison suprême existant en Dieu" (S. th., Ia, IIae, 93, 1)

Importance de cette rationalité de la loi éternelle :

Contrairement aux animaux sociaux (abeilles, fourmis ...), l'homme est un "animal politique" (Ζῷον πολιτικόν) qui ne se laisse pas conduire passivement comme les autres êtres, mais peut retrouver par la syndérèse, ou raison pratique, une conduite volontaire conforme à sa nature. Celle-ci au niveau individuel est régie par les principes de la morale individuelle ou éthique, au niveau familial par la morale domestique ou économique, et au niveau de la Cité par la morale civique ou politique.

Les principes régissant la conduite consacrent la domination de l'âme sur le corps, de la raison sur les passions, par la pratique des vertus qui sont autant d'"habitus" qui disposent d'une manière durable à rechercher le vrai tant dans l'ordre politique que dans l'ordre domestique.

S'inspirant d'Aristote, Thomas d'Aquin affirme que les vertus consistent en un juste milieu également éloigné de l'excès et du défaut dans chaque cas considéré. C'est du moins le cas pour les vertus cardinales qui sont au nombre de quatre :

la prudence, qui est première,

la justice dont la fin est le bien commun,

la force qui maîtrise l'irascibilité,

la tempérance qui maîtrise la concupiscence.

En revanche, Thomas d'Aquin distingue trois vertus théologiques qui ne visent pas nos relations avec nos semblables mais avec Dieu. Contrairement aux vertus cardinales, les vertus théologiques ne résident pas dans un juste milieu ; elles souffrent toujours d'un manque, jamais d'un excès :

la foi,

l'espérance,

la charité (c'est-à-dire l'amour).

La philosophie de Thomas d'Aquin réhabilite en quelque sorte la raison naturelle. Toutefois, limitée dans ses possibilités la raison est complétée par la foi.

Par conséquent la philosophie reste servante de la théologie (*philosophia theologiae ancilla*), mais elle est autonome dans ses méthodes fondées sur la raison (*intellectus et ratio*).

10.3.- Des différentes sortes de droits et du Bien commun

[Retour à la table des matières](#)

Il y a trois sortes de lois ou de droits qui dépendent de la loi éternelle qui n'est autre que "la raison suprême qui est en Dieu"(S. th., Ia, IIae, 93, 1).

la loi divine, révélée par l'Ancien et le Nouveau Testaments,

la loi naturelle, inscrite en chaque être de l'univers,

la loi humaine (*jus gentium et jus civile*), droit des gens et droit positif.

La loi naturelle est constituée de trois préceptes :

Le premier, que l'homme partage avec toute réalité existante, est la tendance à persévérer dans son être, dans le monde vivant l'instinct de conservation.

L'homme partage avec les animaux le deuxième précepte : se reproduire et élever sa progéniture.

Le troisième précepte est propre à l'homme et relève de sa nature raisonnable : L'homme cherche à connaître l'univers et son Créateur, il cherche

aussi à subordonner ses passions à sa raison qui se traduit dans l'ordre politique par la subordination de ses intérêts au *bonum commune*, le bien commun.

Le bien commun # la somme des biens des particuliers car le tout > somme.

Le bien commun # ensemble des aspirations collectives car = bien moral.

Le bien commun est ce à quoi doit tendre chaque groupe humain à chaque moment de son histoire pour atteindre la fin rationnelle que lui assigne sa nature.

Par conséquent, le bien commun procède directement de la loi naturelle.

Par conséquent aussi, la loi humaine ne saurait prétendre créer le droit mais seulement expliciter la loi naturelle en fonction des contingences, circonstances de temps et de lieux. Thomas d'Aquin la définit " Une ordonnance de la raison en vue du bien commun, établie et promulguée par celui qui a la charge de la communauté." (S. th., Ia, IIae, 90, 4)

Le bien commun, critère d'un gouvernement juste :

"Si celui qui régit un groupe d'hommes libres les ordonne au bien commun de leur collectivité, son gouvernement est droit et juste, ainsi qu'il convient à des hommes libres ; si au contraire, c'est en vue, non du bien commun du groupe, mais de son propre bien commun qu'il l'ordonne, son gouvernement est injuste et déréglé. (S. th., Ia, IIae, 96, 4)

Pour Thomas d'Aquin, le bien commun est le fondement et le critère de toute souveraineté légitime.

Toutefois, le bien commun n'est qu'une fin intermédiaire car l'homme est appelé naturellement, en tant qu'être rationnel, et surtout surnaturellement, à une fin qui transcende la Cité : Dieu.

"Le rapport de l'homme à la Cité ne l'atteint pas tout entier ni dans tout ce qui lui appartient."(S. th., Ia, IIae, 21, 4, ad.3)

Par conséquent, un pouvoir politique, donc temporel, qui prétendrait régir l'homme tout entier et s'affranchir des limites qui lui sont assignées par la nature rationnelle et surnaturelle de l'homme exercerait une souveraineté usurpée et illégitime.

10.4.- Du pouvoir

[Retour à la table des matières](#)

Position de Thomas d'Aquin par rapport à la parole de saint Paul "*Omnis potestas a Deo*" : "Tout pouvoir vient de Dieu".

Thomas d'Aquin a entrepris de justifier rationnellement cette assertion en posant un sorite fameux :

M La société est une exigence de la nature de l'homme, être moral, raisonnable, religieux et politique.

m Or pour vivre en société il faut une autorité supérieure commandant en vue du bien commun.

C Donc l'autorité est une exigence de la nature car la fin ne peut aller sans les moyens.

M Mais toutes les exigences de la nature < Dieu, son auteur.

m Or l'autorité est une exigence de la nature politique de l'homme.

C Donc l'autorité procède de Dieu.

À la suite de saint Jean Chrisostome, un père de l'Église des IV et V^{ième} siècles, Thomas d'Aquin distingue le principe même du pouvoir qui vient bien de Dieu, des formes et des détenteurs du pouvoirs qui procèdent des hommes, sauf les exceptions rapportées par les Ecritures.

"Etablir un ordre en vue du bien commun, c'est une tâche qui revient à la multitude tout entière ou à quelqu'un qui représente la multitude". (S. th., Ia, IIae, 90, 3)

Parfois Thomas d'Aquin parle de consentement populaire, parfois de "pacte" entre le roi et le peuple, mais ce dernier est inséparable du bien commun. Par conséquent, Thomas d'Aquin interprète saint Paul en le complétant comme suit :

"Omnis potestas a Deo per populum."

"Tout pouvoir vient de Dieu par le peuple."

Toutefois, le peuple n'a pas de droit naturel à l'exercice du pouvoir. Cela dépend de ses vertus et de son appartenance au "populus vilis" ou au "populus honorabilis".

Comme Aristote, dont il est fortement tributaire dans sa pensée politique, Thomas d'Aquin reprend la division tripartite des formes de régimes politiques et la distinction entre les formes pures et les formes altérées.

Formes pures Formes altérées

monarchie tyrannie

aristocratie oligarchie

république (πολιτεια) démocratie

Mais le critère entre formes pures et formes altérées est désormais la poursuite du bien commun :

Dans les formes pures, le pouvoir s'exerce selon certaines normes ou conventions ordonnées au bien commun.

Dans les formes altérées, le pouvoir est illimité, comme celui du maître sur l'esclave.

Les préférences de Thomas d'Aquin vont à un régime monarchique pour des raisons historiques, philosophiques et théologiques.

Cependant, si la royauté est théoriquement le meilleur régime, c'est aussi le plus fragile et le plus proche de la tyrannie qui est le pire.

Par conséquent, comme la plupart de ses prédécesseurs, Thomas d'Aquin préconise un "régime mixte" ou "tous participent d'une certaine manière au gouvernement" mais où "le plus vertueux est placé au-dessus de tous". (S. th., Ia, IIae, 105,1)

Donc, monarchie tempérée d'aristocratie et de représentation populaire.

Dans *De regimine principum* Thomas d'Aquin insiste sur les vertus que doit posséder le monarque.

Mais les freins au glissement de la monarchie à la tyrannie ne vaudront que ce que vaudra la conscience morale des intéressés.

10.5.- Remèdes à la tyrannie

[Retour à la table des matières](#)

La tyrannie est pour Thomas d'Aquin un risque important compte tenu

- de sa définition du bien commun comme une fin intermédiaire
- de sa préférence monarchique.

Un siècle plus tôt, Jean de Salisbury avait préconisé le tyrannicide.

Thomas d'Aquin estime que "ce n'est pas conforme à la doctrine des apôtres" et que ce n'est pas "l'initiative privée de quelques particuliers, mais l'initiative publique qui doit s'attaquer à la cruauté des tyrans".

Solution de Thomas d'Aquin :

- recours au peuple : rupture du lien d'allégeance

- recours canonique à l'Église. "C'est à lui (au Pontife romain) que revient le soin de la fin dernière, à lui que doivent se soumettre ceux que regarde le soin des fins intermédiaires et c'est par ses ordres qu'ils doivent être dirigés". (*De regimine principum*, I, 14)

Par conséquent, la solution de Thomas d'Aquin paraît relever d'une inspiration que l'on peut qualifier de théocratique.

11.- Postérité de Thomas d'Aquin : la tradition aristotélo-thomiste

[Retour à la table des matières](#)

11.1.- Renforcement du pouvoir spirituel dans l'ordre temporel

Jacques de Viterbe et les curialistes

11.2.- Renforcement du pouvoir temporel

Jean de Paris et les jurisconsultes français

Dante Alighieri : *De monarchia*, 1311

Marsile de Padoue, dominicain, recteur de l'Université de Paris, se réfugie à la Cour de Louis de Bavière : *Defensor pacis*, 1324

Guillaume d'Occam, franciscain, aussi à la Cour de Louis de Bavière : *Dialogue entre un maître et son disciple*, 1338-1343

11.3.- Développement du droit naturel et transformation progressive du droit des gens en droit international public

[Retour à la table des matières](#)

La seconde scolastique espagnole...

11.3.1.- Le dominicain Francisco de Vitoria (1486 ou 1492 - 1546) :

Il substitue la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin aux *Quatre Livres des Sentences* de Pierre Lombard (1100-1160) comme texte de base de ses cours à la "chaire prime" l'Université de Salamanque.

Il est en rapport avec les humanistes Vivès, Rabelais et Erasme.

Il est notamment l'auteur de

De Indis I et II en 1539, souvent désigné comme Leçon sur les Indiens et la Leçon sur le droit de la guerre.

De Indis recenter inventis relectio prior

De Indis, sive de iure belli Hispanorum in barbaros, relectio posterior

Disparité et contradictions entre les relations de voyages des Espagnols revenus d'Amérique :

Controverse sur l'existence d'un droit public et d'un droit privé chez les Indiens avant la Conquête, sur le point de savoir si les Indiens ne seraient pas des "esclaves par nature" (Aristote) voire sur leur appartenance au genre humain.

Défenseurs des Indiens : deux dominicains Antonio de Montesinos, dès 1511, et Bartolomé de Las Casas, dès 1522, auteur de *Brevísima Relación de la Destrucción de las Indias* (1542) et de *Historia de las Indias* (ed. posthume 1875)

Position de Vitoria : Les Indiens sont des hommes vivant en sociétés qui n'ont pu perdre leur souveraineté ou leur pouvoir ni en raison de leur péché ni en raison de leur faiblesse mentale ou de leur folie.

11.3.2.- Titres illégitimes à la domination des Espagnols sur les Indiens :

[Retour à la table des matières](#)

- Pouvoir universel de l'Empereur

Les États modernes sont indépendants les uns des autres.

- Pouvoir universel du Pape

La Bulle d'Alexandre VI en 1493 ne porte pas sur le pouvoir temporel.

- Droit de découverte

Ce sont les Indiens qui ont les premiers découvert leurs terres.

- Refus de la foi chrétienne

La foi doit être un acte absolument libre. Certes, le refus par les Indiens de missionnaires justifierait la protection de ces derniers par les Espagnols, mais non point l'assujettissement des Indiens.

- Libre choix des Indiens

Nécessité de l'accord tant des peuples indiens que de leurs chefs et ce en connaissance de cause.

- Don spécial de Dieu

Refus de l'extrapolation des passages de l'Ancien Testament dans lesquels Dieu assigne au peuple élu un territoire.

11.3.3.- Titres légitimes

[Retour à la table des matières](#)

- Droit naturel de société et de communication

Le libre établissement pacifique de Français en Espagne ou des Espagnols en France est de droit naturel.

- Droit d'évangélisation

Si les Indiens s'y opposent, le recours à la force serait légitime mais pourrait être inopportun.

- Protection des Indiens convertis

Ce serait un devoir pour les Espagnols en cas de persécutions.

- Désignation d'un Prince chrétien par le Pape

Légitime, à condition que la majorité des Indiens le demandent.

- Intervention pour des raisons d'humanité

Seulement dans les cas d'anthropophagie ou de sacrifices humains.

- Droit d'assistance aux alliés

Si les Espagnols sont appelés par des alliés dans une guerre juste.

- Droit de tutelle

La tutelle n'est légitime que si elle s'exerce dans l'intérêt exclusif de ceux qui y sont assujettis.

11.3.4.- Conclusions

[Retour à la table des matières](#)

Titres légitimes justifient des relations humaines et internationales entre Espagnols et Indiens mais non point la Conquête.

Homme animal politique > États

Les divers États forment une Communauté mondiale qui a pour but le Bien commun de l'Univers.

La Communauté mondiale repose sur un contrat ou accord unanime entre États dans le prolongement du droit naturel. Contrairement à ce dernier, il est un droit positif et ne peut être abrogé que par un accord unanime entre les États.

Ce sont les Princes qui exercent l'autorité tant législative qu'exécutive de cette Communauté mondiale.

Contenu virtuel du droit des gens selon le Père Barbier, O. P. (in Maurice Barbier, éd., Francisco de Vitoria, *Leçons sur les Indiens*, Droz, Genève, 1966)

Droit à l'existence de chaque nation.

Droit à l'existence de chaque nation.

Droit à l'indépendance politique de chaque nation.

Droit à l'intervention de la Communauté mondiale en vue du Bien commun du monde.

Droit à l'autodétermination.

Devoir d'assistance aux nation moins favorisées.

Devoir de toute nation d'observer les droits naturels et les pactes.

Par conséquent,

Vitoria est l'un des premiers théoriciens du droit international public.

De nombreuses thèses de doctorat lui sont consacrées au XX^{ième} siècle : Vanderpol, Beuve-Méry, Jacques Baumel.

Principaux disciples de Vitoria :

Domingo de Soto, son successeur à Salamanque.

Melchior Cano, titulaire de la chaire prime à l'Université d'Alcalá.

Inspirateur aussi des Jésuites

Luis Molina et Francisco Suarez, à la fin du XVI^{ième} et au début du XVII^{ième} siècles.

Au XVII^{ième} siècle le juriste protestant hollandais Hugo De Groot, alias Grotius, (1583-1645) l'auteur de *De jure belli ac pacis* (1625) s'inspira très largement de ces auteurs, en particulier de Vitoria.

11.4.- Résurgences contemporaines

[Retour à la table des matières](#)

Léon XIII, pape de 1878 à 1903

1879 : *Aeterni Patris*

1885 : *Immortale Dei*

1891 *Rerum novarum*

Jacques Maritain (1882-1973)

1936 : *Humanisme intégral*

1944 : *Principes d'une politique humaniste*

1954 : *L'homme et l'État*.

Intermède

[Retour à la table des matières](#)

De l'Évolution à l'Histoire

(Dans cette chronologie sommaire, la plupart des données font encore l'objet de controverses entre spécialistes. Mais les ordres de grandeur ne sont guère contestés. Eux seul importent.)

Il y a 10 ou 15 milliards d'années : Naissance de l'Univers d'après la Théorie du Big Bang. (Sources : *Encyclopaedia Britannica*, 1989, vol. 3, Entrée "Cosmos". Cf. aussi Lynn Margulis et Dorion Sagan, *L'univers bactériel*, Albin Michel, 1989, p. 31)

Il y a 4,5 milliards d'années : Naissance du système solaire. (Source : *Encyclopaedia Britannica*, 1989, vol. 10, Entrée "Solar System").

Il y a 3,8 milliards d'années : Premières traces de la Vie sur la planète Terre. (Source : Lynn Margulis et Dorion Sagan, *L'univers bactériel*, Albin Michel, 1989, p. 31)

Il y a quelque 2 millions d'années (1'750'000) : Apparition des premiers Hominiens. (Source : *Encyclopaedia Britannica*, 1989, vol. 6, Entrée "Homo").

Il y a quelque 700'000 ou 800'000 ans : Domestication du Feu. (Source : Bertrand Gilles, *Histoire des techniques*, Pléiade, Gallimard, 1978, p. 161).

Il y a quelque 30'000 à 40'000 ans : Apparition de l'Homo sapiens. (Source : Roger Lewin, *The Origin of Modern Humans*, Scientific American Library, New York, 1993, p. 115 et passim).

Il y a quelque 17'000 ans : Fresques d'Altamira, de Lascaux... (Source : Roger Lewin, *The Origin of Modern Humans*, Scientific American Library, New York, 1993, p. 151).

Entre ~ 8000 et ~ 5000 : Révolution néolithique en Asie mineure et Mésopotamie, i. e. apparition de l'agriculture, du grenier, de l'élevage et de la céramique. (Source : Bertrand Gilles, *Histoire des techniques*, Pléiade, Gallimard, 1978, p. 179).

~ 3000 (3000 ans avant Jésus Christ) : Apparition de l'écriture en Mésopotamie et en Egypte. (Source : Bertrand Gilles, *Histoire des techniques*, Pléiade, Gallimard, 1978, p. 197, 235 et 237).

Conventionnellement, l'apparition de l'écriture marque la fin de la Préhistoire et donc le début de l'Histoire.

~ 2000 (2000 ans avant Jésus Christ) : Apparition de la roue à rayons ; les premières roues pleines pour chars et pour potiers apparaissent dès le quatrième millénaire avant notre Ère en Mésopotamie. (Source : Bertrand Gilles, *Histoire des techniques*, Pléiade, Gallimard, 1978, p. 197, 233 et 248).

~ 2000 (2000 ans avant Jésus Christ) : Apparition du cheval en Mésopotamie, qui avait été précédé par l'âne. (Source : Bertrand Gilles, *Histoire des techniques*, Pléiade, Gallimard, 1978, p. 266).

~ XX^{ième} : Apparition du fer en Mésopotamie dont l'emploi ne se généralise qu'autour du ~ XI^{ième}. (Source : Bertrand Gilles, *Histoire des techniques*, Pléiade, Gallimard, 1978, p. 197, 266).

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

DEUXIÈME PARTIE

Quelques jalons de la pensée politique de la Renaissance au XIX^{ième} siècle

I- Renaissance, Réforme et Humanisme (Ressemblances et dissemblances) Trois mouvements tributaires de la diffusion de l'imprimerie

1.- Renaissance

[Retour à la table des matières](#)

- Contexte économique et social issu de la Peste noire, de la Guerre de Cent ans et de l'apparition de l'artillerie.
- Germes dans les cités italiennes dès la fin du XIV^{ième} siècle.
- Triomphe au Quattrocento (XV^{ième} siècle) particulièrement à Florence, dominée par une famille de banquiers, les Medici.
- Apports des Byzantins réfugiés en Italie dès avant la chute de Byzance en 1453.
- Les lettrés de l'époque furent désignés postérieurement par le terme d'humanistes. Ils fondèrent les premières bibliothèques publiques et les premières sociétés de lettrés à Rome, Venise et Florence.

2.- Réforme

[Retour à la table des matières](#)

- Pré-Réforme de Petrus Valdo ou Valdès (1140-1206). Ce riche marchand de Lyon renonça à ses biens et prêcha un retour à l'Évangile, l'abandon des sacrements et de la hiérarchie catholique. Il fut excommunié et banni de Lyon. Sa doctrine fut condamnée par le Concile de Latran en 1215.

Ses disciples, les Vaudois, dans le Midi de la France et en Italie (Chiesa Valdese) furent persécutés par l'Inquisition au même titre que les Cathares avec lesquels on les confondit volontiers.

- Pré-réforme de Jean Hus, réformateur religieux tchèque (1371-1415). Prêtre, Recteur de l'Université de Prague, dénonça les erreurs du catholicisme. Au Concile de Constance il fut brûlé vif. Les Hussites furent des réformés avant Luther et Calvin.

- Luther (1483-1546)

Moine augustin, professeur à l'Université de Wittenberg.

En 1517 il afficha sur les portes du Château de Wittenberg ses 95 thèses dans lesquelles il dénonçait notamment le trafic des indulgences.

Il traduisit la Bible en allemand, fut excommunié et banni de l'Empire à la Diète de Worms en 1521.

Lors de la Guerre des paysans (1524-1525), il prit le parti des Princes non sans dénoncer leurs atrocités.

Conservatisme luthérien.

Autres réformateurs germaniques :

Martin Bucer (1491-1551), dominicain rallié à Luther, il dirigea la Réforme à Strasbourg.

Melanchton (Philip Schwarzerd, 1497-1560, dit -) helléniste, professeur de grec à l'Université de Wittenberg, il succéda à Luther comme chef de l'Église luthérienne.

Oecolampade (Johannes Hausschein, 1482-1531, dit -), humaniste et réformé, professeur à l'Université de Bâle, il s'efforça, mais en vain, de réconcilier Luther et Zwingli.

Zwingli (1484-1531), humaniste et réformateur zurichois.

- Calvin (1509-1564)

Formation littéraire, juridique et théologique (Paris, Orléans et Bourges),

auteur de *l'Institution de la Religion chrétienne* (édition latine en 1536, édition française en 1541)

Dirige la Réforme à Genève dès 1541.

Conservatisme calvinien.

- Nouvelle orientation politique des Réformés après la Saint Bathélémy (1572) avec les Monarchomaques protestants :

François Hotman, *Franco-Gallia*, Genève, 1573,

Théodore de Bèze, *Du droit des magistrats*, Genève-Heidelberg, 1574,

George Buchanan, *De Jure Regni apud Scotos*, Genève-Edimbourg, 1579,

Brutus (pseudonyme de Hubert Languet et Philippe Duplessis-Mornay), *Vindiciae contra tyrannos*, 1579.

II- Absolutisme monarchique

[Retour à la table des matières](#)

De tout temps l'absolutisme monarchique fut une pratique avant que d'être une doctrine et, très souvent, il invoqua une origine divine tant dans l'ère géographique du christianisme qu'en dehors.

En Europe, l'absolutisme se constitua en doctrine politique au XVI^{ème} siècle à l'initiative notamment de Jean Bodin dont les *Six livres de la République* (1576) visent surtout à rétablir la paix civile entre Catholiques et Protestants. Ils constituent d'ailleurs une réfutation des thèses des Monarchomaques.

C'est au XVII^{ème} avec Bossuet que l'absolutisme monarchique de droit divin trouva sa formulation la plus caricaturale avec la *Politique tirée de l'Écriture Sainte* (1679-1709).

Néanmoins, au XVI^{ème} siècle, l'absolutisme monarchique est représenté par un ouvrage dont l'inspiration n'est nullement chrétienne, à savoir *Le Prince* de Machiavel.

1.- Nicolas Machiavel (1465 - 1527)

[Retour à la table des matières](#)

Bien que dans ses *Discorsi* notamment (*Discours sur la première décade de Tite-Live*), Nicolas Machiavel s'affirme résolument républicain, il est davantage connu par son opuscule de circonstance *De principatibus* dont se réclamèrent notamment un grand nombre de tyrans et qui peut être considéré comme relevant de l'absolutisme monarchique.

L'éminent historien de la pensée politique Quentin Skinner ne dit pas autre chose lorsqu'il écrit : "In *The Prince* the basic value around which Macchiavelli organises his advice is that of security : the prince is told above all 'to maintain his state', after which he is to set forth in pursuit of honour, glory and fame. By contrast, the basic value in the *Discourses* is that of liberty..." Quentin Skinner, *The Foundations of Modern Political Thought*, Volume one, The Renaissance, Cambridge University Press, Cambridge, 1978, pp. 156,7.

De principatibus (le titre est latin, mais le livre a été écrit en italien, et il est connu sous le titre *Il Principe*) en français *Le Prince*, rédigé en 1513, n'a été publié la première fois qu'en 1531 avec un bref d'autorisation du pape Clément VII.

Se reporter à l'exposé dans

Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours* ainsi qu'à l'ouvrage de Machiavel *Le Prince*.

Présentation de quelques-unes des réactions suscitées par *Le Prince* au cours des siècles écoulés.

Huit interprétations du Prince.

Sept d'entre elles sont inspirées de l'ouvrage de Georges Mounin, *Machiavel*, Le Seuil, Paris, 1958, marxiste français d'obédience stalinienne, la huitième de

l'ouvrage de Jeanne Hersch, philosophe genevoise auteur de *Idéologies et réalités*, Plon, Paris, 1956.

1.1.- *Le Prince* : un traité du machiavélisme, c'est-à-dire un traité de despotisme.

[Retour à la table des matières](#)

Pour :

Le Prince a effectivement été le livre de chevet d'un certain nombre de despotes, tels Charles Quint, Empereur de 1519 à 1556, Sixte Quint (Pape à la fin du XVI^{ième} siècle), Richelieu, Mussolini.

Au cours des siècles, de grands auteurs politiques n'ont pas osé cité Machiavel, tels Grotius et Pufendorf au XVII^{ième}. Locke et Montesquieu ne le citent qu'avec prudence, tant Machiavel apparaissait compromettant.

Contre :

Dans ses *Discorsi*, sa *Réformation de Florence* et même dans *Le Prince* :, Machiavel ne cache pas ses préférences républicaines.

1.2.- *Le Prince* : un traité machiavélique.

[Retour à la table des matières](#)

Pour :

Réfugiés florentins à Milan dans seconde moitié du XVI^{ième} siècle. Selon Mounin, Machiavel aurait dit à l'un d'entre eux :

“J'ai donné cette leçon aux princes afin que ceux qui oppriment tyranniquement l'Italie deviennent toujours pires, de sorte que, ou bien les hommes poussés par le désespoir se rebelleraient, ou bien, sinon la main de Dieu viendrait nous libérer pour punir ces impies de façon mérité.” (Georges Mounin, op. cit. p. 169)

C'est aussi et surtout l'interprétation paradoxale de Diderot et de Rousseau lequel écrivit dans *Du contrat social* : “En feignant de donner des leçons aux rois, Machiavel en donne de grandes aux peuples. *Le Prince* est le livre des républicains.”

Contre :

La philosophie politique des *Discorsi* est fondamentalement la même que celle du *Prince*. On y lit en effet : “Quand il s’agit du salut de la patrie, il ne doit être tenu nul compte ni de justice, ni d’injustice, ni de pitié ni de cruauté, ni de louanges, ni d’opprobres ; mais, laissant de côté toute autre considération, il faut que la patrie soit sauvée avec gloire ou avec ignominie.” (Georges Mounin, op. cit. p. 149)

Surtout, le fait que Machiavel n’ait nullement tenté de publier son opuscule déforce la thèse du traité machiavélique.

1.3.- *Le Prince* : un traité du patriotisme.

[Retour à la table des matières](#)

Pour :

Chapitre 26 du *Prince* intitulé “Exhortation à délivrer l’Italie des barbares”.

Appropriation de Machiavel par le Risorgimento.

Monument érigé à Santa Croce par Le grand-duc Léopold de Toscane avec comme épitaphe : *Tanto nomini nullum par elogium*.

Contre :

De 1498 à 1512, Machiavel a constamment mené une politique florentine sans aucune perspective nationale italienne.

Pour :

Machiavel serait devenu patriote italien après son exclusion du pouvoir.

Contre :

Le fait que Machiavel n’ait nullement tenté de publier son opuscule déforce la thèse du traité patriotique comme la thèse précédente.

Surtout, dans sa *Réformation de Florence*, postérieure au *Prince*, Machiavel n’offre aucune perspective nationale italienne.

1.4.- *Le Prince* : un traité d’histoire.

[Retour à la table des matières](#)

Pour :

Thomas Macaulay, historien et publiciste anglais du XIX^{ième} siècle,

Edgar Quinet, historien et publiciste français du XIX^{ième} siècle, font observer que Machiavel a moins prescrit que décrit l'Italie de son temps.

Contre :

Contrairement à la démarche de l'historien, Machiavel porte des jugements de valeur, il juge, conseille, approuve ou désapprouve telle ou telle conduite.

1.5.- *Le Prince* : un traité qui fonde la science politique.

[Retour à la table des matières](#)

Pour :

Maurice Merleau-Ponty, philosophe français du XX^{ième} siècle,

James Burnham, philosophe américain du XX^{ième} siècle, auteur de *The Managerial Revolution*, 1941, tr. franç. *L'ère des organisateurs*, 1947, *The Machiavellians, Defenders of Freedom*, 1943, insistent sur l'originalité de l'approche de Machiavel par rapport à celle de ses prédécesseurs marquée par la religion et la morale.

Contre :

L'autonomie de la politique par rapport à la religion et la morale est pleinement affirmée notamment par Platon et Aristote...

Mounin objecte légitimement à cette interprétation le fait que Machiavel n'ait pas saisi "la signification stratégique des armes à feu" non plus que la découverte de l'Amérique "et même Amerigo Vespucci (1451-1512), son concitoyen, son contemporain, que l'on fête en illuminant trois jours durant sa maison dans Florence, probablement sous les yeux du Secrétaire...tandis que Guichardin, son rival en philosophie politique et son ami, l'analyse fort bien." (Georges Mounin, op. cit. p. 154-155)

Moins légitimement, Mounin objecte aussi à Machiavel "son ignorance des classes sociales" !

1.6.- *Le Prince* : ouvrage précurseur de la politique révolutionnaire bourgeoise, du jacobinisme ... et du marxisme.

[Retour à la table des matières](#)

Antonio Gramsci,

Lettere dal carcere, 1947,

Note sul Machiavelli, sulla politica e sullo stato moderno, 1949.

Pour :

Selon Antonio Gramsci, marxiste italien opposant à Mussolini et indépendant du stalinisme, Machiavel serait le précurseur de la Révolution française, de son anticléricalisme, de la levée en masse des citoyens contre les Puissances d'ancien régime et, par-delà de la Révolution bourgeoise, il serait par sa morale politique le précurseur de la Révolution prolétarienne : "toute action est conçue comme utile ou nuisible, comme vertueuse ou scélérate, seulement dans la mesure où elle a comme pierre de touche le prince moderne lui-même, et sert à augmenter son pouvoir ou à lui faire obstacle." (Georges Mounin, op. cit. p. 190) Il anticipe sur la déclaration de Lénine au II^{ème} Congrès des jeunesses communistes : "La lutte de classe continue, et notre devoir est de lui subordonner tous les intérêts. Nous y subordonnons notre morale communiste. Nous disons : est moral ce qui contribue à la destruction de l'ancienne société d'exploiteurs et à l'union de tous les travailleurs autour du prolétariat, bâtisseur de la nouvelle société communiste". (Georges Mounin, op. cit. p. 190-191)

Contre :

Selon Georges Mounin, c'est à juste titre que Vychinski, Procureur général de l'Union soviétique a reproché à Kaménev, l'un des compagnons de Lénine, accusé puis condamné à mort aux Procès de Moscou en 1936, son culte pour Machiavel, car la morale de Lénine serait "philosophiquement parlant ... une morale absolument opposée, sur le plan des principes, à celle selon laquelle la fin justifie tous les moyens" : (Georges Mounin, op. cit. p. 198)

Toujours selon Georges Mounin, "Vychinski avait raison : le prolétariat n'est pas le Prince moderne, et le machiavélisme exposé dans le petit volume du Secrétaire florentin n'est pas, et ne peut pas être, revendiqué théoriquement parmi les ancêtres du marxisme ... Le marxisme ne peut sans se renier recourir à la démagogie, même pour parer au plus pressé dans un moment difficile, parce qu'il table à échéance sur l'éducation politique des masses comme force historique décisive. Il ne peut pas impunément utiliser, même occasionnellement, le mensonge envers les masses, alors qu'il fonde l'élargissement de son action sur la vérification de sa politique par les masses elles-mêmes. Et, même en désespoir de cause, il ne peut recourir à la corruption, au terrorisme individuel, comme armes politiques tactiques ou stratégiques de principe, alors qu'il a besoin constitutionnellement de l'action fondée sur la clairvoyance et la conscience des masses elles-mêmes. Il ne peut pas s'appuyer, fût-ce provisoirement, sur l'obéissance passive et la bureaucratie, car il a besoin de l'éducation des

responsables, de tous les responsables, de toujours plus de responsables. *Il ne peut recourir à tous ces moyens qui sont le machiavélisme, sans que l'Histoire - ainsi qu'elle a fait ces années dernières - ne le rappelle à l'ordre durement.*"(Georges Mounin, op. cit. p. 198-200)

Pour :

Tous les arguments de Georges Mounin témoignent de son aveuglement idéologique face au marxisme-léninisme réel tel qu'appliqué par Staline et Vychinski, aveuglement qui épargna Antonio Gramsci.

Contre :

À notre avis, il n'en résulte pas pour autant que la thèse de Gramsci soit intégralement justifiée.

1.7.- *Le Prince* : théorie politique de la faiblesse

[Retour à la table des matières](#)

Thèse de Geoges Mounin.

Dans *Le Prince* Machiavel se gausse de Savonarole qu'il traite de "prophète désarmé".

Pour :

Selon Georges Mounin, peut-être plus que Savonarole qui détint effectivement le pouvoir c'est Machiavel qui fut un "prophète désarmé" ... car

- comme les Anciens, il professe une conception cyclique de l'histoire (Georges Mounin, op. cit. p. 205)

- il est limité par sa conception individualiste et pessimiste de l'homme (Georges Mounin, op. cit. p. 206-209)

- il est limité par son empirisme : Il aurait fallu "qu'il ait au moins pressenti correctement les notions de luttes de classe ; au moins entrevu, de plus, leurs bases économiques" (sic !) (Georges Mounin, op. cit. p. 211)

- parmi les ennemis de Karl Marx, Lassale et Bakounine s'inspirèrent l'un et l'autre de Machiavel en raison de leur compréhension insuffisante des processus historiques. (Georges Mounin, op. cit. p. 213-218)

Contre :

On peut difficilement faire grief à Machiavel de ne pas avoir lu Marx et moins encore de ne pas l'avoir devancé !

1.8.- *Le Prince* : “Critique de la raison politique”.

(Allusion à Emmanuel Kant, *Critique de la raison pure*, 1781, et surtout *Critique de la raison pratique*, 1788)

[Retour à la table des matières](#)

Pour :

Jeanne Hersch commente ainsi l'acte moral selon Emmanuel Kant : “Etre libre, c'est agir selon l'impératif catégorique. (“Agis toujours d'après une maxime telle que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle.” IR) Agir selon l'impératif catégorique, c'est s'arracher aussi bien à la causalité qu'à la finalité et se faire libre. L'acte libre est absolument indépendant, quant à sa nature morale, de ses résultats empiriques ; il ne se justifie que par sa fin, même pas par une intention ... Mais quelle est cette exigence ? À vrai dire, on sait seulement qu'elle est inconditionnelle. Aucune “circonstance” n'est capable de la suspendre. Elle n'est subordonnée à rien, tout se subordonne à elle, ou alors le terme “moral” n'a plus de sens. Le contraire de l'acte moral, ce n'est pas le mal, c'est l'acte subordonné à une technique de la réussite. L'absolu de l'exigence morale, c'est que la question de la réussite ne se pose pas. Fais ce que dois, advienne que pourra.” (Jeanne Hersch, op. cit. p. 96-97)

“En regard de cette *Critique de la raison pratique* de Kant, extrayant de la conduite humaine l'élément moral à l'état pur, on peut mettre *Le Prince* de Machiavel qui mériterait le sous-titre de “Critique de la raison politique”. Ce qui fait la grandeur du *Prince*, en effet, ce n'est pas son cynisme, c'est la pureté théorique. De même que Kant cherche dans l'acte humain ce qui le rend moral, de même Machiavel, dans *Le Prince*, cherche dans la conduite de l'homme d'État ce qui la rend politique, isolant, lui aussi, ce qui n'existe en fait que mêlé. Et si le critère de l'élément moral, pour Kant, c'est de s'imposer à la conscience, absolument, inconditionnellement, indépendamment de toute réussite - si bien que les catégories de réussite ou d'échec n'ont sur lui aucune prise -, l'élément politique, pour Machiavel, est celui dont toute la valeur vient de la réussite, celui de l'efficacité ... Ici, les catégories de réussite ou d'échec sont les seules valables, les seules sources de valeur...

Ces deux analyses de Kant et de Machiavel, dans leur pure et radicale exigence, ont, à côté de leur intérêt théorique, une efficacité morale. Elles sont si nettes, si absolues, chacune dans son isolement (en théorie), que pour l'homme d'État qui réfléchit à sa conduite elles disloquent les données, précisent

impitoyablement deux obligations étrangères et parfois opposées l'une à l'autre, et l'acculent ainsi à un choix lucide. Elles suppriment pour lui les pentes de facilité, d'alibi, où l'on répond à l'exigence de réussite par un principe moral et à l'exigence morale par une nécessité politique." (Jeanne Hersch, op. cit. p. 97-99)

Contre : ?

Intermède

Nouveau contexte au XVII^{ème} siècle : la Révolution scientifique

[Retour à la table des matières](#)

C'est un ensemble de découvertes qui partent de la mécanique céleste, la relie à la mécanique terrestre et intègrent le tout en une mécanique rationnelle, la Création étant perçue comme écrite en langage mathématique. D'où l'idée de philosophie naturelle et de théologie naturelle dans le prolongement de la mécanique rationnelle. La mécanique est la science reine.

- Nicolas Copernic, *De revolutionibus orbium coelestium*, 1543,

père polonais, mère allemande, étudia six ans en Italie

précurseur de la Révolution scientifique.

- Galileo Galilei, dit Galilée, *Sidereus nuntius*, 1610,

- *Dialogo ... (dei) due massimi sistemi del mondo, tolemaico e copernicano*, 1632,

- Condamnation par le Saint-Office et abjuration de Galilée : 1633,

- Jean Kepler, *Tabulae Rodolphinae*, 1627

Influence de Pythagore et de Platon

Les trois lois de Kepler rendent compte mathématiquement des orbites des planètes autour du soleil qui sont des ellipses dont le soleil est l'un des foyers.

- René Descartes, *Discours de la méthode*, 1637,

Principal philosophe de la Révolution scientifique : dualisme esprit-matière.

Couronnement de la Révolution scientifique :

- **Isaac Newton, *Philosophiae naturalis principia mathematica*, 1687,**

dégage la notion de masse, formule les trois lois du mouvement qui fondent la dynamique, développe le calcul infinitésimal indépendamment de Leibniz ...

2.- Thomas Hobbes (1588 - 1679)

[Retour à la table des matières](#)

Se reporter à l'exposé dans

Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours*.

2.1.- L'homme, sa vie, son oeuvre.

[Retour à la table des matières](#)

Naissance avant-terme de Hobbes : Préparatifs de l'Invincible Armada > "la crainte et moi sommes deux jumeaux".

Interprétation matérialiste et mécaniste de la Révolution scientifique par un esprit marqué par Démocrite et Epicure (comme plus tard Karl Marx)

1640 : *De corpore politico*

1642 : Début de la guerre civile et de l'ascension d'Olivier Cromwell

1646-8 : *De cive*

1649 : Le roi Charles I^{er} est décapité. Cromwell devient "Protecteur" du Commonwealth, c'est-à-dire de la République d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande de 1653 à 1658

1640-1651 : Thomas Hobbes séjourne en France où il est précepteur du futur Charles II, roi de 1660 à 1685

1651 : publication de *Leviathan, or The Matter, Forme, & Power of a Commonwealth Ecclesiasticall and civill*

2.2.- L'état de nature

[Retour à la table des matières](#)

Égalité foncière des hommes à l'état de nature : le plus faible peut tuer le plus fort dans son sommeil !

Homo homini lupus : L'homme est un loup pour l'homme : guerre de tous contre tous.

“Whatsoever therefore is consequent to a time of Warre, where every man is Enemy to every man ; the same is consequent to the time, wherein men live without other security, than what their own strength, and their own invention shall furnish them withall. In such condition, there is no place for Industry ; because the fruit thereof is uncertain : and consequently no Culture of the Earth ; no Navigation, nor use of the commodities that may be imported by sea ; no commodious Building ; no Instruments of moving, and removing such things as require much force ; no Knowledge of the face of the Earth ; no account of Time ; no Arts ; no Letters ; no Society ; and which is worst of all, continuall feare, and danger of violent death ; And the life of man, solitary, poore, nasty, brutish, and short.” (Thomas Hobbes, *Leviathan*, Penguin Books, 1975, p. 186)

Dix-neuf lois de nature résumées dans une formule “simple et intelligible même à ceux dont la capacité est la plus médiocre” : “Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.”

2.3.- Passage à la société

[Retour à la table des matières](#)

par un contrat unique créant un homme artificiel ou plutôt un dieu mortel : le Léviathan (Job, XL, 20-27)

covenant = alliance plutôt que contrat

“This is more than Consent, or Concord ; it is reall Unitie of them all, in one and the same Person, made by Covenant of every man with every man, in such manner, as if every man should say to every man, *I Authorise and give up my Right of Governing my selfe, to this Man, or to this Assembly of men, on this condition, that thou give up thy Right to him, and Authorise all his Actions in like manner.* This done, the Multitude so united in one Person, is called a COMMON-WEALTH, in latine CIVITAS. This is the Generation of that great LEVIATHAN, or rather (to speak more reverently) of that Mortall God, to which wee owe under the *Immortal God*, our peace and defence.” (Thomas Hobbes, *Leviathan*, Penguin Books, 1975, p. 227)

“And Covenants, without the Sword, are but Words, and of no strength to secure a man at all.” (Thomas Hobbes, *Leviathan*, Penguin Books, 1975, p. 223)

2.4.- Fonctions du Leviathan

[Retour à la table des matières](#)

- sécurité
- innocente liberté
- égalité devant la loi et les charges publiques
- donner du travail à chacun
- assistance publique ...

Le Léviathan a tout pouvoir temporel et spirituel (Négation du dualisme traditionnel, rejet de tout gouvernement mixte, reconnaissance de plusieurs formes de régimes politiques mais préférence manifeste pour la forme monarchique tenue pour la plus efficace ...)

Seule obligation du Léviathan : *to be successful*, c'est-à-dire réussir, faute de quoi les citoyens sont déliés de toute allégeance.

2.5.- Influence

[Retour à la table des matières](#)

Paradoxe d'une doctrine justifiant l'idéologie dominante de l'absolutisme monarchique, non point par des arguments tirés de la théologie ou de la religion, mais par une argumentation qui se veut purement rationnelle et même scientifique, inspirée qu'elle est de l'interprétation matérialiste et mécaniste que son auteur se faisait de la Révolution scientifique du XVII^{ième}. (Galilée, Kepler)

Auteur maudit presque autant que Machiavel, Hobbes inspira plus encore que ce dernier les auteurs politiques ultérieurs.

3.- Jacques Bénigne Bossuet (1627 - 1704)

[Retour à la table des matières](#)

Théoricien sous Louis XIV de l'absolutisme de droit divin.

1679-1709 : *La politique tirée de l'Écriture sainte*

III- Anti-absolutisme, libéralisme, démocratie

[Retour à la table des matières](#)

1.- John LOCKE (1632 - 1704)

1690 : *Essai sur le gouvernement civil*

Se reporter à l'exposé dans

Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours*.

2.- Autres grands penseurs politiques du XVII^{ème} siècle

[Retour à la table des matières](#)

2.1.- Johannes Althusius (1557 - 1638)

Professeur de droit à l'Université calviniste de Herborn en Allemagne du nord, défend une conception pré-fédéraliste et pré-démocratique de l'État.

1603 : *Politica methodice digesta*

2.2.- Hugo De Groot dit Grotius (1583 - 1645)

[Retour à la table des matières](#)

Hollandais, protestant libéral avant la lettre, persécuté par ses compatriotes calvinistes orthodoxes, réfugié en France, protégé par Louis XIII, puis ambassadeur de Suède.

1625 : *De jure belli ac pacis*

Partisan d'un droit naturel fondé sur la seule raison (etsi Deus non datur= même si l'existence de Dieu n'était pas accordée) et comportant notamment l'obligation d'honorer ses engagements (pacta sunt servanda).

À longtems passé pour le fondateur du droit des gens, c'est-à-dire du droit international public.

2.3.- Francis Bacon de Verulam (1561 - 1626)

[Retour à la table des matières](#)

Homme politique condamné pour corruption en 1621, il se voulut aussi philosophe de la révolution scientifique : *knowledge is power*.

Précurseur du scientisme.

1620 : *Novum Organum*.

2.4.- Baruch Spinoza, dit Benedictus Spinoza, (1632 - 1677)

[Retour à la table des matières](#)

Philosophe hollandais d'origine israélite, exclu de sa communauté religieuses du fait de ses positions rationalistes, marqué par René Descartes, il remplace le dualisme de ce dernier par un monisme panthéiste aboutissant, dans l'ordre politique, à la démocratie.

1670 : *Tractatus theologico-politicus*.

2.5.- Samuel Pufendorf (1632 - 1694)

[Retour à la table des matières](#)

Historien, juriste et philosophe allemand, théoricien du droit naturel.

1672 : *De jure naturae et gentium*.

(Cf. Alfred Dufour, "Pufendorf" in J. H. Burns ed., *The Cambridge History of Political Thought 1450-1700*, Cambridge University Press, 1991, 561 à 588.

3.- Nouveau contexte au XVIII^{ième} siècle : Apparition des "Lumières", "Enlightenment", "Aufklärung", "Illuminismo", "Siglo de las luces"

[Retour à la table des matières](#)

1697 : *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, français, dont le scepticisme religieux marqua les “Lumières”.

1728 : *Cyclopaedia : or An Universal Dictionary of Arts and Sciences* de Ephraïm Chambers, anglais. (À l’origine Diderot voulait traduire l’oeuvre de Chambers et c’est chemin faisant qu’il décida de se lancer dans une entreprise plus audacieuse encore.)

1751-1765 : parution des 17 volumes de *L’Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* < Diderot et d’Alembert

Influence de la franc-maçonnerie et du déisme

Influence de Voltaire (1694-1778) et des prétendus “philosophes” français qui sont des intellectuels engagés.

Essor des sciences naturelles

1735 : *Systema naturae* de Carl von Linné, naturaliste suédois

1744 : *Histoire de la Terre* de Buffon, naturaliste français > succès à scandale

Essor d’une nouvelle École d’économistes, les Physiocrates, dont François Quesnay (1694-1774), médecin de Louis XV, auteur en 1758 du *Tableau économique* où il présente la régulation de l’offre et la demande par le marché comme une loi naturelle. Comme Rousseau, il collabora marginalement à l’Encyclopédie.

Spécificité du Scottish Enlightenment, plus philosophique dans le sens académique du terme, avec David Hume, Francis Hutcheson et Adam Smith ainsi que le physicien et chimiste Joseph Black, qui découvrit la présence de gaz carbonique dans l’atmosphère, l’ingénieur James Watt, père des premières machines à vapeur industrielles, et le géologue James Hutton, dont la *Theory of the Earth*, parue en 1795, anticipent sur les *Principles of Geology* (1830-1833) de Charles Lyell, autre géologue écossais, l’un et l’autres pouvant être considérés comme les fondateurs de la géologie scientifique.

4.- Montesquieu (1689 - 1755)

[Retour à la table des matières](#)

Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu

Se reporter à l'exposé dans

Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours*.

1721 : *Lettres persanes*

1734 : *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*

1748 : *De l'esprit des lois*

1750 : *Défense de l'esprit des lois*

4.1- Théorie des gouvernements

[Retour à la table des matières](#)

4.2.- Théorie de la liberté politique

[Retour à la table des matières](#)

4.3.-Théorie des climats

[Retour à la table des matières](#)

4.4.- Théorie de l'esprit général

[Retour à la table des matières](#)

5.- Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève (1712-1778)

[Retour à la table des matières](#)

1762 : *Du contrat social*

Se reporter à l'exposé dans

Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours*.

1750 : *Discours sur les sciences et les arts*

1755 : *Discours sur l'origine de l'inégalité*

1762 : *Du contrat social*

6.- Évolution de la philosophie : Apparition du criticisme

[Retour à la table des matières](#)

David Hume, philosophe écossais, (1711-1776)
(Cf. supra “Scottish Enlightenment”)

1748 : *An Enquiry Concerning Human Understanding*
Condillac (Etienne Bonnot de -)
philosophe français (1715-1780)

1749 : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*

1755 : *Traité des sensations*

1780 : *Logique*

Emmanuel Kant, philosophe prussien,
(1724-1804)

1781 : *Kritik der reinen Vernunft*,
(*Critique de la raison pure*)

1788 : *Kritik der praktischen Vernunft*, (*Critique de la raison pratique*)

7.- Fin de l'ancien régime : Révolution-Empire-Restauration

[Retour à la table des matières](#)

Influence des Lumières et de la Guerre d'indépendance américaine.

1789 : Prise de la Bastille et Déclaration des droits de l'Homme

1792 : Proclamation de la République par la Convention (An I) et extension de la guerre avec la plupart des États européens. Terreur.

1794 (9 thermidor) : Convention thermidorienne : Fin de la Terreur

1795 (An IV) : Directoire

1798 (18 brumaire de l'An VIII) > Consulat

1799-1804 : Consulat

1804-1814 : 1er Empire (1ère abdication le 4 avril 1814)

1814 : Restauration et accession au trône de Louis XVIII, frère de Louis XVI,
> Charte octroyée en juin 1814 établissant une monarchie constitutionnelle

1815 (20 mars-22 juin 1815 : Cent jours : Echappé de l'île d'Elbe, Napoléon débarque au Golfe-Juan le 1er mars 1815 et arrive à Paris le 20 mars 1815. L'Empire est restauré.

1815 (18 juin) : Waterloo

1815 (22 juin) : 2nde abdication de Napoléon, puis exil à Sainte-Hélène

1824 : Charles X, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, succède à ce dernier.

1830 : journées de juillet : Révolution ouvrant la voie à l'accession au trône de Louis-Philippe, "Roi des Français"

1848 : février : Révolution : IIde République qui se veut démocratique et sociale

1848 : juin : Répression sanglante

1848 : 10 décembre : élection de Louis Napoléon Bonaparte à la Présidence de la République

1852 : (2 décembre) IIIde Empire, Napoléon III Empereur (jusqu'en 1870, après la défaite contre la Prusse)

8.- Benjamin Constant (1767-1830)

[Retour à la table des matières](#)

8.1.- Vie et oeuvre

Né à Lausanne d'une famille protestante d'origine française, sa mère meurt à sa naissance, son père est colonel au service des Provinces Unies (Pays-Bas)

Dans sa jeunesse BC voyage beaucoup : Bruxelles, Allemagne, Angleterre.

Il étudie aux Universités d'Erlangen et d'Edimbourg.

1788-1794 : BC est gentilhomme de la Chambre du Duc de Brunswick
Vie sentimentale agitée (*Sola inconstantia constans*) :

1787 : liaison avec Madame de Charrière (Belle), femme de lettres, royaliste,

1789-1795 : mariage et divorce avec Wilhelmine von Cramm, dame
d'honneur de la duchesse

1793 : début de sa liaison avec Charlotte de Hardenberg (ensuite
Madame Dutertre) qu'il épousera en secret en 1808

1794 : début de sa liaison avec Madame de Staël (Germaine de Staël-
Holstein) née Necker, écrivain romantique, animatrice du Cercle de
Coppet qui fut un foyer du libéralisme anti-napoléonien et du romantisme

1814 : BC s'éprend de Madame de Récamier ...

BC achète des biens nationaux (confisqués au clergé), prend position en
faveur du régime thermidorien puis du Directoire

1796 : *De la force du Gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier*

1798 : *Essai sur la contre-révolution d'Angleterre*

1814 : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la
civilisation européenne*

1815 : pendant les Cent jours BC se rallie à Napoléon et rédige l'*Acte
additionnel aux Constitutions de l'Empire*

1815 : *Principes de politique applicables à tous les gouvernements
représentatifs* > théorie du régime parlementaire

Après la seconde abdication de Napoléon, BC se réfugie à Bruxelles, puis en
Angleterre

1816 : *Adolphe*

1818-1819 : *Cours de politiques constitutionnelle*

1819 : BC député de la Sarthe

1823 : BC député de Paris

1824 : *De la religion considérée dans sa source, sa forme et ses développements*

1827 : BC député de Strasbourg

1829 : *Mélanges de littérature et de politique*

1830 : après la Révolution de juillet, BC décède le 8 décembre.

8.2.- Postulats de la philosophie politique de BC

[Retour à la table des matières](#)

8.2.1.- Le but de toute société humaine c'est la liberté.

8.2.2.- Il n'y a pas de liberté politique sans propriété (sous-entendu "privée")

[Retour à la table des matières](#)

8.2.3.- La liberté c'est la faculté d'être heureux sans qu'aucune puissance humaine ne trouble arbitrairement ce bonheur.

[Retour à la table des matières](#)

Hédonisme.

Critique de Jean Touchard : "Son libéralisme est la transcription abstraite de son drame intime, un système de l'impuissance intellectuelle, une théorie de l'irrésolution." Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Thémis, PUF, 1962, t. 2, p. 524)

La pensée de BC est plus profonde qu'il n'y paraît car

- elle n'associe pas la liberté à un concept mais à un sentiment,

- elle ne dresse pas la liberté contre les seuls empiétements de l'État mais contre ceux de "toute puissance humaine"... (Cf théories modernes des libertés publiques et interventionnisme. Certes BC n'est pas interventionniste mais sa doctrine n'exclut pas a priori ce dernier.)

- elle ne pose pas la servitude ou l'esclavage comme le principal ennemi de la liberté mais désigne l'arbitraire comme tel.

8.2.4.- Conséquences doctrinales :

[Retour à la table des matières](#)

Bien que fondant la liberté sur un sentiment - et c'est là une démarche inspirée du romantisme - BC l'oppose à une notion juridique autant que morale. La société n'assurera aux individus la liberté qu'en leur concédant des sauvegardes positives. Toute la doctrine de BC est tendue vers la recherche de ces sauvegardes contre l'arbitraire. Elle est donc axée sur le droit public. En ce domaine l'apport de BC fut considérable puisqu'il apparaît comme le premier théoricien du régime parlementaire classique.

8.3.- De la souveraineté légitime

[Retour à la table des matières](#)

8.3.1.- Principes :

Selon BC, il n'y a que deux pouvoirs, l'un illégitime fondé sur la force, l'autre légitime fondé sur la volonté générale.

Il est frappant de voir BC reprendre l'expression manifestement rousseauiste de "volonté générale". Il l'utilise toutefois dans une acception fort différente de celle de Jean-Jacques Rousseau dont il critique vigoureusement *Du contrat social*.

8.3.2.- Critique de Jean-Jacques Rousseau.

[Retour à la table des matières](#)

BC s'attaque surtout à l'idée d'aliénation de tous les droits naturels dans le contrat social.

Réfutation *Du contrat social* :

"L'action qui se fait au nom de tous étant nécessairement de gré ou de force à la disposition d'un seul ou de quelques-uns, il arrive qu'en se donnant à tous, il n'est pas vrai qu'on ne se donne à personne ; on se donne au contraire à ceux qui agissent au nom de tous. De là suit, qu'en se donnant tout entier, l'on n'entre pas dans une condition égale pour tous, puisque quelques-uns profitent exclusivement du sacrifice du reste ; il n'est pas vrai que nul n'ait intérêt de rendre la condition onéreuse aux autres, puisqu'il existe des associés qui sont hors de la conditions commune. Il n'est pas vrai que tous les associés acquièrent les mêmes droits qu'ils cèdent ; ils ne gagnent pas tous l'équivalent de ce qu'ils perdent, et le

résultat de ce qu'ils sacrifient, est, ou peut être l'établissement d'une force qui leur enlève ce qu'ils ont.

Rousseau lui-même a été effrayé de ces conséquences ; frappé de terreur à l'aspect de l'immensité du pouvoir social qu'il venait de créer, il n'a su dans quelles mains déposer ce pouvoir monstrueux, et n'a trouvé de préservatif contre le danger inséparable d'une pareille souveraineté, qu'un expédient qui en rendît l'exercice impossible. Il a déclaré que la souveraineté ne pouvait être ni aliénée, ni déléguée, ni représentée. C'était déclarer en d'autres termes qu'elle ne pouvait être exercée, c'était anéantir de fait le principe qu'il venait de proclamer." (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1106)

"Le peuple, dit Rousseau, est souverain sous un rapport, et sujet sous un autre : mais dans la pratique, ces deux rapports se confondent. Il est facile à l'autorité d'opprimer le peuple comme sujet, pour le forcer à manifester comme souverain la volonté qu'elle lui prescrit." (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1108)

Cette réflexion est très remarquable car BC y dénonce le mécanisme fondateur du totalitarisme, phénomène politique que l'on s'accorde généralement à dater du XX^{ième} siècle mais qui s'était déjà manifesté dans le régime de la Terreur (1792-1794). Dans ce même esprit, BC condamne la passion idéologique telle que justifiée par la religion civile de Jean-Jacques Rousseau :

"Je ne connais aucun système de servitude, qui ait consacré des erreurs plus funestes que l'éternelle métaphysique du *Contrat social*.

L'intolérance civile est aussi dangereuse, plus absurde, et surtout plus injuste que l'intolérance religieuse. Elle est aussi dangereuse, puisqu'elle a les mêmes résultats sous un autre prétexte ; elle est plus absurde, puisqu'elle n'est pas motivée sur la conviction ; elle est plus injuste, puisque le mal qu'elle cause n'est pas pour elle un devoir, mais un calcul." (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1216)

8.3.3.- La souveraineté limitée.

[Retour à la table des matières](#)

La reconnaissance de la souveraineté du peuple n'augmente en rien la somme de liberté des individus. Que la souveraineté appartienne à tous, à quelques-uns ou à un seul, elle est nécessairement malfaisante si on la dit illimitée.

Selon BC, la séparation des pouvoirs n'est pas un remède à la souveraineté absolue ou illimitée.

BC : “Il y a des masses trop pesantes pour la main des hommes.” (BC, Principes de politique, Pléiade, p. 1104)

La souveraineté légitime du peuple ne peut être qu’une souveraineté limitée et relative à la dimension politique de l’être humain.

Il est une partie de l’existence humaine qui échappe à l’emprise sociale. Dans ce réduit sacré, toute intrusion du pouvoir est coupable et illégitime, même si elle procède de la majorité, même si elle procède de la Nation tout entière moins l’individu qu’on opprime. Sont ainsi inviolables, selon BC,

- la liberté personnelle (c’est-à-dire corporelle)
- la liberté religieuse
- la liberté d’opinion et sa diffusion, donc la liberté de la presse
- la jouissance de la propriété
- la garantie contre tout arbitraire.

Manifestement, BC professe une conception strictement individualiste des libertés fondamentales. Même si la liste qu’il en donne varie quelque peu dans ses divers écrits, on n’y trouve pas la liberté de réunion ni la liberté d’association qui nous apparaissent pourtant tout aussi fondamentales que les autres.

La sanction en cas de violation des libertés fondamentales n’est autre que la désobéissance. BC s’inspire de la Déclaration des droits de l’Homme et du Citoyen de 1789 qui avait reconnu la légitimité de la “résistance à l’oppression” et condamne les “funestes mesures de la Convention” qui, elle, avait proclamé le “devoir d’insurrection”.

BC n’est pas un révolutionnaire comme le prouve ses ralliements à pratiquement tous les régimes français de son temps à partir de Thermidor. Pour contenir la puissance publique dans ses limites propres qui n’empiètent pas sur le réduit sacré des libertés fondamentales, il préconise un système de séparation et de distribution des pouvoirs qui débouche sur un régime parlementaire censitaire.

8.4.- Organisation du pouvoir étatique

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à John Locke qui distinguait deux pouvoirs fondamentaux (législatif et exécutif) et à Montesquieu qui en discernait trois (législatif, exécutif et judiciaire), BC en voit cinq, à savoir :

8.4.1.- Le pouvoir royal

[Retour à la table des matières](#)

Étant neutre, il doit être inviolable. Neutralité et inviolabilité se justifient réciproquement.

Comme Thiers devait le dire plus tard : “Le roi règne mais ne gouverne pas.”

Or le vice de presque toutes les constitutions, d’après BC, est de n’avoir pas établi un tel pouvoir qui, étranger aux joutes politiques, puisse intervenir en tant qu’arbitre lorsque celles-ci excèdent leurs limites.

Prérogatives monarchiques :

- faire grâce
- nommer les ministres
- nommer les membres de la chambre haute
- dissoudre l’assemblée représentative de l’opinion pour inviter le peuple à faire de nouveaux choix.

D’après BC, l’inconvénient des républiques est d’instituer une responsabilité du chef de l’État qui est nécessairement illusoire, car placée trop haut. Il a ici en vue, semble-t-il, le système présidentiel américain.

Ce qui est paradoxal, c’est que BC destinait ce rôle à Napoléon 1er !

8.4.2.- Le pouvoir ministériel

[Retour à la table des matières](#)

Il procède bien historiquement et juridiquement du pouvoir royal mais il s’en distingue nécessairement car à l’irresponsabilité royale fait pendant la responsabilité ministérielle. L’instrument juridique en est le contreseing ministériel, c’est-à-dire l’obligation pour tout acte de l’exécutif de recevoir tant la signature du roi que celle d’un ministre.

BC ne théorise pas l’institution du Premier ministre qui pourtant était déjà apparue dans la pratique constitutionnelle britannique.

Les ministres peuvent être poursuivis pour

- le mauvais emploi de leur pouvoir légal
- des actes illégaux préjudiciables à l'intérêt public mais sans rapport direct avec les particuliers
- les attentats contre les libertés, sûretés et propriétés individuelles.

Dans ce dernier cas, ils sont justiciables des tribunaux ordinaires en plus de la mise en oeuvre de la procédure parlementaire idoine.

Cette procédure, qui est d'application dans les trois cas, consiste en la mise en accusation du ou des ministre(s) par la chambre basse et à son (leur) jugement et, le cas échéant à sa (leur) condamnation, par la chambre haute. Autrement dit, il s'agit d'une transposition de la procédure anglo-américaine de l'*impeachment*.

Dans la perspective de BC, cette procédure ressortit à la procédure pénale. Il ne s'agit toutefois pas d'une responsabilité pénale ordinaire car elle déroge au principe fondamental du droit pénal, *nulla poena sine lege* (pas de peine sans loi), et ce parce qu'il est exclu de prévoir dans un code tous les cas où un ministre est susceptible de démeriter. Au demeurant, la responsabilité pénale des ministres vise moins à les punir qu'à leur enlever la puissance et à entretenir dans la Nation un esprit de vigilance permanent.

BC ne va pas jusqu'à institutionnaliser le vote de méfiance car il craint de limiter le pouvoir discrétionnaire des chambres et les prérogatives de la Couronne. Par conséquent, la responsabilité ministérielle est chez lui politique tout autant que pénale.

“Il en résulte encore qu'un ministre inepte ou suspect ne peut garder la puissance. En Angleterre, le ministre perd de fait sa place, s'il se trouve en minorité.” (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1158)

“Lorsque nous aurons ce que nous n'avons point encore, mais ce qui est d'une nécessité indispensable, dans toute monarchie constitutionnelle, je veux dire, un ministère qui agisse de concert, une majorité stable, et une opposition bien séparée de cette majorité, nul ministre ne pourra se maintenir, s'il n'a pour lui le plus grand nombre des voix, à moins d'en appeler au peuple par des élections nouvelles.” (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1177, 1178)

8.4.3.- Le pouvoir représentatif de la durée ou la chambre haute héréditaire

[Retour à la table des matières](#)

Postulat de BC : Dans une monarchie héréditaire, l'hérédité d'une classe intermédiaire entre le roi et le peuple et l'octroi de prérogatives constitutionnelles

à cette classe est indispensable comme l'illustrent l'exemple anglais et Montesquieu.

Ce postulat est fort contestable et la pensée de BC sur ce point nous semble particulièrement datée.

Il n'en reste pas moins que la justification principale de la Chambre des pairs pour BC réside dans l'indépendance que l'hérédité est censée assurer à l'institution chargée de juger les ministres mis en accusation par la chambre basse.

8.4.4.- Le pouvoir représentatif de l'opinion ou la chambre basse populaire

[Retour à la table des matières](#)

L'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire instituait un système électoral à deux degrés et un système complexe de présentation des candidats faute de pouvoir s'en remettre aux partis qui n'existaient pas.

BC, lui, préconise l'élection de la chambre populaire au suffrage direct par les citoyens propriétaires, et il consacre un chapitre de ses *Principes de politique* à énoncer et justifier les conditions de propriété qu'il recommande comme la quasi-totalité des libéraux de son temps, mais qu'il souhaite relativement modérées.

Contrairement aux autres libertés fondamentales, pour BC la propriété est certes une convention sociale, mais elle n'est pas pour autant moins sacrée et moins inviolable que les autres libertés fondamentales.

“Ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance, et qu'elle condamne à des travaux journaliers, ne sont ni plus éclairés que des enfants, sur les affaires publiques, ni plus intéressés que des étrangers à une prospérité nationale, dont ils ne connaissent qu'indirectement les avantages.

Je ne veux faire aucun tort à la classe laborieuse. Cette classe n'a pas moins de patriotisme que les autres classes. Elle est prête souvent aux sacrifices les plus héroïques, et son dévouement est d'autant plus admirable, qu'il n'est récompensé ni par la fortune, ni par la gloire. Mais autre est, je le pense, le patriotisme qui donne le courage de mourir pour son pays, autre est celui qui rend capable de bien connaître ses intérêts. Il faut donc une condition de plus que la naissance et l'âge prescrit par la loi. Cette condition, c'est le loisir indispensable à l'acquisition des lumières, à la rectitude du jugement. La propriété seule assure ce loisir : la propriété seule rend les hommes capables de l'exercice des droits politiques.” (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1146, 1147)

De nouveau, cette position de BC est fort contestable et nous semble particulièrement datée. Elle constitue un parti pris de classe avoué avec une manière d'ingénuité.

Pour l'apprécier équitablement, il convient toutefois de rappeler que, à l'époque, les libéraux qui se voulaient les héritiers de la Révolution de 1789 avaient fort à faire pour l'emporter sur les partisans de l'ancien régime lesquels pouvaient compter sur la majorité d'un clergé qui avait encore le pouvoir de "faire voter les campagnes". Or, la France était encore un pays essentiellement rural. Par conséquent, on peut s'interroger sur le point de savoir si la position de BC sur cette question est contingente ou de principe.

Hormis ce point, fondamental il est vrai, BC préconise

- une multiplicité de circonscriptions plutôt qu'un collège électoral unique (la partialité de chacun aura les mêmes résultats que l'impartialité de tous),

- le renouvellement total de la Chambre plutôt que son renouvellement partiel par moitiés ou par tiers,

- la compatibilité des fonctions ministérielles et parlementaires, afin notamment d'assurer un meilleur contrôle du Gouvernement.

Enfin, BC condamne

- l'interdiction faite aux députés de se faire réélire,

- la lecture par les députés de la lecture de leurs discours (prime aux médiocres),

- l'indemnité parlementaire.

La condamnation de l'indemnité parlementaire fut une position typiquement bourgeoise et "classiste" à laquelle les socialistes du XIX^{ième} siècle opposèrent le slogan : "refuser l'indemnité parlementaire c'est imposer le silence aux pauvres".

8.4.5.- Le pouvoir judiciaire

[Retour à la table des matières](#)

Pour BC, ce pouvoir est davantage une force sociale et constitutionnelle qu'un pouvoir politique à proprement parler car il n'est pas centralisé. Mais, pouvoir ou force, le judiciaire doit être strictement séparé des autres pouvoirs afin notamment de pouvoir prévenir et sanctionner l'arbitraire. Le chapitre que lui consacre BC est d'ailleurs intitulé "Des garanties judiciaires".

Inamovibilité des juges : “Un juge amovible ou révocable est plus dangereux qu’un juge qui a acheté son emploi.” (BC, Principes de politique, Pléiade, p. 1239)

Leur nomination doit appartenir au Prince car le peuple pourrait se tromper.

Les juges doivent se voir attribuer des appointements considérables afin que soit sauvegardée leur indépendance. (Solution inverse à celle préconisée pour les députés dont l’indépendance n’est apparemment pas souhaitée par l’auteur.)

BC est un défenseur de l’État de droit, avant la lettre comme l’atteste son plaidoyer contre les juridictions ou procédures d’exception et en faveur de la stricte observation des formes judiciaires :

“Les formes sont nécessaires ou sont inutiles à la conviction : si elles sont inutiles, pourquoi les conservez-vous dans les procès ordinaires ? Si elles sont nécessaires, pourquoi les retranchez-vous dans les procès les plus importants ? Lorsqu’il s’agit d’une faute légère, et que l’accusé n’est menacé ni dans sa vie, ni dans son honneur, l’on instruit sa cause de la manière la plus solennelle ; mais lorsqu’il est question de quelque forfait épouvantable, et par conséquent de l’infamie et de la mort, l’on supprime d’un mot toutes les précautions tutélaires, l’on ferme le Code des lois, l’on abrège les formalités, comme si l’on pensait que plus une accusation est grave, plus il est superflu de l’examiner !”

BC est favorable à l’institution du jury, école d’éducation civique.

Comme les autres pouvoirs, le judiciaire est limité, notamment par le droit régalien de grâce.

8.5- Autonomie locale

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à bien des auteurs français de tradition jacobine, BC y est très favorable. Ce qui n’intéresse qu’une fraction de la population doit être décidé par elle seule. Il se prononce en faveur de “patriotismes locaux”.

8.6.- Religion et société

[Retour à la table des matières](#)

Nettement athée à la manière d’Helvétius dans sa jeunesse, BC demeura longtemps sceptique et mourut après avoir retrouvé, semble-t-il, une fois chrétienne libérale, à l’image de sa foi politique. Plus anti-catholique qu’anti-clérical sous la République, il devint par la suite plus tolérant qu’anticlérical.

Il travailla pendant vingt-cinq ans sur un ouvrage intitulé *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* qui parut finalement en 1824. Il juge la religion nécessaire à l'homme mais s'insurge contre ceux qui prétendent la défendre en arguant de son utilité pour la société.

Partisan d'une tolérance totale et du libre examen pour tous, il se prononce pour la séparation de l'Église et de l'État ; mais de cette séparation il ne résulte pas que les cultes ne doivent pas être subsidiés, bien au contraire.

“Il en est des religions comme des grandes routes, écrit-il, j'aime que l'État les entretienne pourvu qu'il laisse à chacun le droit de préférer les sentiers.” (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1231)

8.7.- Liberté de la presse

[Retour à la table des matières](#)

BC lui accorde une importance exceptionnelle dans la mesure où il voit en elle dans les sociétés modernes la garantie des garanties.

À ce propos, il convient de signaler une opposition célèbre, bien que contestable, établie par BC, entre la liberté des Anciens et celle des Modernes.

Chez les Anciens, dit-il, la liberté résidait essentiellement dans le droit de participer à la chose publique. L'étroitesse du territoire favorisait cette interprétation. Chez les Modernes, la liberté réside essentiellement dans les garanties offertes par les institutions aux jouissances privées.

Or la presse est le dernier rempart contre les abus de pouvoir et l'arbitraire. Toutefois BC ne lui consacre qu'un bref chapitre de ses *Principes de politique* par ce qu'il venait de publier en 1814 une brochure intitulée *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux considérée sous le rapport de l'intérêt du gouvernement*.

Il ne nie pas que cette liberté puisse donner lieu à des abus, mais il propose que les délits de presse soient soumis au “jugement par jurés”, c'est-à-dire au jury, ce que prévoyait l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire.

8.8.- Les relations internationales

[Retour à la table des matières](#)

8.8.1.- De l'esprit de conquête...

[Retour à la table des matières](#)

Dans cet ouvrage, BC développe l'opposition entre le rôle souvent positif que la guerre a tenu chez les Anciens et ses effets négatifs sur les sociétés modernes dus notamment aux progrès des armements. (BC, *De l'esprit de conquête ...*, Pléiade, p. 995)

“Nous sommes arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder.

La guerre et le commerce ne sont que deux moyens différents d'arriver au même but, celui de posséder ce que l'on désire.” (BC, *De l'esprit de conquête ...*, Pléiade, p. 993)

BC est anti-impérialiste au nom des mêmes principes qui justifient son anti-despotisme et il condamne même les guerres faites au nom de la liberté contre les nations prétendument asservies.

8.8.2.- Principes de politique...

[Retour à la table des matières](#)

Dans cet ouvrage, BC change de ton :

Les relations internationales et la conduite de la guerre sont du ressort du gouvernement lequel toutefois doit être contrôlé par le Parlement.

BC fait l'apologie de l'Acte additionnel qui ne soumet à la ratification du Parlement que les traités portant échange de territoire.

“La seule garantie contre les guerres inutiles ou injustes, c'est l'énergie des assemblées représentatives. Elles accordent les levées d'hommes, elles consentent les impôts.” (BC, *Principes de politique*, Pléiade, p. 1194)

8.9.- En guise de conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Il est frappant que BC ait fait l'objet au XX^{ième} siècle de condamnations passionnées telles celle de Henri Guillemin, *Benjamin Constant Muscadin*, Gallimard, Paris, 1958. Cette sévérité procède vraisemblablement de la confusion opérée par cet auteur entre la vie privée et la vie publique de BC.

Il convient de souligner que plusieurs des idées originales de BC ne nous apparaissent plus telles précisément parce qu'elle sont passées dans nos moeurs.

Il en va ainsi notamment du parlementarisme, des libertés individuelles et de la séparation de l'Église et de l'État.

L'influence de BC a été considérable sur la monarchie de 1830, sur la Constitution belge de 1831 et sur le droit public de nombreux pays qui s'inspirèrent de la Constitution belge, notamment au lendemain de la Ière Guerre mondiale.

9.- Alexis de Tocqueville

[Retour à la table des matières](#)

1835-1840 : *De la démocratie en Amérique*

Se reporter à l'exposé dans

Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours*.

10.- John Stuart Mill (1806 - 1873)

[Retour à la table des matières](#)

Résumé de l'exposé de M. Alexis Keller, Maître-assistant à la Faculté de droit

10.1.- Introduction : Trois raisons d'étudier John Stuart Mill (1806 - 1873)

[Retour à la table des matières](#)

- Grand représentant du libéralisme anglais au XIX^{ième} siècle.

- Sa philosophie politique se réclame de nombreuses traditions de pensée tant britanniques (anglaise, écossaise) que continentales (allemande, française).

- J.-S. Mill a médité sur des problèmes qui nous concernent encore aujourd'hui (Qu'est-ce que la liberté ? Qu'est-ce que la justice sociale ? Quelle est la place des femmes dans nos sociétés ?)

10.2.- Contexte politique anglais, 1790 - 1832 :

[Retour à la table des matières](#)

À la naissance de J.-S. Mill, la Grande-Bretagne est confrontée à quatre grands problèmes :

1. Problème électoral (Qui peut voter ?)
2. Problème commercial (Protectionnisme ou libre-échange ?)
3. Problème social (Comment gouverner la misère)
4. Problème irlandais (Que faire de l'Irlande ?)

10.3.- Contexte idéologique :

[Retour à la table des matières](#)

Quatre courants de pensée ou quatre types de discours politiques tentent de répondre aux problèmes sus-mentionnés :

1. Le radicalisme philosophique :
 - Jeremy Bentham (1748 - 1832) : *Plan of Parliamentary Reform* (1817).
 - James Mill (1773 - 1786) : *Essay on Government* (1820)
 - Westminster Review (1824)
2. Le whiggisme :
 - Thomas Macaulay (1800 - 1859) : *History of England* (1848 - 1861)
 - Edinburgh Review (1802 - 1832)
3. L'idéologie Tory
4. Le discours radical :
 - Radicaux britanniques (Samuel Coleridge, 1772 - 1834)
 - Socialistes ricardiens
 - Socialistes utopistes (Robert Owen, 1771 - 1858)

10.4.- Biographie sommaire :

[Retour à la table des matières](#)

- 1806 : naissance à Londres de John Stuart Mill

- 1809 - 1820 : éducation par son père, qui lui apprend le grec et le latin dès l'âge de trois ans.

- 1821 - 1822 : Etude des oeuvres de Jeremy Bentham. Devient membre de sociétés utilitaristes.

- 1826 : dépression nerveuse et crise « mentale » . Prend ses distances avec la philosophie utilitariste. Nouvelles orientations intellectuelles, notamment grâce à sa future femme, Harriet Taylor (1807 - 1858).

1. Subit l'influence du « groupe de Coleridge », foyer du romantisme allemand en Grande-Bretagne.

2. Se met à méditer les classiques de la pensée politique et sociale française (Saint-Simon, Tocqueville, Comte).

10.5.- Principaux écrits :

[Retour à la table des matières](#)

- *System of Logic* (1843). Mill y développe deux grands thèmes :

1. La science « sociale » est possible et même souhaitable. La vraie question est de savoir quelle méthode doit être appliquée à quelle branche (attaque contre la philosophie intuitionniste et aprioriste).

2. Aucune science ne peut avoir la prétention de découvrir des vérités absolues.

- *Principles of Political Economy* (1848). Dans l'ensemble l'ouvrage de Mill reprend les grandes lignes de l'économie politique classique issue d'Adam Smith et de Ricardo. Mais on y trouve trois innovations de taille :

- Plaidoyer pour une législation contraignante pour soutenir les salaires et les systèmes coopératifs de production.

- Plaidoyer pour une imposition massive de la rente foncière.

- Plaidoyer pour un rôle de l'État dans les domaines de la santé et de l'éducation.

- *On Liberty* (1859). Livre culte du libéralisme anglais. Mill y analyse la question de la liberté individuelle dans son rapport avec la démocratie politique. Très marqué par Tocqueville, il défend l'idée que « l'individu est souverain sur lui-même, sur son propre corps et sur son propre esprit » (Introduction). Tout au long de l'ouvrage, il cherche à lutter contre le moralisme excessif du protestantisme anglais au XIX^{ième} siècle et contre ce qu'il nomme « le despotisme du conformisme et de la coutume » (chapitre 3).

- *Considerations on Representative Government* (1861)

- *Utilitarianism* (1863)

- *The Subjection of Women* (1869). Ouvrage polémique qui cherche à réformer le statut tant juridique que politique de la femme anglaise (droit de vote exigé et modification de la loi sur le mariage).

10.6.- Conclusion :

[Retour à la table des matières](#)

L'oeuvre de J.-S. Mill apparaît toute entière empreinte d'une réflexion d'ordre éthique ainsi qu'en témoigne son Autobiography publiée à titre posthume en 1873.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

Troisième partie

Les socialismes

I- Prologue : Naissance et affirmation de la Révolution industrielle

[Retour à la table des matières](#)

L'apparition des socialismes et des autres mises en question de l'organisation économique de la société au début du XIX^{ième} siècle furent perçue par la plupart des politiques de l'époque comme des événements aussi inattendus que le fut la Révolution scientifique au XVII^{ième} siècle. Elle était évidemment en rapport avec le surgissement de ce que l'on appela le paupérisme, c'est-à-dire de la misère d'une nouvelle classe sociale, celle du prolétariat industriel naissant. Mais de nos jours elle est incompréhensible pour qui ferait l'impasse sur ce qu'il est convenu d'appeler la Révolution industrielle.

Toutes les sociétés traditionnelles sont tributaires de la seule énergie solaire, puisque l'énergie musculaire, humaine ou animale, procède de la photosynthèse chlorophyllienne et que les énergies hydrauliques et éoliennes proviennent directement de l'astre solaire. Même la société médiévale qui, à certains égards se distança des sociétés traditionnelles, resta tributaire de l'énergie solaire. Il en va de même du système technique dit classique des XVII^{ième} et XVIII^{ième} siècles. Aussi bien, la Révolution industrielle ne doit-elle pas être datée de la fin du XVIII^{ième} siècle. C'est seulement son démarrage qui a eu lieu en Angleterre et en Ecosse à cette époque.

On s'accorde aujourd'hui généralement pour la faire débiter "... en Angleterre à partir de l'extrême fin du XVIII^{ième} siècle, dans les autres pays européens à des dates diverses qui s'étageraient des années 1825-1830 à 1850-1860." Bertrand Gille, *Histoire des techniques*, collection La Pléiade, Paris, 1978.

La Révolution industrielle est donc un phénomène socioculturel complexe dont la diffusion en Europe occidentale et en Amérique du nord date pour

l'essentiel du XIX^{ième} siècle et dont l'extension mondiale est pour l'essentiel postérieure à la II^{ième} Guerre mondiale.

Les causes de ce phénomène sont multiples et toujours controversées. Elles tiennent notamment à l'épuisement relatif du bois en tant que combustible et à son remplacement progressif par le charbon, au rapprochement entre certains scientifiques et certains ingénieurs ou praticiens, enfin - et c'est un aspect souvent sous-estimé - à la diffusion de constructions juridiques jusque là exceptionnelles, les sociétés de capitaux, dont la forme la plus représentative de nos jours, la société anonyme, n'apparaît qu'au début du XIX^{ième} siècle.

Même si l'invention de la première machine à vapeur connue est attribuée au physicien et ingénieur grec Héron d'Alexandrie du II^{ième} siècle avant notre ère (l'"éolipile" était en réalité un petite turbine), elle était condamnée à ne rester qu'une curiosité, qu'un jouet, en raison notamment de l'institution de l'esclavage et de la méconnaissance de la pression atmosphérique par les Anciens.

Il est donc largement justifié de voir dans l'ingénieur écossais James Watt (1736 - 1819), inventeur des premières versions commerciales de la machine à vapeur, l'un des pères de la Révolution industrielle. Mais contrairement à l'imagerie conventionnelle qui le présente encore le plus souvent comme un bricoleur astucieux, voire génial, James Watt n'était pas qu'un "ouvrier mécanicien" mais un préparateur scientifique de l'Université de Glasgow, proche collaborateur de Joseph Black, professeur de physique et de chimie à cette Université, l'un et l'autre étant contemporains et amis d'Adam Smith. (Cf. D. S. L. Cardwell, *From Watt to Clausius, The Rise of Thermodynamics in the early industrial age*, Heinemann, London, 1971, et *Technology, Science and History*, Heinemann, London, 1972.)

Au demeurant, l'aspect novateur de la Révolution industrielle n'est pas la machine, comme on le dit trop souvent encore, mais bien la machine dotée d'un moteur mû par le charbon, donc par une énergie fossile qui, certes, est bien d'origine solaire, mais stockée à une échelle de temps géologique et en quantité limitée. L'apparition des moteurs à combustion interne dans la seconde moitié du XIX^{ième} siècle et leur diffusion au XX^{ième} siècle consacrèrent le remplacement progressif et partiel du charbon par le pétrole, mais ce dernier est également une énergie fossile dont le stock est encore plus limité que celui du charbon. Par conséquent la société industrielle fondée sur les énergies fossiles est bien une société foncièrement différente de toutes les sociétés traditionnelles car ces dernières sont toutes tributaires de l'énergie solaire actuelle, c'est-à-dire provenant chaque jour du soleil, même si le bois par exemple consacre bien une certaine accumulation de cette énergie, mais à un échelle de temps historique et non point géologique.

On comprend mieux les incertitudes que susciterent l'apparition et la diffusion des grandes manufactures, puis des usines actionnées par des moteurs non plus hydrauliques mais utilisant de l'énergie fossile, en relevant que le concept physique d'"énergie" en tant que capacité de produire du "travail" mécanique se dégage progressivement pour n'être couramment utilisé que dans la seconde moitié du XIX^{ième}. Il est d'ailleurs symptomatique que ce terme, emprunté au langage courant, comme d'ailleurs ceux de "travail" et de "puissance", soient centraux pour la science de la chaleur qu'est la thermodynamique, terme qui, lui, date du milieu du XIX^{ième} siècle. Toutefois les relations de ces notions avec l'économie et la politique ne s'imposèrent pas à l'évidence à la plupart des penseurs de l'époque. (Cf. François Vattin, *Le travail. Économie et physique 1780 - 1830*, Collection Philosophies, PUF, Paris, 1993)

Les doctrines socialistes, anarchistes et communistes sont donc filles de la Révolution industrielle apparue *grosso modo* deux siècles après la Révolution scientifique tout autant que de la Révolution française laquelle d'ailleurs vit pour la première fois des hommes de sciences accéder aux plus hautes responsabilités politiques et militaires, tels le mathématicien Gaspard Monge et l'ingénieur Lazare Carnot. Faute de les percevoir comme telles on est condamné à les juger à l'aune des philosophies politiques dites classiques, donc hors contexte. Nées dans la première moitié du XIX^{ième}, ces doctrines sont d'ailleurs intellectuellement hétérogènes. Ainsi Henri de Saint-Simon, disciple des philosophes des Lumières, fut le chantre de l'industrialisme et du productivisme, Charles Fourier, précurseur de la psychologie des profondeurs, fut l'apologue des passions qui dûment combinées devaient permettre de dépasser le stade de la civilisation pour accéder à celui du garantisme puis de l'harmonie sociale, Robert Owen, après s'être illustré par un paternalisme patronal prospère, préconisa la rénovation sociale à partir d'une expérience communautaire lancée aux États-Unis d'Amérique, Hippolyte Colins de Ham, marqué par le rationalisme de l'École des Idéologues disciples de Condillac et par l'évolutionisme avant même Darwin, entreprit de poser les bases d'une science sociale déduite de la "démonstration de l'immatérialité et de l'éternité des âmes", Etienne Cabet, justifiant son communisme intégral par l'Évangile et désespérant de le réaliser en France amorça lui aussi une expérience communautaire aux États-Unis, Proudhon, père de l'anarchisme, contesta systématiquement la plupart des institutions, à commencer par la propriété, dans l'espoir d'en favoriser le dépassement, enfin s'inspirant du néo-hegelianisme de gauche Karl Marx s'efforça de démontrer que les contradictions inhérentes au mode de production capitaliste déboucheraient sur la Révolution prolétarienne qui elle-même conduirait à l'avènement d'une société sans classe.

Ces diverses doctrines et plusieurs autres furent en concurrence pendant pratiquement tout le XIX^{ième} siècle car ce n'est qu'à partir de la fin du siècle que le marxisme - et l'on serait tenté de dire les marxismes - surclassa les autres dans le mouvement ouvrier et dans l'intelligentsia socialiste. Sur le fond, toutes ces

doctrines ont en commun de remettre en cause le système capitaliste et d'affirmer la dignité du travail. Sur la forme, une caractéristique commune à la plupart de ces doctrines est d'avoir été diffusées par un ou plusieurs auteurs autres que celui de son "inventeur". Tel fut le cas pour le saint-simonisme dont la diffusion doit beaucoup à Enfantin et Bazar, pour le fouriérisme dont le propagateur fut Victor Considérant, pour le colinsisme ou "socialisme rationnel" dont les porte-parole furent Louis et Agathon De Potter, pour l'anarchisme qui, après la mort de Proudhon, s'identifia pour un temps à la personne sulfureuse de Bakounine et bien sûr pour le marxisme dont le vrai fondateur, selon Maximilien Rubel, fut Friedrich Engels.

II- Claude Henri Saint-Simon (1760 - 1825) et l'École saint simonienne (1825 - 1864)

[Retour à la table des matières](#)

1.- Vie et oeuvre

[Retour à la table des matières](#)

- Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon naquit à Paris en 1760 dans une vieille famille de noblesse picarde dont une légende voulait qu'elle remontât à Charlemagne.

- En 1773, son père le fit incarcérer à Saint-Lazare car Claude-Henri avait refusé de faire sa première communion.

- Par la suite, élève de d'Alembert il fut marqué par les Encyclopédistes et particulièrement par Condorcet.

- En 1779 il prit part à la Révolution américaine comme jeune officier dans la brigade de La Fayette. "J'entrevis que la révolution d'Amérique signalait le commencement d'une nouvelle ère politique; que cette révolution devait nécessairement déterminer un progrès important dans la civilisation générale et que, sous peu, elle causerait de grands changements dans l'ordre social existant en Europe."..."C'est en Amérique, c'est en combattant pour la cause de la liberté industrielle que j'ai conçu le premier désir de voir fleurir dans ma patrie cette plante d'un autre monde; ce désir a, depuis, dominé toute ma pensée."

- Intérêt du jeune Saint-Simon pour les voies de communication :
- SS propose au Vice-roi du Mexique le creusement d'un canal pour relier l'Atlantique au Pacifique.
- De passage en Espagne quelques années après, il proposa le creusement d'un canal reliant Madrid à Séville et l'Atlantique par le Tage, le Guadiana et le Guadalquivir.
- Il lança ensuite une entreprise de diligences en Andalousie.
- (- Après Thermidor, il lança une entreprise de transports en France... qui toutefois périclita du fait de la défection de son associé Redern.
- Comme on le verra plus loin, ses disciples devinrent les protagonistes du Canal de Suez en Egypte.)
- SS rentre en France en 1789 et prend temporairement le nom de Claude Bonhomme !
- Associé à Redern il monta l'une des plus grosses entreprises de transaction des "biens nationaux" confisqués à l'Église catholique.
- Il fut enfermé sur ordre du Comité de Salut public à Sainte-Pélagie puis au Luxembourg... puis libéré grâce à Thermidor.
- Vers 1798 il abandonna les affaires afin de se consacrer à la fréquentation des sciences et des savants tels les médecins Vicq-d'Azir et Cabanis, les mathématiciens Monge et Lagrange et le chimiste Berthollet.
- C'est pendant la période du Consulat et de l'Empire (1795-1815) que SS s'affirme comme un réformateur, auteur d'une multitude de brochures visant notamment à lancer une Nouvelle Encyclopédie qui ne serait plus révolutionnaire mais réorganisatrice. Durant cette période, il paraît se situer dans la mouvance de la *Décade philosophique*, organe de l'intelligentsia française rétive au pouvoir personnel.
- *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains* (1803) est son premier ouvrage. SS y exprime sa vive admiration pour Newton et son souhait de voir se constituer un "Conseil de Newton" comprenant 21 savants élus par leurs pairs pour représenter Dieu sur Terre ! Il restera obsédé jusqu'à sa mort par la nécessité de réorganiser le pouvoir spirituel.

- En 1806, après avoir mené une existence fastueuse, SS tombe dans la misère, survit en se faisant copiste, en acceptant l'assistance de son ancien valet, puis en exerçant les fonctions modestes de sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal.

- De 1814 à 1817, il eut comme "secrétaire" Augustin Thierry qui se fit connaître plus tard comme historien.

- De 1817 à 1824, il eut comme "secrétaire" Auguste Comte, le futur philosophe, qui se brouilla avec lui non sans lui avoir emprunté nombre d'idées constitutives du "positivisme".

- Dans *L'organisateur* (2 vol. 1819-1820) SS développa une célèbre "parabole" d'après laquelle "la disparition de l'État ne serait pas même remarquée".

- Dans *Du système industriel* (1821) SS fait l'apologie des producteurs, des entrepreneurs et des ingénieurs aux ouvriers, sans oublier les artistes, et voue aux gémonies "les légistes et les métaphysiciens".

- Dans son dernier ouvrage *Le nouveau christianisme* (1825), année de sa mort, SS se préoccupe particulièrement de l'éthique sociale et de "l'amélioration la plus prompte et la plus complète de l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre" qu'il avait appelée dans d'autres publications "le nouveau prolétariat". Selon Henri Desroche : "Ce que l'ancien christianisme promettait sous la forme éternelle d'une surnature, le nouveau christianisme le promet sous la forme temporelle d'une sur-société... Cet ennemi des religions du passé est à l'origine de toutes les grandes religions modernes : productivisme, technocratie, socialisme."

- Son disciple le plus proche était alors Olinde Rodrigues, alors âgé de 31 ans, ancien répétiteur de mathématiques à l'École polytechnique et directeur de la Caisse hypothécaire, c'est-à-dire banquier de son état.

2.- L'École saint-simonienne (1825 - 1864)

[Retour à la table des matières](#)

- Après la mort de Saint-Simon, ses disciples se regroupèrent autour de Prosper Enfantin, ingénieur polytechnicien et fils de banquier (1796-1864) et de Armand Bazard (1791-1832), de Hippolyte Carnot (1801-1888) qui devait devenir ministre de l'instruction publique en 1848, et ils éditèrent un ouvrage collectif intitulé *Exposition de la doctrine saint-simonienne* dont les deux volumes

parurent en 1829 et 1830. Selon Gurvitch, cet ouvrage se distingue de la pensée de Saint-Simon sur plusieurs points :

- Sa conception de l'histoire est plus déterministe que celle de Saint-Simon.
- Il développe de façon plus systématique l'opposition entre les époques organiques et les époques critiques de l'histoire et insiste sur l'élément de lutte qui anime ces dernières.
- Il constate l'existence de la concentration industrielle et se prononce en faveur de la collectivisation des moyens de production.
- Il renonce à la dissolution de l'État dans la société et prend des positions étatistes.
- Il accentue la tendance panthéiste et religieuse du saint-simonisme, ouvrant la voie à sa transformation en religion.
- *L'Exposition de la doctrine saint-simoniennne* comporte des passages qui anticipent sur le *Manifeste communiste* : "L'homme a jusqu'ici exploité l'homme. Maîtres et esclaves, patriciens, plébéiens ; seigneurs, serfs, propriétaires, fermiers, oisifs et travailleurs, voilà l'histoire progressive de l'humanité jusqu'à nos jours." Et elle comporte l'un des leitmotivs du socialisme "À chacun selon ses capacités. À chaque capacité selon ses oeuvres." (La formule communiste, préconisée par Etienne Cabet peu après étant libellée : " De chacun selon ses capacités. À chacun selon ses besoins.")
- Dès 1829, Enfantin et Bazard furent nommées Papes de la l'Église saint-simoniennne qui entama un prosélytisme intensif, tout d'abord en France, qui ensuite se propagea non seulement en Europe mais sur tous les continents. Cf à ce sujet Rouchdi Fakkar, *Sociologie, Socialisme et Internationalisme prémarxistes. L'influence de Saint-Simon*, thèse de doctorat ès lettres de l'Université de Genève, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1968, 333 pages.
- Les deux principaux organes saint-simoniens dans la France de l'époque furent
 - *L'organisateur*, hebdomadaire qui parut de 1829 à 1831, et
 - *Le Globe*, dirigé par l'économiste Michel Chevalier et par le journaliste Pierre Leroux, le premier à avoir utilisé, dans son journal d'ailleurs, le mot "socialisme" en français.
 - En 1831-1832, Bazard et Rodrigues rompirent avec Enfantin à propos du rôle de la femme dans la société industrielle. Bazard et Rodrigues voulaient

conserver le mariage. Enfantin n'en avait que faire enflamma ses disciples dans l'attente de la "femme-messie".

- De 1833 à 1836 Enfantin et ses disciples émigrèrent en Egypte (que Bonaparte avait popularisé en France) où ils préconisèrent le percement du canal de Suez (idée qui fut ensuite reprise et menée à bien par Ferdinand de Lesseps), s'intéressèrent à l'érection d'un barrage sur le Nil et à nombre d'autres projets qui marquèrent l'Egypte.

- Une partie des saint-simoniens rejoignit d'autres mouvances socialistes, à commencer par le fouriérisme, mais d'autres, à commencer par Enfantin, jouèrent un rôle majeur dans l'industrialisation sous la monarchie de juillet (1830-1848) et sous le IInd Empire (1850-1870). Enfantin devint l'un des patrons des nouveaux chemins de fer et il opéra même la fusion du réseau Paris-Lyon-Marseille. Jacob et Isaac Pereire qui avaient été à l'origine des premiers chemins de fer français à partir de 1835, créèrent le Crédit mobilier en 1852 puis la Compagnie générale transatlantique (CGT !).

3.- Principaux apports du saint-simonisme

[Retour à la table des matières](#)

3.1.- Distinction des périodes organiques et critiques dans l'histoire de l'Humanité

[Retour à la table des matières](#)

Le moyen âge fut une époque organique pendant laquelle les institutions étaient en harmonie avec les moyens de production.

La période révolutionnaire qui commence en 1789 est une période critique.

3.2.- Il appartient à l'État de diriger la production en fonction des besoins de la classe prolétarienne.

[Retour à la table des matières](#)

3.3.- Principe socialiste de rétribution :

[Retour à la table des matières](#)

"De chacun selon ses capacités. À chaque capacité selon ses oeuvres". (Par opposition à la formule communiste d'un Cabet : "De chacun selon ses capacités. À chacun selon ses besoins".

3.4.- Nécessité d'un nouveau pouvoir spirituel.

[Retour à la table des matières](#)

Dans un premier temps, chez Saint-Simon : Conseil Newton composé de savants et d'artistes.

Dans un second temps : l'Église saint-simonienne et ses Papes.

Formule quasi-mystique :

“Au gouvernement des hommes fera place l'administration des choses.”

3.5.- Emancipation de la femme.

[Retour à la table des matières](#)

3.6.- Abolition de l'héritage.

[Retour à la table des matières](#)

4.- Bibliographie sommaire

[Retour à la table des matières](#)

- Sébastien Charlety, *Histoire du saint-simonisme*, Ed. or. Paul Hartmann, Paris, 1931, Éditions Gonthier, 1965, 282 pages.

- Rouchdi Fakkar, *Sociologie, Socialisme et Internationalisme prémarxistes. L'influence de Saint-Simon*, thèse de doctorat ès lettres de l'Université de Genève, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1968, 333 pages.

- Ghita Ionescu ed., *The Political Thought of Saint-Simon*, Oxford University Press, 1976, 245 pages.

III- Charles Fourier (1772 - 1837) et l'École sociétaire (1834 - 1900)

[Retour à la table des matières](#)

Ne pas confondre Charles Fourier avec son illustre homonyme le baron Joseph Fourier (1768-1830), égyptologue (il avait accompagné Bonaparte en Egypte) et mathématicien auteur d'une *Théorie analytique de la chaleur* parue en 1822 qui précède de deux ans l'ouvrage fondateur de la thermodynamique de Sadi Carnot (1796-1832), *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance* (1824).

3.1.- Vie et oeuvre de Charles Fourier

[Retour à la table des matières](#)

- CF naquit à Besançon dans une famille de commerçants aisés. Son père devint épicier à Lyon. CF est donc jurassien comme son principal disciple, Victor Considérant, et comme Proudhon.

- CF aurait voulu faire une carrière d'ingénieur militaire, mais en tant que roturier, cette perspective lui était fermée sous l'ancien régime. Durant la tourmente révolutionnaire, il prit le parti des modérés anti-conventionnels à Lyon. Arrêté, menacé de l'échafaud, il est finalement libéré et mobilisé dans un régiment de cavalerie, ce qui lui vaudra une mauvaise chute...

- Pendant toute sa vie il travailla dans le commerce qu'il détestait, essentiellement comme commis de bureau. "La vie est un long supplice pour celui qui exerce des fonctions sans attrait".

- Principaux ouvrages de Charles Fourier :

- 1808 *La théorie des quatre mouvements et des destinées générales*

- 1822 *Le traité de l'association domestique agricole* ou *Théorie de l'unité universelle*

- 1829 *Le nouveau monde industriel et sociétaire*

- 1831 *Pièges et charlatanisme des sectes Saint-Simon et Owen*

- 1836 *La fausse industrie*

- 1967 *Le nouveau monde amoureux* (ouvrage que ses disciples n'osèrent pas publier de peur de le déconsidérer...)

- L'oeuvre de CF est non seulement le fait d'un original et d'un utopiste mais également d'un poète qui ne dédaigne pas de donner dans une cosmologie fantastique et de s'intéresser au goût des groseilles sur la lune ! Aussi bien Le nouveau monde industriel et sociétaire est-il celui de ses ouvrages qui relève le plus de l'histoire des doctrines politiques et qui se trouve être le plus lisible.

- Prohétisme de CF : "J'ai marché seul au but, sans chemins frayés, moi seul j'aurai convaincu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur. Avant moi, l'humanité a perdu plusieurs mille ans à lutter follement contre la nature ; moi le premier j'ai fléchi devant cette nature, étudiant l'attraction, organe de ses décrets ; elle a daigné sourire au seul mortel qui l'eût encensé ; elle lui a livré ses trésors. Possesseur du livre des destins, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines, j'élève la théorie de l'harmonie universelle."

3.2.- Idées-force de Charles Fourier

[Retour à la table des matières](#)

- Conception mythique de l'histoire selon laquelle la Civilisation est une phase nécessaire entre la Barbarie et l'Harmonisme.

- Abolition de toute contrainte sociale, la contrainte étant le principe même de la Civilisation : "Tout ce qui est fondé sur la contrainte est fragile et dénote une absence de génie)

- Apologie des passions et des instincts aboutissant à un nouvel ordre social fondé sur l'attraction passionnée. Les spontanités individuelles dûment combinées doivent rendre le travail attrayant et libérer intégralement les victimes de la Civilisation, notamment femmes et enfants.

- Création d'associations complexes de quelques centaines de personnes appelées "phalanges" organisées en unités d'habitation, de production et de consommation appelées "phalanstères" en vue de l'exploitation collective du sol et du libre jeu des passions, grâce auquel le nouveau monde sociétaire supplantera la Civilisation.

3.3.- Psycho-politique de Charles Fourier

[Retour à la table des matières](#)

- Inventaire et classement des passions :

- 5 passions sensuelles : vue, ouïe, goût, odorat, tact,

- 4 passions affectives : amitié, ambition, amour, familisme,

- 3 passions distributives : cabaliste (passion de l'intrigue), papillonne (passion du changement), composite (besoin de jouir à la fois d'une passion des sens et d'une passion de l'âme, ce qui provoque l'enthousiasme).

- Nouvelle répartition des passions en Harmonie :

“Les trois passions, Cabaliste, Papillonne et Composite, étant les plus critiquée par la morale, qui est l'antipode de la nature, on doit présumer que ces passions jouent un grand rôle dans le mécanisme social voulu par la nature ; elles y tiennent le gouvernail...” (Le nouveau monde industriel et sociétaire)

- Théorie du “double essor” des passions

Selon CF, les passions sont susceptibles de se développer dans deux direction opposées, “harmonique” ou “subversive”. En Civilisation, elles se développent généralement dans cette seconde direction car les trois passions les plus importantes (cabaliste, papillonne et composite) y sont presque ignorées.

Pour CF, la jalousie, par exemple, n'est pas une passion autonome mais bien un essor subversif de l'amour. On trouve sous sa plume une anticipation exceptionnelle de plusieurs thèses de la psychologie des profondeurs, particulièrement du freudisme, telles les notions de frustration, de refoulement et de complexe.

“La passion étouffée sur un point se fait jour sur un autre, comme les eaux barrées par une digue ; elle se répercute comme l'humeur de l'ulcère fermé trop tôt.” (Le nouveau monde industriel et sociétaire)

- Combinaison harmonique des passions.

“La morale enseigne à l'homme à être en guerre avec lui-même, résister à ses passions, les réprimer, les mépriser, croire que Dieu n'a pas su organiser sagement nos âmes, nos passions, qu'Il avait besoin des leçons de Platon ou de Sénèque pour apprendre à distribuer les caractères et les instincts. Imbu de ces préjugés sur l'impéritie de Dieu, le monde savant était inhabile au calcul des impulsions naturelles ou attractions passionnées, que la morale proscrit et relègue au rang des vices...”

Il est vrai que ces impulsions ne nous entraînent qu'au mal quand on s'y livre individuellement ; mais il fallait en calculer le jeu sur une masse d'environ deux mille personnes socialement réunies et non sur des familles ou des individus isolés : c'est à quoi le monde savant n'a pas songé ; il aurait reconnu par cette étude, que dès qu'on atteint au nombre de seize cents sociétaires, les impulsions naturelles dites attractions tendent à former des séries de groupes contrastés, dans lesquelles tout entraîne à l'industrie devenue attrayante et à la vertu devenue lucrative :” (Le nouveau monde industriel et sociétaire)

- Libération intégrale de la femme :

CF se prononce pour “réserver aux femmes une moitié d'emplois dans les branches lucratives ; on devra éviter de les reléguer comme parmi nous aux fonctions ingrates, aux rôles serviles que leur assigne la philosophie qui prétend qu'une femme n'est faite que pour ressarcir les vieilles culottes : Les femmes en association, reprendront bien vite le rôle que la nature leur assigne, le rôle de rivales et non pas de sujettes du sexe masculin...

“Les progrès sociaux... s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté ; et les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes...(Le nouveau monde industriel et sociétaire)

3.4.- Victor Considérant et l'École sociétaire

[Retour à la table des matières](#)

- Jurassien comme Fourier et polytechnicien (comme Infantin), Victor Considérant (1808-1893) fut le véritable chef de l'École sociétaire qui compta des personnalités marquantes dans le mouvement socialiste français du milieu du XIX^{ième} siècle, tels Clarisse Vigoureux (dont Considérant épousa la fille), Just Muiron, Jules Lechevallier, aussi polytechnicien qui passa du saint-simonisme au fouriérisme, Godin qui créa des coopératives ouvrières en s'inspirant des idées de Fourier.

- Dans La Phalange, en 1834, puis dans La Démocratie Pacifique, en 1843, et dans ses ouvrages Victor Considérant propagea un fouriérisme élagué qui influença la II^{ième} République et la I^{ère} Internationale (AIT).

- Il suscita la création en 1854 de la Société de colonisation européen-américaine, puis celle du Phalanstère de la Réunion au Texas qui échoua. Néanmoins l'influence de Fourier aux États-Unis n'est pas négligeable. Deux Américains, Channing et Brisbane, imitèrent Victor Considérant et créèrent un phalanstère ... qui fut détruit dans un incendie. Brisbane convertit au fouriérisme

Horace Greely candidat malheureux contre Grant à la Présidence) qui était l'éditeur du New York Tribune dont le correspondant en Europe était Karl Marx. En France, l'École sociétaire s'efforça de faire front à la vague montante du marxisme qui se répandit en France à partir surtout de la publication de l'ouvrage de Albert Schaeffle *La quintessence du marxisme*, traduit en français en 1880 par l'ancien "communard" Benoît Malon.

3.5.- Bibliographie sommaire

[Retour à la table des matières](#)

- Emile Lehouck, *Vie de Charles Fourier*, Denoël-Gonthier, 1978, 251 pages.
- Emile Lehouck, *Fourier aujourd'hui*, Denoël, Paris, 1966, 279 pages.
- *Topique*. Revue freudienne. *Charles Fourier*, PUF, Paris, 1970, 223 pages.

IV- Hippolyte Colins (1783 - 1859) et l'École du socialisme rationnel (1840 - 1940)

[Retour à la table des matières](#)

Notice parue dans l'*Encyclopédie philosophique universelle*, vol. III, pp. 1672-1674, PUF, Paris, 1992.

« Jean-Guillaume-César-Alexandre-Hippolyte de Colins de Ham, philosophe spiritualiste, épistémologue, métaphysicien, sociologue et critique de l'économie politique, est né à Bruxelles le 23 décembre 1783 et décédé à Montrouge, près de Paris, le 12 novembre 1859.

Né sujet autrichien du fait de sa naissance dans la capitale des anciens Pays-Bas autrichiens, Hippolyte Colins devint une première fois français ensuite de l'annexion de la Belgique par la France en 1794, puis ils acquit à son corps défendant la nationalité néerlandaise après la réunion des anciens Pays-Bas autrichiens avec les Provinces-Unies décidée par le Congrès de Vienne en 1815, il est possible qu'il acquit la nationalité espagnole pendant le séjour de quelque douze années qu'il effectua à Cuba entre 1819 et 1830, ensuite de quoi il redevint français en 1830-1831. De sa vie romanesque, on retiendra qu'il fut soldat, puis

officier supérieur, dans la Grande Armée où il termina sa carrière comme aide de camp du général Exelmans dans la Vieille Garde en 1815, qu'il fut diplômé d'agriculture de l'École d'Alfort en 1811, qu'il se rendit une première fois aux États-Unis en 1818, qu'il fut planteur de café, médecin et professeur de médecine et de chirurgie à La Havane dans les années 1820, que, après un séjour à Paris en 1830, il se rendit à Vienne où le duc de Reichstadt le chargea d'une mission auprès de son oncle Joseph Bonaparte, qu'il s'acquitta de cette mission en se rendant derechef aux États-Unis en 1832 et en convainquant Joseph-Bonaparte de revenir en Europe en été 1832, après quoi il s'établit durablement à Paris où il élaborait une oeuvre immense de quelque 40 volumes, non sans prendre part activement, mais par la plume, à la révolution de 1848, ce qui lui valut une condamnation à la « transportation en Algérie » qui, toutefois, fut commuée en quelques mois d'emprisonnement en France.

Marqué par l'École des idéologues de Destutt de Tracy, Cabanis, Degerando, disciples de Condillac, et plus particulièrement par Geoffroy de Saint-Hilaire, un précurseur du transformisme, et par le philosophe Laromiguière, Colins publia anonymement en 1835 les deux premiers volumes d'un ouvrage jamais achevé intitulé *Du pacte social et de la liberté considérée comme complément moral de l'homme* qui, du fait de sa prise de position en faveur de la collectivisation du sol, lui valut d'être considéré au XIX^{ème} siècle comme le premier théoricien du collectivisme, encore que, dans cet ouvrage, comme dans tous ceux qui suivirent, Colins s'affirmât comme un partisan farouche d'une économie de marché et de la libre entreprise.

C'est autour de 1838 que se situe l'événement central de la vie intellectuelle et spirituelle de Colins, lorsqu'il parvint à la « démonstration rationnellement incontestable » de l'immatérialité des âmes, avec pour conséquences purement déductive une preuve entièrement nouvelle de l'existence non point de Dieu, mais du Logos, qu'il appelle l'éternelle raison ou l'éternelle justice.

Jamais homme ne fut plus sûr que Colins d'avoir non seulement trouvé mais encore démontré la vérité, l'absolu. La métaphysique, la morale, le droit, la politique, l'économie, voire l'histoire, s'en trouvaient révolutionnés au point d'être enfin promus au rang de sciences réelles, ou plutôt, elles lui apparurent dès lors comme un corps unique de déductions syllogistiques découlant de la vérité centrale et constituant l'ensemble des sciences morales en une science des sciences, la science sociale rationnelle, rendant compte de tous les comportements humains, même les plus irrationnels.

Que cette science nouvelle dût prendre la place exacte des vieilles religions révélées minées par le libre examen, voilà qui ne pouvait surprendre et scandaliser qu'un monde auquel le scepticisme issu du matérialisme avait ôté toute confiance en la raison et jusqu'au goût de la vérité.

Ces indications permettent de comprendre le double aspect de l'oeuvre énorme dont Colins entreprit la rédaction entre 1840 et 1842.

D'un côté, nous trouvons son *magnum opus*, la *Science sociale*, fort de 19 volumes, dans lequel il expose sa doctrine méthodiquement en expliquant et justifiant ses prémisses philosophiques pour en déduire leurs conséquences dans tous les domaines. Les cinq premiers tomes de la *Science sociale* parurent à Paris en 1857. Dix volumes furent édités à Bruxelles entre 1882 et 1896 par des disciples, et le contenu de quatre autres volumes fut publié dans la *Philosophie de l'avenir* - Revue du socialisme rationnel et *La société nouvelle*, périodiques franco-belges, entre 1875 et 1914. Nul doute que Colins ne destinât ce travail surtout aux générations à venir, de même que sa réfutation de Proudhon intitulée *De la justice dans la science hors l'Église et hors la révolution* qui débute d'ailleurs par une « préface dédicatoire à une prochaine génération », dont les trois volumes parurent à Paris en 1860-1861.

D'un autre côté, il y a ses ouvrages essentiellement critiques et prolégoménaires : *Qu'est-ce que la science sociale ?*, 4 volumes, Paris, 1853-1854 ; *L'économie politique, source des révolutions et des anarchies prétendues socialistes*, 6 volumes, dont trois parurent à Paris en 1856-1857, et trois autres à Bruxelles entre 1882 et 1892 ; *Société nouvelle, sa nécessité*, 2 volumes, Paris, 1857 ; *De la souveraineté*, 2 volumes, Paris, 1857.

Si la plus grande partie de l'oeuvre de Colins ne parut qu'en 1857, les manuscrits des premiers tomes de sa *Science sociale* et de son *Économie politique*, pour ne citer qu'elles, datent des années 1840-1845, époque à laquelle ils circulaient déjà par ses principaux disciples. Le premier et plus célèbre d'entre eux fut l'ancien révolutionnaire et membre du Gouvernement provisoire de Belgique, Louis De Potter (1786-1859), qui était alors connu aussi en tant que historien critique du christianisme. Mais il y eut également le naturaliste et économiste espagnol Ramón de la Sagra (1798-1871) qui, toutefois, ne fut fidèle à l'orthodoxie colinsienne que de 1844 à 1848 et surtout le fils de Louis De Potter, Agathon De Potter (1827-1906), médecin et musicien de formation, qui consacra toute sa vie et son oeuvre à la diffusion du « socialisme rationnel », c'est-à-dire du colinsisme, particulièrement sous ses aspects épistémologiques et économiques. Paradoxalement, Louis De Potter et Ramón de la Sagra publièrent des ouvrages, des articles et même des périodiques colinsiens bien avant Colins, dès 1840 pour le premier, et dès 1844 pour le second, de sorte que le « socialisme rationnel » fit des adeptes, en tout cas en Belgique, avant que Colins n'eût publié les premiers éléments de sa « découverte », ce qui se produisit en 1848.

Il est piquant de constater que, aux antipodes de Karl Marx dont il semble avoir ignoré jusqu'à l'existence sa vie durant, dès les premières pages de son *magnum opus*, *Science sociale*, Colins se propose de réfuter le « matérialisme prétendu scientifique » qui lui paraissait non seulement procéder d'une

interprétation fallacieuse du transformisme, auquel lui-même adhérait, mais surtout gangrener les sciences morales et devoir conduire les sociétés modernes à la catastrophe par des guerres civiles et internationales toujours plus violentes. Ce n'est, toutefois, que à la fin du tome V de cet ouvrage monumental qu'il présente, dans tous ses développements, sa fameuse démonstration de l'immatérialité et de l'éternité des âmes ainsi que la formule du Logos qui en découle. Cette ontologie, présentée comme rationnelle, débouche sur une affirmation originale de la souveraineté à venir de la raison.

Commandé par l'annonce ardente de cette nouvelle souveraineté, la métaphysique colinsienne débouche sur un socialisme qui, alliant le collectivisme à économie de marché, vise à inverser globalement les valeurs et relations sociales par l'assujettissement définitif du capital au travail, de la production à la consommation, dans un cadre politique non point national ni internationaliste, mais mondial ou universaliste.

Dans les domaines économique et social notamment, délaissant systématiquement le réformisme, Colins se contente de dégager les conditions a priori, donc abstraites, de cette souveraineté, appelée encore logocratie, en fonction de sa vision métaphysique centrale et plus particulièrement en application de la distinction absolue des êtres et des choses que consacre sa fameuse démonstration.

Selon lui, il n'y a liberté sociale réelle que si chaque individu s'est vu offrir un égal accès aux richesses intellectuelles et si l'organisation sociale consacre sa domination sur les richesses matérielles au moyen d'une concurrence enfin libérée du joug capitaliste. Ce qui importe à cette fin, ce n'est pas de poursuivre une chimérique égalité absolue des fortunes, une collectivisation despotique de tous les moyens de production et moins encore la suppression des risques individuels inhérents à la liberté économique, mais tout simplement d'inverser les principes qui ont permis à la bourgeoisie d'instaurer son pouvoir sur le règne de l'argent : que l'on substitue le droit rationnel au droit naturel, la société de tous à l'État des plus forts, l'instruction réelle généralisée à l'instruction illusoire de quelques-uns, les associations de travailleurs aux associations de capitaux, le crédit personnel au crédit hypothécaire et surtout, que l'on remplace « l'armée industrielle de réserve » des chômeurs par un fonds social de réserve comprenant la propriété immobilière tout entière ainsi que la majeure partie des capitaux accumulés sous le règne de la force, et cette propriété collective, rationnellement employée, jouera en faveur du travail le même rôle que le chômage remplit au bénéfice du capital ; elle en établira la domination beaucoup plus sûrement que ne pourrait le faire toute contrainte juridique, mais, s'agissant d'une domination fondée sur la vérité, sur la raison, et non sur la force, elle durera autant que notre humanité elle-même.

Présenté ainsi, le socialisme rationnel a souvent été incompris car interprété dans une perspective étatiste, interventionniste et dirigiste qui lui est foncièrement

étrangère. Colins aurait d'ailleurs pu faire sienne la parole de Fourier : « Tout ce qui est fondé sur la contrainte est fragile et dénote une absence de génie. » En matière économique, le socialisme rationnel n'est autre qu'un libéralisme absolu délivré des féodalités financières.

En effet, il limite très étroitement le rôle de l'État qui se voit interdire toute activité économique de production, il est anti-interventionniste car axé tout entier sur le principe de la libre concurrence et il est anti-dirigiste car il ne reconnaît d'autre autorité que la raison. Il vise essentiellement à assurer constamment le maximum de liberté à tous les hommes, ce qui implique nécessairement :

1. Que le paupérisme moral soit anéanti par la diffusion de la démonstration de l'immatérialité des âmes et de la réalité de l'ordre moral ; que par conséquent le dévouement soit socialement considéré comme relevant de la raison et non de la sottise ; et que cette vérité soit socialement inculquée à tous les mineurs indistinctement, par l'éducation et l'instruction.

2. Que le paupérisme matériel soit anéanti par la collectivisation du sol, source passive originaire de toute richesse, et de la majeure partie des capitaux mobiliers accumulés par les générations passées, donc sous la souveraineté de la force, collectivisation qui pour être réelle doit être le fait d'une société devenue effectivement l'association de tous et non plus des seuls forts.

3. Que la société soit seule chargée de l'éducation et de l'instruction pour développer au maximum l'intelligence de tous les individus afin d'établir entre eux une concurrence réellement libre, de manière que le bien-être de chacun soit autant que faire se peut la mesure de son travail, celui des in-aptés au travail étant pris en charge par la collectivité au nom de la fraternité.

4. Que la société s'abstienne désormais de concurrencer quiconque dans la production, mais qu'elle garantisse la libre concurrence généralisée en proscrivant absolument toute association de capitaux, en attribuant à chaque individu une dot sociale à titre de prêt à son entrée dans la vie active, et en affermant la terre, divisée rationnellement en lots agricoles et industriels, aux plus offrants et derniers enchérisseurs individuels ou collectifs, les associations de travailleurs étant bien sûr autorisées par la raison.

C'est en 1855 que Colins reçut la visite d'un Suisse d'éducation protestante qui devint très rapidement son disciple préféré : Adolphe Hugentobler (1810-1890). Né à Cortaillod, dans le canton de Neuchâtel, où il possédait alors une entreprise textile qui, comme celle d'Engels, devait servir bientôt d'autres fins que celles du capitalisme, il avait en outre des intérêts considérables dans le Rio Grande do Sul au Brésil, et peut-être aussi en Uruguay.

Toutefois, en juillet 1858, Hugentobler ayant dû partir brusquement pour le Rio Grande où sa fortune se trouvait menacée par un escroc, Colins se retrouva dans un cruel isolement intellectuel qu'aggravaient son grand âge et la maladie. Ses forces l'ayant progressivement abandonné, il expira le 11 ou le 12 novembre 1859 avant d'avoir pu terminer son ouvrage *De justice...* mais plus confiant que jamais dans la réalisation de l'espérance qu'affirmait sa devise : *Adsit mens populis !*

Bibliographie relative à Colins :

[Retour à la table des matières](#)

- *Archives generales du Royaume*, à Bruxelles, Fonds Raffin, appelé également Fonds Colins.

- *Archivo nacional de Cuba*, Gobierno civil, 1676, 83953.

- *Archivo central de la Universidad de La Habana*, Secretaría general, Expediente Hipólito Collins (sic), Año 1824.

- *Catedral de La Habana*, Año 1820, Libro 10 de matrimonios españoles, f°1, partida n°- 1.

- *Österreichisches Staatsarchiv*, Abt. : Haus-, Hof- und Staatsarchiv. Bestand Staatskanzlei, Frankreich Weisungen, Kart. 281 und 283.

- A. De Potter, « *Résumé de l'économie sociale d'après les idées de Colins* », in *La Philosophie de l'avenir. Revue du socialisme rationnel*, 1880-1881, n°- 66, p. 169 SS.

- L. De Potter, *Souvenirs intimes. Retour sur ma vie intellectuelle et le peu d'incidents qui s'y rattachent, 1786-1859*, Bruxelles, Imprimerie Veuve Monnom, 1900, passim.

- J. Noël, *Un philosophe belge, Colins (1783-1859)*, Mons, *La Société nouvelle*, 1909.

- H.P.G. Quack, *De socialisten, personen en stelsels*, t. III, Amsterdam, P.N. van Kampen en Zoon, 1900, passim.

- L. Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, t. II, Bruxelles, Dechenne et Cie, Paris, Cornély et Cie, 1907.

- R.N. Cortadellas, *Dignidades nobiliarias en Cuba*, Madrid, 1954, p. 645.
- « Colins (Juan Guillermo A.H.) » , in *Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana*, t. XIV, s.d., p. 81.
- « Colins (Jean Guillaume César Alexandre Hippolyte, baron de) », in *Grand Larousse encyclopédique*, t. III, 1960, p. 253.
- I. Rens, *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, Neuchâtel, La Baconnière, 1968, 547 pp.
- I. Rens, éd. , *Anthologie socialiste colinsienne*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970, 358 pp.
- I. Rens, « Colins et Sade », dans *Res publica, revue de l'Institut belge de science politique*, Bruxelles, 1971, n°- 1.
- M. Mammerickx, « Jean-Guillaume de Colins de Ham, un agronome alforien aux sources du socialisme et de la sociologie ?, I. L'homme, sa vie, son oeuvre et ses études à l'École d'Alfort. II. La formation d'un philosophe », dans *Recueil de Médecine vétérinaire*, t. CXLVII, juillet et août 1971, Paris, Vigot Frères, p. 743-764 et 859-875.
- I. Rens et W. Ossipow, *Histoire d'un autre socialisme : L'École colinsienne 1840-1940*, La Baconnière, Neuchâtel, 1979, 209 pages.
- I. Rens, « La métaphysique de Colins de Ham », dans *Conférences et débats du Cercle d'études philosophiques d'Annecy*, sous le patronage de l'Académie florimontane, Annecy 1983, pp.19 à 40.
- I. Rens, « Réflexions sur deux centenaires : Colins et Marx » et *Compte rendu des débats in Sciences et anthropologie*. Actes du Colloque du bicentenaire de Colins de Ham, tenu à l'Université de Mons-Hainaut en décembre 1983, Philosophie XI, Revue publiée avec le concours du CNRS, Toulouse, 1985 , pp. 13 à 34 et 83 à 120.

Genève, le 24 février 1991. Ivo Rens. »

V- Karl Marx (1818 - 1883)

5.1.- Vie et oeuvre.

[Retour à la table des matières](#)

Se trouve reproduite ci-après la notice parue en portugais sous l'entrée « Marxismo » in *Enciclopedia Saraiva do direito*, vol. 51, dir. Limongi França, Sao Paulo, EE UU do Brasil, 1979.

« MARX, Karl (1818-1883), Philosophe, sociologue et révolutionnaire allemand, né à Trèves, en Rhénanie, région qui avait été rattachée à la Prusse en 1815 après avoir été administrée par la France de 1795 à 1814, dans une famille bourgeoise d'origine juive. Son père, un avocat libéral, s'était fait baptiser protestant dès 1816 alors que renaissait l'anti-sémitisme.

Après des études secondaires brillantes au lycée de Trèves, il entreprit des études universitaires en 1835 à Bonn, les poursuivit dès 1836 à Berlin où il fréquenta notamment les cours de von Savigny, théoricien conservateur de l'École historique du droit ainsi que ceux de son adversaire Gans, hégélien et saint-simonien. Ses préoccupations intellectuelles le portèrent à adhérer en 1837 au *Doktorclub* qui rassemblait les jeunes Hégéliens de gauche passionnés par les critiques de la religion de F. Strauss, B. Bauer et L. Feuerbach, puis à présenter en 1841 à l'Université d'Iéna une thèse sur la *Differenz der demokritischen und epikurischen Naturphilosophie* (éd. 1902). Ayant perdu l'espoir d'embrasser la carrière académique, il se lança dans le journalisme en 1842, devint rédacteur en chef de la libérale *Rheinische Zeitung* laquelle, toutefois, fut interdite en 1843 par la censure prussienne ensuite d'une intervention du Tsar Nicolas I^{er}. Après avoir épousé en juin 1843 Jenny von Westfallen, la fille d'un baron allemand ancien préfet de Trèves, il se retira pendant l'été à Kreuznach où, prenant du champ par rapport aux néo-hégéliens, il acheva son premier ouvrage important, *Kritik des hegelschen Staatsrecht* (éd. 1927), dont seule l'« Introduction » parut avec « Zur Judenfrage » dans les *Deutsch-französische Jahrbücher* en 1844 à Paris où il s'était établi dès l'année précédente. Dans ces « Annales » Parut également l'étude de Friedrich Engels *Umriss zu einer Kritik der Nationalökonomie* qui offrit à Marx le programme de son oeuvre tel que l'ébauchèrent les fameux *Oekonomisch-philosophische Manuskripte aus dem Jahre 1844* (éd. 1932). Ayant publié en 1845 avec Engels, *Die heilige Familie* qui dénonçait la logomachie des néo-hégéliens, Marx, expulsé de France à la demande de la Prusse mais à cause de ses attaques contre la Russie, s'établit à Bruxelles en février 1845. C'est en Belgique qu'il acheva la mise au point de sa « conception matérialiste de l'histoire » comme l'attestent ses *Thesen über Feuerbach* (éd. 1888), *Die deutsche Ideologie* (éd. 1932) écrite en collaboration avec Engels, *La misère de la philosophie*, de 1847 et le *Manifest der Kommunisten*, de 1848, écrit derechef avec Engels pour la Ligue des communistes.

Expulsé de Belgique au lendemain de la révolution française de février 1848, Marx rentra à Cologne où il fonda avec Engels la *Neue rheinische Zeitung* qui

dura un an puis, après un bref passage à Paris, il s'établit avec sa famille à Londres où, jusqu'à sa mort, il vécut de son travail journalistique, notamment comme correspondant de la *New York Tribune*, et aussi de l'aide généreuse de son ami Engels qui, de son côté, s'était installé à Manchester en tant que codirecteur d'une firme familiale. C'est donc dans la capitale du capitalisme que Marx rédigea l'essentiel de son oeuvre dont les principaux titres sont *Die Klassenkämpfe in Frankreich* de 1850, *Der achtzehnte Brumaire von Louis Bonaparte* de 1852, *Grundrisse der Kritik der politischen Oekonomie* (éd. 1939-1941), *Zur Kritik der politischen Oekonomie* de 1859, *Das Kapital*, dont seul le premier volume parut du vivant de son auteur, en 1867, et *Der Bürgerkrieg in Frankreich* de 1871, apologie vibrante de la Commune. Entre-temps, en 1864, Marx avait participé à la fondation à Londres de l'Association internationale des travailleurs (Première Internationale) dans laquelle il mena une lutte acharnée contre les tendances proudhoniennes puis bakouninistes prédominantes dans les pays latins. Le Congrès de La Haye, en 1872, sonna le glas de l'Internationale en décidant d'en transférer le siège de Londres à New York. C'est de là que l'on peut faire commencer les « années obscures de Marx » pendant lesquelles ce dernier se dispersa dans une multitude de petites tâches plutôt que de poursuivre la rédaction de *Das Kapital*, qui, de toutes façons, ne devait constituer que le premier livre d'une série de six intitulés :

1. *Le capital*
2. *La propriété foncière*
3. *Le travail salarié*
4. *L'État*
5. *Le commerce international*
6. *Le marché mondial.*

Si même les livres II, III et IV de *Das Kapital* ont été publiés à titre posthume par Engels puis Kautsky, il n'en reste pas moins que ces deux auteurs furent les propagateurs d'une idéologie qui, sur des points essentiels dont nous donnerons ci-après un exemple, diffère de la pensée de Marx. Cela ressort de la publication posthume aussi, voire postérieure à la Révolution bolchevique de 1917, de plusieurs ouvrages sus-mentionnés, comme le signalent les millésimes mis ci-dessus entre parenthèses. Bien que Marx n'ait finalement pas insisté pour publier ses oeuvres de jeunesse, on n'est pas pour autant justifié à établir une « coupure épistémologique » entre les oeuvres de la maturité et les oeuvres de jeunesse. Il n'en reste pas moins que ces circonstances ajoutées à la transformation du marxisme par Lénine et ses successeurs ou imitateurs en doctrines officielles d'un certain nombre d'« États socialistes » rendent hasardeuse l'interprétation d'une

pensée politique qui paraît avoir été plus trahie que traduite par les réalisations qui s'en réclament. Aussi bien, ensuite du martellement des esprits par une certaine propagande, est-il encore habituel d'aborder la pensée de Marx par l'exposé du « matérialisme dialectique » dont l'application à l'histoire constituerait le « matérialisme historique ». Or, ces deux expressions ne sont pas de Marx dont le matérialisme était plus pragmatique qu'ontologique, mais bien d'Engels, dans lequel le marxologue français Maximilien Rubel voit le véritable fondateur du marxisme.

Il semble que la démarche intellectuelle de Marx procède autant d'un refus éthique de l'injustice et de l'avilissement que d'un refus philosophique des logomachies idéalistes. C'est ce qu'atteste le fait qu'il a adhéré au communisme non point après mais avant d'avoir posé les bases du « socialisme scientifique » comme le prouvent ses oeuvres de jeunesse. D'où la passion et la violence qui affleurent souvent, notamment dans ces lignes extraites de l'« Introduction à la critique de la philosophie du droit de Hegel » : « L'arme de la critique ne peut évidemment pas remplacer la critique par les armes, la force matérielle doit être renversée par la force matérielle. Mais la théorie se change, elle aussi, en force matérielle, dès qu'elle saisit les masses. La théorie est capable de saisir les masses lorsqu'elle argumente ad hominem, lorsqu'elle devient radicale. Etre radical, c'est saisir les choses à leur racine. Or, pour l'homme, la racine c'est l'homme lui-même... »

L'aliénation de l'homme dans la religion, la politique, le commerce étant un fait historique universel, il convient d'en rechercher non point la raison - comme en philosophie - mais la cause - comme en physique - dans les relations de l'homme avec la nature car c'est à partir du moment où il commence à produire ses moyens d'existence qu'il se distingue des animaux. Or, les forces productives matérielles à sa disposition dépendent non seulement de la nature mais aussi des techniques et de la division du travail qui lui ont été transmises par ses prédécesseurs. À ces forces productives matérielles correspondent certaines relations de production qui constituent l'« infrastructure » d'une société donnée et caractérisent son mode de production. C'est donc sur ce fondement réel que s'édifie toute la « superstructure » institutionnelle et idéologique. « Et si, dans toute l'idéologie, les hommes et leurs rapports nous apparaissent placés la tête en bas comme dans une camera obscura - écrit Marx dans « L'idéologie allemande » - ce phénomène découle de leur processus de vie historique, absolument comme le renversement des objets sur la rétine découle de son processus de vie directement physique ». L'aliénation religieuse n'est donc pas première mais seconde comme toute aliénation idéologique et comme l'aliénation politique. C'est dans la pratique économique que gît l'aliénation originelle qui engendre par voie de division du travail la division de la société ci-vile en classes nécessairement antagonistes de dominateurs et d'exploités. D'où l'affirmation liminaire du premier chapitre du *Manifest der Kommunisten* : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, c'est l'histoire de la lutte des classes ».

Mais, pour Marx, le présent est sans précédent. Le mode de production industriel étant essentiellement révolutionnaire, il ne peut manquer d'accroître la polarisation sociale jusqu'au moment où, pour la première fois dans l'histoire, la classe prolétarienne, qui incarne l'aliénation suprême et confine à l'immense majorité de la population, ne pourra s'émanciper sans libérer du même coup la société tout entière. Le *Manifest der Kommunisten* annonce donc l'avènement nécessaire d'une société sans classe et sans État. Le propos de Marx fut de « démontrer » que cette perspective libertaire était dialectiquement incluse dans le progrès de l'industrie et l'avènement de la bourgeoisie car celle-ci produit avant tout ses propres fossoyeurs de sorte que « son élimination et le triomphe du prolétariat sont également inévitables ». De telles affirmations ont soulevé d'interminables controverses sur le déterminisme économique de Marx. Pour ce dernier, ce ne sont là que faux problèmes que seule la praxis révolutionnaire est susceptible de trancher en réalisant et la philosophie et l'homme. D'où l'appel à l'action de la 11^{ième} *These über Feuerbach* : « Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer. »

Ayant fait de l'action la clef de sa philosophie de l'histoire, Marx se devait d'en faire aussi la clef de sa critique de l'économie politique. Il reprit donc des économistes classiques la notion de valeur-travail mais dès 1859 il réussit à la retourner contre la doctrine libérale au moyen de sa célèbre théorie de la plus-value qui « démontre » le mécanisme fondamental de l'exploitation capitaliste. *Das Kapital* expose comment la loi d'accumulation capitaliste entraîne d'une part la concentration des entreprises grâce aux crises périodiques dues notamment aux progrès techniques, d'autre part, la prolétarisation et la paupérisation croissante des salariés. Heureusement que la loi tendancielle de baisse du taux de profit vient à point « démontrer » que ce régime moralement condamnable est bien condamné par les faits. Seule la collectivisation des moyens de production est susceptible de rétablir l'harmonie entre l'infrastructure et la superstructure de la société industrielle.

Nous retrouvons ici le problème déjà signalé du déterminisme. Probablement l'aspect prophétique du « socialisme scientifique » s'explique-t-il par le désir qu'avait Marx de rendre confiance aux masses prolétariennes qui, au milieu du XIX^{ième} siècle, avaient perdu jusqu'à l'espérance. Toutefois, la critique d'Henri de Man dans *Zur Psychologie des Sozialismus* (« Au delà du marxisme ») n'en serait que plus fondée : « Le marxisme ne mérite pas le reproche qu'on lui fait de nier la volonté humaine ; mais il mérite d'autant plus celui selon lequel il tend à entraver dans cette volonté les mobiles éthiques en faveur des autres mobiles, et spécialement des intérêts économiques ». Quant à la critique marxienne de l'économie politique, elle vaut ce que valent ses prémisses lesquelles sont fonction d'un paradigme mécaniste amélioré par la méthode dialectique. La résistance qu'offrent actuellement les orthodoxies marxistes plus encore que les libérales à la mise en cause par le mouvement écologique du dogme de la croissance

économique indéfinie montre bien que le scientisme euphorique du siècle de Marx n'est toujours pas mort.

Ivo Rens
Genève, avril 1977.

Bibliographie sommaire

[Retour à la table des matières](#)

Shlomo AVINERI, *The Social and Political Thought of Karl Marx*, Cambridge University Press, 1968, 269 p.

Henri LEFEVRE, *Pour connaître la pensée de Karl Marx*, Bordas, Paris, 1966, 280 p.

David McLELLAN, *Marx before Marxism*, Macmillan, Edinburgh, 1970, 233 p.

Bertell OLLMAN, *Alienation. Marx concept of Man in Capitalist Society*, Cambridge University Press, 1971, 2ème éd. 1972, 325 p.

Robert PAYNE, *Marx*, W. H. Allen, London, 1968, 582 p.

John PLAMENATZ, *Karl Marx's Philosophy of Man*, Clarendon Press, Oxford, 1975, 484 p.

Maximilien RUBEL, *Karl Marx. Essai de biographie intellectuelle*, Marcel Rivière, Paris, 1957, 463 p. & *Marx critique du marxisme. Essais*, Payot, Paris, 1974, 454 p. »

5.2.- Critique de l'économie politique

[Retour à la table des matières](#)

Comme signalé ci-dessus, si Marx s'attacha dès 1844 à la critique de l'économie politique, ce n'est qu'à partir de 1859 qu'il se fonda pour ce faire sur le théorie de la plus-value.

5.2.1.- Théorie de la plus-value

[Retour à la table des matières](#)

Cette théorie reprend l'idée de valeur-travail des économistes classiques, plus particulièrement de Ricardo, mais la systématise et la généralise pour la retourner finalement contre les conclusions de l'économie politique rebaptisée "économie vulgaire", par opposition à l'économie critique.

L'apport original de Marx consiste à avoir fait du travail non seulement le fondement mais la mesure de la valeur des choses, et ce en postulant les notions de "travail moyen abstrait" et de "quantité de travail socialement nécessaire à la production" des marchandises, enfin de "force de travail".

Le travail moyen abstrait est, comme son nom l'indique, une unité intellectuellement postulée de travail productif.

La "quantité de travail socialement nécessaire à la production" d'une marchandise peut être un multiple du travail moyen abstrait requis pour la production de cette marchandise, mais toujours en fonction des circonstances de temps et de lieu qui font que cette marchandise est effectivement produite dans telle ou telle circonstance. Plus particulièrement, la "quantité de travail socialement nécessaire à la production" d'une marchandise fait référence aux modalités de classe et de technique prévalant dans une société donnée ; elle comporte donc une dimension fondamentalement historique.

La "force de travail" (*Arbeitskraft*) est la capacité de fournir du travail de l'ouvrier, par opposition au résultat de ce travail (*Arbeitsprodukt*), c'est-à-dire au produit du travail de l'ouvrier vendu par le patron sur le marché.

Entre ces deux valeurs s'introduit subrepticement la "plus-value" (*Mehrwert*) qui fonde et explique le profit capitaliste.

Dans la société capitaliste, la force de travail d'un ouvrier, comme toute marchandise, a pour valeur la quantité de travail socialement nécessaire à sa production, c'est-à-dire le temps de travail moyen abstrait socialement nécessaire à la production de cette force de travail pendant une durée donnée, soit par hypothèse une journée. En l'occurrence, la mise à disposition de cette force de travail requerra la consommation et donc la production d'aliments et d'une portion de vêtements, de logement, etc. nécessaires à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille, donc à la production et à la reproduction de cette force de travail.

Par conséquent la plus-value est constitué par la différence entre le prix auquel le patron capitaliste achète la force de travail d'un ouvrier et le prix auquel il vend le résultat du travail effectué par cet ouvrier. Pour l'ouvrier, c'est du travail non payé.

Et le taux de la plus-value est constitué par le rapport de la valeur du surtravail sur celui de la force de travail : $\text{taux de la plus value} = \frac{\text{sur-travail}}{\text{force de travail}}$

FORCE DE TRAVAIL			
Achat de la force de travail	Vente du produit du travail	Surtravail	Taux de la plus value
6 heures	10 heures	4 heures	66,66 %
6 heures	11 heures	5 heures	83,33 %
6 heures	12 heures	6 heures	100 %

5.2.2.- Loi tendancielle de baisse du taux de profit

[Retour à la table des matières](#)

Nature du capital : travail passé

“Le capital est du travail mort qui, semblable au vampire, ne s’anime qu’en suçant du travail vivant, et sa vie est d’autant plus allègre qu’il en pompe davantage. K. M. *Le capital*, I, ch. X, *Oeuvres de Karl Marx* éditées par Maximilien Rubel, Économie I, La Pléiade, p. 788.

Dans le processus de production Marx ventile le capital de toute entreprise en deux masses : le capital constant consacré à l’achat des machines et des matières premières qui, en principe, ne varie pas dans le processus, et le capital variable consacré à l’emploi des travailleurs qui, lui, théoriquement, est susceptible de s’accroître en générant de la plus-value.

Par conséquent, le prix de toute marchandise est constitué de la somme des trois facteurs que sont les parts de capital constant, de capital variable et de plus-value qu’elle incorpore, ce que rend la formule $M = Cc + Cv + plv$.

Dans l’hypothèse où le taux de la plus-value serait de 100%, si par exemple l’ouvrier travaille six heures pour reproduire la valeur de sa force de travail qui lui est effectivement payée par son patron, et six autres heures de “surtravail” constitutives de la plus-value, et où la constitution organique du capital serait de 80 unités pour le capital constant contre 20 pour le capital variable, on aurait :

$$M = 80 + 20 + 20 = 120$$

Or le taux de profit est donné par le rapport de la plus-value non pas avec le seul capital variable, mais avec le capital constant et le capital variable, donc par la formule

$$\text{Taux de profit} = plv / (Cc + Cv) = 20 \%$$

Dans *Le Capital*, Marx consacre de longs développements, souvent déconcertants, à étudier l’évolution des masses respectives du capital constant et

du capital variable dans le système capitaliste. L'une des conclusions auxquelles il parvient aboutit à pronostiquer la croissance progressive de la part du premier par rapport au second en raison notamment du coût croissant des machines. Or, comme la plus-value est liée au second seulement, il en résulte que le taux de profit ne peut manquer de décroître proportionnellement. Ainsi, par exemple, si la constitution organique du capital est de 90 unités pour le capital constant contre 10 pour le capital variable, le taux de la plus-value étant par hypothèse toujours de 100%, on aurait :

$$M = 90 + 10 + 10 = 110$$

$$\text{et le taux de profit} = \text{plv} / (\text{Cc} + \text{Cv}) = 10 \%$$

La riposte des capitalistes à cette loi tendancielle consiste à tenter de se rattraper sur la quantité ce qui peut conduire certains d'entre eux à compenser, voire surcompenser ladite baisse par un accroissement du profit nonobstant la baisse du taux de ce dernier.

Cette riposte se traduira par une accumulation croissante et une concentration des capitaux, seules les grandes, puis les très grandes entreprises étant en mesure de produire en quantités toujours plus grandes.

“L'industrie moderne ne considère et ne traite jamais comme définitif le mode actuel d'un procédé (de production). Sa base est révolutionnaire, tandis que celle de tous les modes de production antérieurs était essentiellement conservatrice.”(K. M. *Le Capital, Oeuvres de Karl Marx* éditées par Maximilien Rubel, Économie I, La Pléiade, p. 990.

Cette évolution n'est nullement paisible et continue. Elle se traduit par des crises périodiques dites de sur-production, qui sont en réalité des crises de sous-consommation, dues notamment à l'obsolescence des machines due aux progrès techniques incessants.

Parallèlement à l'accumulation et à la concentration dans l'ordre économique se produisent dans l'ordre social prolétarianisation et paupérisation. (Cette prévision > controversée après la mort de KM sur la paupérisation, absolue ou relative, ou psychologique...)

L'un des mérites de KM fut d'avoir diagnostiqué et pronostiqué une évolution éminemment dynamique du système capitaliste de production. Toutefois, pour lui, cette dynamique conduit le système à son éclatement et donc à sa mort.

5.3.- La Révolution prolétarienne

[Retour à la table des matières](#)

Controverse sur la perspective marxienne : Catastrophe spontanée ou provoquée ?

KM & FE : “*La bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs.*” (KM & FE, *Le manifeste communiste*, 1848)

KM : “Il faut rendre l’oppression de fait encore plus oppressive en y joignant la conscience de l’oppression, il faut rendre la honte encore plus honteuse ... Il faut enseigner au peuple l’épouvante de lui-même pour lui donner du courage.” KM, *Introduction à la philosophie du droit de Hegel*, 1844)

5.3.1.- La dictature du prolétariat

[Retour à la table des matières](#)

KM emprunte cette expression à Auguste Blanqui (1805-1881) dit “l’enfermé”, frère de l’économiste Adolphe Blanqui.

KM : “Entre la société capitaliste et la société communiste se situe la période de transformation révolutionnaire de celle-là en celle-ci ; à quoi correspond une période de transition politique où l’État ne saurait être autre chose que la dictature du prolétariat.” KM, *Critique du Programme de Gotha*, 1875.

FE : “Tant que le prolétariat a encore besoin de l’État, ce n’est point pour (faire régner) la liberté, mais pour réprimer ses adversaires.” FE, *Lettre à A. Vebel*, 1875.

Phase dite du socialisme.

Expropriation des expropriateurs.

Collectivisation des moyens de production.

5.3.2.- Le dépérissement de l’État et l’avènement du communisme

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à la Révolution prolétarienne qui est éminemment volontaire, l’avènement de la société sans classe et sans État ne peut avoir lieu que par dépérissement de l’État. Sur ce point Marx est en désaccord profond avec les anarchistes (Proudhon, Bakounine) qui prônent l’abolition de l’État.

L'État qui n'est que "le pouvoir organisé d'une classe en vue de l'oppression d'une autre classe" (KM & FE *Le manifeste communiste*) déperira faute d'emploi.

"La classe laborieuse substituera dans le cours de son développement, à l'ancienne société civile, une association qui exclura les classes et leur antagonisme ; et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit, puisque le pouvoir politique est précisément le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile." (KM, *Misère de la philosophie*, 1847)

"...la conscience des individus à l'égard de leurs relations réciproques sera naturellement tout autre qu'aujourd'hui, et sera aussi peu le principe d'amour ou de dévouement que l'égoïsme." (KM, *L'idéologie allemande*, 1846)

"La plus grande division du travail matériel et du travail spirituel, c'est la séparation de la ville et de la campagne. L'opposition entre la ville et la campagne commence avec le passage de la barbarie à la civilisation, du régime des tribus à l'État, de la localité à la nation..."

L'opposition de la ville et de la campagne ne peut exister que dans le cadre de la propriété privée. C'est l'expression la plus grossière de la subordination de l'individu à la division du travail et à une activité déterminée qui lui est imposée, une subordination qui fait de l'un un animal borné de la ville, de l'autre un animal borné de la campagne...

La suppression de l'opposition entre la ville et la campagne est une des premières conditions du communisme..." (KM, *L'idéologie allemande*, 1846)

Intermède

[Retour à la table des matières](#)

Jalons chronologiques de l'essor des mouvements socialistes

Echelle internationale (essentiellement européenne)

1864 : Fondation de l'Association internationale des travailleurs (AIT), dite 1^{ière} Internationale.

1872 : Congrès de La Haye de l'AIT qui décide le transfert du Conseil général (direction) de l'AIT de Londres à New-York où elle s'éteignit doucement.

1889 : Fondation à Paris, à l'occasion du I^{er} centenaire de la Révolution française de la II^{ième} Internationale qui, après la première Guerre mondiale, dès 1923, s'appellera l'Internationale ouvrière et socialiste (IOS).

1900, 1^{er} mai : Première célébration de la Fête du Travail, décidée en 1889 par le Congrès de Paris qui fonda la II^{ième} Internationale.

1914, juillet-août, déclenchement de la I^{ère} Guerre mondiale, la majorité des socialistes de part et d'autre se prononçant pour l'"union sacrée"...

1917, février, Révolution russe > chute de l'Empire

1917, novembre, coup d'État des Bolcheviks baptisé par eux "Révolution d'octobre" (selon le calendrier julien alors en vigueur en Russie)

1919 Fondation à Moscou de la III^{ième} Internationale

VI- Allemagne

[Retour à la table des matières](#)

1863 : Ferdinand Lassalle fonde l'Association générale allemande des travailleurs (*Allgemeiner deutscher Arbeitverein*)

1863 : Wilhelm Liebknecht et August Bebel fondent l'Union des associations de travailleurs allemand (*Verband deutscher Arbeitvereine*)

1864 : mort de Ferdinand Lassalle au pied du Salève, tué en duel pour les beaux yeux de la comtesse de Hatzfeld.

1869 : Congrès d'Eisenach des socialistes non lassalliens > Parti social-démocrate des travailleurs (*Sozialdemokratische Arbeitverein*)

1875 : Congrès de Gotha unifiant les deux partis socialistes : Fondation du *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (SPD).

1881-1885 Lois sur les assurances sociales de Bismarck.

1890 : Abrogation des lois d'exception contre les sociaux-démocrates ensuite de la chute de Bismarck.

1891 : Congrès d'Erfurt du SPD charge Karl Kautsky (le "Pape du SPD") d'établir un programme comportant :

- le SU étendu aux femmes
- l'élection des fonctionnaires
- l'impôt progressif sur le revenu
- référendum sur la laïcité de l'enseignement
- la journée de travail de 8 heures
- semaine anglaise
- Interdiction de faire travailler des enfants de moins de 14 ans
- création de comités élus pour administrer les assurances sociales.

Ière Guerre mondiale

1914 : vote des crédits de guerre par le SPD.

1918, République de Weimar, arrivée au pouvoir du SPD (Scheidemann, Ebert, Noske...)

VII- Édouard Bernstein (1850 - 1932) et le révisionnisme

[Retour à la table des matières](#)

7.1.- Vie et oeuvre.

Né à Berlin dans une famille juive, il se rapproche de la social-démocratie dès 1870, adhère au Parti eisenachien qui s'oppose à l'Association générale allemande des travailleurs fondée par Ferdinand Lassalle.

1878 : Bismarck ayant dissout les organisations social-démocrates, EB doit se réfugier en Suisse

1881 : six mois après la résurrection du SPD sous la responsabilité d'August Bebel, EB, à Zurich, est nommé co-responsable avec Karl Kautsky du *Sozialdemokrat*, hebdomadaire officieux du SPD.

1888 : Expulsé de Suisse avec l'ensemble de la rédaction du *Sozialdemokrat*, EB se réfugie à Londres et devient le secrétaire puis l'exécuteur testamentaire de Friedrich Engels. Influence du fabianisme et du néo-kantisme.

À partir de la mort d'Engels en 1896, EB publie une série d'articles sur "*Les problèmes du socialisme*".

1899 : publication par EB des , *Die Voraussetzungen des Sozialismus und die Aufgaben der Sozialdemokratie*, 1899. English version, *Evolutionary Socialism*, 1909, *Les présupposés du socialisme*, 1974.

1899 : Réponse de Karl Kautsky, *Bernstein und das sozialdemokratische Programme* (Bernstein et le programme social-démocrate, une anti-critique.).

7.2.- Thèses d'Édouard Bernstein

[Retour à la table des matières](#)

(D'après Frédéric Bon, "*Bernstein*", in *François Chatelet, Olivier Duhamel et Evelyne Pisier*, Dictionnaire des oeuvres politiques, PUF, Paris, p. 79 à 85.)

7.2.1.- Trois thèses analytiques

[Retour à la table des matières](#)

- 1.- La concentration des entreprises n'est pas aussi massive ni aussi générale que ne l'avait prédite la vulgate marxiste.
- 2.- Il n'y a pas de prolétarianisation des classes moyennes.
- 3.- Les crises que peut connaître le régime capitaliste ne conduisent pas à son effondrement.

7.2.2.- Trois thèses stratégiques

[Retour à la table des matières](#)

1.- Le socialisme ne peut se résumer à l'expropriation des capitalistes : le prolétariat doit manifester son aptitude à gérer les entreprises et allier la maturité économique à la maturité politique.

2.- Le socialisme ne saurait se réduire à l'action et à la domination d'une classe, le prolétariat.

3.- L'avènement du socialisme ne peut se concevoir comme une rupture brutale avec la société capitaliste.

7.2.3.- Trois thèses sur la démocratie

[Retour à la table des matières](#)

1.- Même en régime bourgeois, la démocratie n'est jamais formelle et ce serait un crime de la sacrifier à la révolution.

2.- La révolution n'est ni possible ni souhaitable.

3.- Remise en cause des motivations du socialisme : Seule une morale nouvelle pourra fonder durablement l'alliance du socialisme et de la social-démocratie.

7.3.- Réactions au révisionnisme d'Édouard Bernstein

[Retour à la table des matières](#)

Condamnation par Karl Kautsky :

1899 : KK, *Bernstein und das sozialdemokratische Programme* (Bernstein et le programme social-démocrate, une anti-critique.).

1909 : KK, *Le chemin du pouvoir*.

Triomphe du double langage : Apostrophe d'Ignace Auer, militant SPD "orthodoxe" : *"Tu es un âne. Ces choses-là on ne les dit pas, on les fait."*

Condamnation par les gauchistes, Rosa Luxemburg et Anton Pannekoek qui préconisent l'ajustement de la pratique à la théorie marxiste plutôt que celui de la théorie à une pratique révisionniste.

Contrairement à Karl Kautsky, adoptant une position pacifiste pour des raisons éthiques, EB condamna le vote des crédits militaires par la majorité du

groupe parlementaire de la SPD en 1914, il rejoignit alors la dissidence du SPD indépendant pour retourner au SPD après la fin des hostilités.

Condamnation de Lénine : “Le renégat Bernstein s’est acquis une célébrité à la manière d’Erostrate.” (Lénine, *L’État et la Révolution*, 1917)

7.4.- En guise de conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Remarque de Michel Brélaz :

“En 356 avant J.-C., Erostrate voulut, dit-on, se rendre célèbre en incendiant le temple d’Artémis à Ephèse. Il serait donc parvenu à ses fins puisque l’histoire a retenu son nom et son acte. Mais supposons un instant que le malheureux Ephésien ait été animé en réalité par un tout autre mobile que ce désir de célébrité malsaine, dont il ne serait pas surprenant qu’il ait été inventé de toutes pièces par les gardiens du temple pour discréditer son geste impie et détourner l’attention du vrai motif de sa révolte. Il aurait alors doublement échoué en devenant d’autant plus célèbre que sa cause reste, par hypothèse, à jamais méconnue. Plus heureux ou plus habile que lui, Bernstein ne sera pas l’Erostrate du marxisme. La flèche de Lénine s’est faite boomerang.” (Michel Brélaz, Henri De Man, *Une autre idée du socialisme*, Éditions des Antipodes, Genève, 1985, p. 192.)

De fait, les idées d’Édouard Bernstein ont cheminé discrètement dans le mouvement socialiste pour connaître une résurgence dans l’entre-deux-guerres avec Henri De Man et bénéficier d’une manière de réhabilitation tardive avec l’émancipation progressive de la social-démocratie par rapport au marxisme après la deuxième Guerre mondiale.

On peut résumer la position EB par sa formule : “Le but final n’est rien ; le mouvement est tout”.

VIII- Karl Kautsky (1854 - 1938)

8.1.- Vie et oeuvre

[Retour à la table des matières](#)

Immédiatement après l'abrogation des lois d'exceptions de Bismarck à l'encontre du SPD, Karl Kautsky fut chargé par le Parti de rédiger le programme de ce dernier qui fut adopté au Congrès d'Erfurt en 1891.

En 1899, il répliqua immédiatement à Bernstein dans Bernstein und das sozialdemokratische Programme (Bernstein et le programme social-démocrate, une anti-critique.).

À partir de cette date, le SPD gagna en importance et devint en 1912 le premier parti politique d'Allemagne et KK fut considéré comme le Pape du SPD et de l' "orthodoxie marxiste" qui avait son organe principal dans *Die neue Zeit*. Kautsky défendit ladite "orthodoxie" contre le révisionnisme de Bernstein qui fut condamné notamment aux Congrès de Hanovre en 1899 et de Lubeck en 1901. Parallèlement KK combattit l'aile de gauche du SPD représenté par Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht qui écrivaient notamment dans *Die Leipziger Volkszeitung*. Jusqu'au vote des crédits militaires par la majorité du groupe parlementaire SPD au Bundestag en 1914, KK passa pour le porte-parole autorisé du marxisme ; à partir de cette date, Lénine qui s'en était réclamé jusqu'alors l'appellera le "renégat Kautsky".

8.2.- Principal ouvrage théorique de Karl Kautsky

[Retour à la table des matières](#)

1909, *Der Weg zur Macht*, (*Le chemin du pouvoir*, Anthropos, Paris, 1969).

13.2.1.- Actualité de la Révolution prolétarienne

[Retour à la table des matières](#)

Contrairement à la thèse révisionniste fondée sur l'émergence d'une législation sociale et l'affaiblissement des antagonismes sociaux, il y a accroissement des contradictions inhérentes au capitalisme en raison des phénomènes suivants :

- expansion impérialiste,
- développement du militarisme
- risque de conflagration mondiale.

KK “La guerre universelle approche d’une façon menaçante, or la guerre c’est la révolution.”

13.2.2.- La Révolution, processus spontané

[Retour à la table des matières](#)

KK plaide en faveur d’un quasi-déterminisme de la Révolution lorsqu’émergent des contradictions du capitalisme un certain nombre de conditions économiques et sociales.

13.2.4.- La voie démocratique au socialisme

[Retour à la table des matières](#)

La Révolution, ce n’est pas la transformation de l’État, mais “ un déplacement des forces sensibles dans l’État”, “une transformation des institutions qui permette de mettre constamment l’appareil politique au service des intérêts de la classe ouvrière.”

13.2.5.- Priorité à la préservation des institutions propres à la classe ouvrière

[Retour à la table des matières](#)

Le SPD doit veiller à rester le “grand parti d’opposition inconciliable” dont les institutions (syndicats, mutualités, coopératives...) ont pour mission de préparer l’avènement au pouvoir lorsque tombera l’État bourgeois.

13.2.6.- Objectif du SPD : la transition pacifique au socialisme

[Retour à la table des matières](#)

Selon KK, l’intérêt du prolétariat. c’est de recourir “à cette méthode dite pacifique de la lutte des classes qui se borne à l’emploi de moyens non militaires.” Mais nul ne peut garantir que la bourgeoisie ne succombe à un accès de rage ... et ne provoque la guerre civile par crainte de la Révolution.”

13.2.7.- Inéluctable victoire du socialisme

[Retour à la table des matières](#)

De même que la Révolution prolétarienne est inévitable, de même la victoire finale du socialisme est certaine, déterminée qu’elle est par la dynamique suicidaire du capitalisme.

8.3.- En guise de conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Souvent qualifié de “radicalisme passif”, l’interprétation kautskiste du marxisme a profondément marqué le mouvement ouvrier européen jusqu’à la Première Guerre mondiale, elle a marqué le marxiste russe Plékhanov, l’un des inspirateurs de Lénine, et Lénine lui-même, si même ce dernier s’est finalement retourné de façon virulente contre Kautsky et Plékhanov.

IX- Jean Jaurès (1859 - 1914)

9.1.- Vie et oeuvre

[Retour à la table des matières](#)

Né à Castres, dans le Tarn, d’origine modeste, JJ fit des études grâce à une bourse. Reçu troisième à l’agrégation de philosophie en 1881, il entra à l’École normale supérieure, premier de sa promotion, devant Henri Bergson.

Professeur de philosophie au lycée d’Albi puis chargé de cours à l’Université de Toulouse, il fut élu député centre-gauche du Tarn en 1885. Battu aux élections de 1889 il revint à l’enseignement et prépara ses thèses de doctorat, sa thèse principale était intitulée *De la réalité du monde sensible* et sa thèse secondaire, dite thèse latine car écrite en latin, sur *Les origines du socialisme allemand chez Luther, Kant, Fichte, Hegel* (1891).

Son orientation philosophique semble marquée par un panthéisme évolutionniste doublé d’une adhésion très forte aux droits de l’Homme, à la démocratie et à l’essentiel de la critique marxiste du capitalisme.

En 1892, JJ adhère au socialisme.

En 1893, JJ est député socialiste de Carmaux.

En 1898 il prend position pour la reconnaissance de l’innocence de Dreyfuss.

En 1904 JJ fonde L’Humanité.

en 1905, il est l'un des fondateurs du Parti socialiste SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière).

De 1901 à 1904 JJ publie les volumes de son *Histoire socialiste de la Révolution française* où il présente le socialisme comme l'accomplissement des valeurs fondatrices de la Révolution française.

En 1991 JJ publie *L'armée nouvelle*. Dans cet ouvrage, sa conception de l'État et de l'armée s'éloigne de celle de Marx sans pour autant rejoindre le révisionnisme de Bernstein : "Dans le passé il n'y a jamais eu d'État qui ait été purement et simplement un État de classe, c'est-à-dire qui ait été aux mains d'une classe dominante, un instrument à tout faire et le serviteur de tous ses caprices."

En 1912 JJ participe au Congrès de Bâle de l'Internationale ouvrière et socialiste (IOS) où il prend une position résolument pacifiste.

Le 31 juillet 1914, JJ qui dînait avec quelques amis au Café du Croissant à Paris est abattu d'une balle tirée à bout portant par un nationaliste dénommé Villain.

Le 1er août 1914 la France mobilise.

Le 3 août elle reçoit la déclaration de guerre de l'Allemagne.

9.2.- Principal ouvrage politique de Jean Jaurès : Histoire socialiste de la Révolution française (1901-1904)

[Retour à la table des matières](#)

JJ place son entreprise sous "la triple invocation de Marx, de Michelet et de Plutarque".

La méthode de Jaurès semble être de refuser tout à la fois une conception purement idéaliste de l'histoire et une approche strictement marxiste : "Il serait dangereux de considérer le matérialisme économique comme une explication adéquate de l'histoire".

"Il reste, bien entendu, que Jaurès ne nie pas le poids des facteurs économiques, mais il lie leur action à celle des hommes et des idées. En d'autres termes, il y a chez Jaurès autonomie du politique, tout comme il y a autonomie des idées, ce qui laisse une série de sphères d'activités aux logiques différentes que l'historien met en relation." (Pierre Bouretz, "*Jaurès*", in *François Chatelet*,

Olivier Duhamel et Evelyne Pisier, Dictionnaire des oeuvres politiques, PUF, Paris, p. 382.)

Position ambiguë sur la violence. Bien qu'il condamne la Terreur, JJ ne va pas jusqu'à condamner toute violence révolutionnaire.

Bien que dans les congrès socialistes français et internationaux il prenne soin de se distancer du révisionisme, JJ est partisan de la conquête pacifique du pouvoir par le parlementarisme et du réformisme qu'il appelle "évolution révolutionnaire".

9.3.- En guise de conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Personnalité charismatique, JJ n'a pas toujours évité l'ambiguïté dans ses prises de position politiques, en vue probablement de ne pas se démarquer trop du SPD qui figurait alors comme La Mecque du socialisme.

X- Vladimir Illich Oulianov, dit Lénine (1870 - 1924)

10.1.- Vie et oeuvre

[Retour à la table des matières](#)

Né en 1870 à Simbirsk d'un père professeur de mathématiques et d'une mère de petite noblesse.

En 1887 VIO s'inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Kazan. Son frère aîné Alexandre est exécuté pour avoir participé à un complot contre le Tsar. VIO est exclu de l'Université.

À cette époque, VIO se convertit au marxisme sous l'influence de Plékhanov et s'adonne à l'action révolutionnaire.

En 1891 VIO est diplômé en droit à l'Université de Saint-Petersbourg.

De 1895 à 1899 VIO est exilé en Sibérie où il vit en semi-liberté ayant notamment le droit de chasser.

En 1899 VIO publie *Le développement du capitalisme en Russie*, ouvrage où il fait figure de marxiste orthodoxe, c'est-à-dire dans la ligne de Kautsky et de Plékhanov.

En 1900, installé à Genève, il fonde avec Plékhanov l'*Iskra* (L'étincelle) dont Trotsky devint un des collaborateurs.

En 1903-1904, au Congrès de Bruxelles-Londres du Parti social-démocrate russe, Lénine provoque une scission entre les bolcheviks, majoritaires partisans intransigeants d'une révolution violente et les mencheviks, tels Martov et Trotsky, inclinant vers le réformisme.

En 1904-1905, VIO participe à la Révolution russe.

En 1907, VIO est exilé de Russie par le Gouvernement de Stolypine.

En 1909, VIO publie *Matérialisme et empiriocriticisme*, ouvrage philosophique dans lequel, poursuivant sur la voie ouverte par Engels amorcée dans l'Anti-Duhring en 1875, il contribue à l'édification du "matérialisme dialectique" (le futur "diamat") et combat les énergéticiens tels le physicien et philosophe autrichien Ernst Mach (1838-1916) et le chimiste allemand Wilhelm Ostwald (1853-1932), Prix Nobel de chimie en 1909.

En 1914 VIO se sépare de Plékhanov qui s'était rallié à la cause des alliés, cependant que Lénine optait pour la transformation de la guerre internationale en guerre civile révolutionnaire. Trotski adopte une position similaire de sorte qu'il rejoignit les bolcheviks en 1917.

En 1916, VIO publie *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, probablement son ouvrage politiquement le plus important.

En février-mars 1917, la Révolution russe renverse la dynastie. Gouvernement de Kerensky.

En avril 1917, VIO traverse l'Allemagne dans un wagon plombé et arrive en Russie.

En octobre 1917 (calendrier julien, donc en novembre selon le calendrier grégorien), VIO dirige un coup d'État bolchevik contre le gouvernement Kerensky, prend le pouvoir, engage des pourparlers avec l'Allemagne et conclut avec elle, en mars 1918, la paix séparée de Brest-Litovsk.

Immédiatement après VIO publie L'État et la Révolution, ouvrage dans lequel il tente de restituer la véritable doctrine juridico-politique de Marx sur l'État.

En 1918 VIO publie *La Révolution prolétarienne et le renégat Kautsky* ainsi que *Le gauchisme, maladie infantile du communisme*, contre les tenants de l'extrême-gauche.

De 1918 à 1920, guerre civile menée par Trotsky, Commissaire du peuple à la Guerre, fondateur de l'Armée rouge, contre les armées blanches favorables à un retour de la monarchie.

En 1922, fondation de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), après l'annexion de la Géorgie menchevik en 1921.

Dès 1922, montée en puissance du Secrétaire général du Parti bolchevik, Staline.

Décès de Lénine et embaumement de son corps en janvier 1924.

10.2.- Principaux apports de Lénine au marxisme

10.2.1.- Une nouvelle géographie de la Révolution

[Retour à la table des matières](#)

Pour Marx, la Révolution prolétarienne naîtra nécessairement dans l'un des États les plus industrialisés.

Pour Lénine, la montée en puissance de l'impérialisme a changé les données du problème telles que Marx les connaissait.

Dans son analyse de l'impérialisme il s'inspire de l'économiste libéral britannique J. A. Hobson qui avait publié en 1902 un livre intitulé *Imperialism, A Study* et du marxiste autrichien R. Hilferding, auteur en 1908 de *Das Finanzkapital*.

Dès lors la Révolution prolétarienne naîtra dans un pays où la chaîne mondiale de l'impérialisme sera la plus faible, comme la Russie.

Lénine : "L'Orient est entré définitivement dans l'orbite du mouvement révolutionnaire mondial..."

L'issue de la lutte dépend finalement de ce que la Russie, l'Inde, la Chine, etc., forment l'immense majorité de la population du globe... À cet égard, la victoire définitive du socialisme est absolument et pleinement assurée.” (Lénine, *Mieux vaut moins, mais mieux*, Oeuvres choisies, II, Moscou 1949, p. 1043-1044)

10.2.2.- Une nouvelle stratégie de la Révolution

[Retour à la table des matières](#)

Marx et Engels misaient sur le mouvement spontané du prolétariat industriel.

Lénine met l'accent sur le volontarisme du Parti, avant-garde du prolétariat, “composé principalement d'hommes ayant pour profession l'activité révolutionnaire”. (Lénine, “*Mieux vaut moins, mais mieux*”, Oeuvres choisies, I, Moscou 1927, p. 38) Cela afin de contrer le “suivisme” et le “trade-unionisme” que les ouvriers n'ont que trop tendance à adopter en l'absence d'une vision doctrinale claire du rôle historique échu au prolétariat.

Mais Lénine innove par rapport à Marx et Engels en proposant l'union du prolétariat avec la paysannerie qui composait à l'époque l'immense majorité de la population russe : “Le véritable essor de la révolution russe ne commencera vraiment que lorsque ...la masse paysanne, marchant de conserve avec le prolétariat, assumera un rôle révolutionnaire actif.” (Lénine, “*Mieux vaut moins, mais mieux*”, Oeuvres choisies, I, Moscou 1949, p. 496)

D'où le symbole du marteau et de la faucille, sous l'étoile du Parti.

10.3.- Une nouvelle religion : le “Diamat”.

[Retour à la table des matières](#)

Au matérialisme pragmatique de Marx, déjà du vivant de ce dernier Engels a ajouté un matérialisme ontologique qui pointe déjà dans l'Anti-Duhring en 1877-1878 et qui triomphe dans *La dialectique de la nature*, ouvrage posthume qui ne parut qu'en 1927.

Ce matérialisme ontologique constitue le fondement de la philosophie de Lénine et deviendra sous le nom de “Diamat” une manière de religion officielle en Union soviétique et dans les prétendues “démocraties populaires”, avec des conséquences importantes en matière de liberté de penser, pour les populations, pour l'intelligentsia dans les sciences humaines mais aussi dans les sciences naturelles. L'affaire Lysenko - du nom de ce biologiste soviétique qui entreprit de contester la “génétique bourgeoise” dès les années 1930 - qui n'éclata qu'en

1964-1965 signale l'égarement durable que le Diamat provoqua jusqu'au sommet de l'establishment scientifique soviétique. Intellectuellement, le Diamat fut la pièce maîtresse du totalitarisme marxiste-léniniste qui marqua durablement le XX^{ième} siècle.

Citons Michel Collinet : “Les conciles, appelés aujourd’hui réunions du Comité Central du Parti, ne sont plus, dans la Byzance du XX^{ième} siècle, que des chambres d’enregistrement bien qu’officiellement ils énoncent toujours le dogme. Celui-ci, appelé “diamat” par corruption des mots “matérialisme dialectique”, règle ce que doit penser l’élite savante, littéraire et artistique de l’Empire. Le “diamat” n’est plus seulement l’enseignement officiel des universités ou des revues théoriques, comme au temps de Lénine, il est l’orthodoxie de l’État ; le Parti est son église. Lénine déniait à la science le droit de se développer hors d’un système ontologique quelconque. Ses successeurs refusent à la science soviétique le droit d’exister en dehors des directives philosophiques du Comité Central, dépositaire du “diamat”.” (Michel Collinet, *Du bolchevisme. Évolution et variations du marxisme-léninisme*, Le livre contemporain, Amiot Dumont, Paris, 1957, p. 216.

XI- Hendrik Deman ou Henri De Man (1885 - 1953)

[Retour à la table des matières](#)

Notice parue dans la *Biographie nationale* publiée par l’Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, Tome 38, fascicule 2, p. 535 à 554, Établissements Emile Bruylant, Bruxelles, 1974. Seuls les passages en caractères normaux (14) doivent être étudiés).

« MAN (Henri de), inscrit à l'état civil sous la forme DEMAN, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale, né à Anvers le 17 novembre 1885, décédé à Greng près de Morat (Suisse) le 20 juin 1953.

Petit-fils, par sa mère, du poète flamand Jan van Beers, Henri de Man connut une enfance heureuse dans une famille aisée et cultivée de la bourgeoisie anversoise. Il fit ses études primaires et secondaires dans sa ville natale. Très tôt, il fut frappé par le contraste existant entre son milieu familial privilégié et le monde extérieur. Il en conçut un vit intérêt pour le problème social qui le poussa à adhérer, en 1902, à la Jeune Garde Socialiste d'Anvers et à y militer activement. Tout d'abord influencé par les doctrines anarchistes qui satisfaisaient son besoin de liberté, il ne tarda pas à leur préférer la praxis marxiste de la lutte de classe comme seul remède à l'opportunisme et à l'embourgeoisement du mouvement

ouvrier. Ses activités politiques lui firent négliger les études de sciences naturelles qu'il avait entreprises à l'Université de Bruxelles, puis, à la suite d'un échec, celles qu'il poursuivit à l'Institut polytechnique de Gand, dont il se fit expulser pour avoir participé à une manifestation en faveur de la révolution russe de 1905. Jugeant qu'il avait atteint le point de rupture avec sa famille et sa classe sociale, il abandonna ses études et partit pour l'Allemagne, " terre d'origine et d'élection du marxisme ". Il se fixa à Leipzig et fut bientôt agréé comme rédacteur à la *Leipziger Volkszeitung*, journal marxiste radical auquel collaboraient Rosa Luxembourg, Pannekoek, Radek, Trotzky, Karl Liebknecht, etc. C'est avec ce dernier et Ludwig Frank que de Man oeuvra à l'unification des jeunesses socialistes allemandes et à la création, en 1907, de la Fédération Internationale de la Jeunesse Socialiste, dont il fut le premier secrétaire. Parallèlement, il reprit ses études universitaires, travaillant notamment la psychologie avec Wundt et l'économie politique avec Karl Bücher. Sous la direction de celui-ci, mais guidé par Henri Pirenne, il consacra sa thèse de doctorat, soutenue en 1909, à *Das Genter Tüchgewerbe im Mittelalter* (L'Industrie drapière à Gand au moyen âge).

Constatant que même les sociaux-démocrates allemands étaient gagnés par les tendances réformistes qu'il avait déjà observées en Belgique, de Man défendit en 1907 dans l'opuscule *Het Tijdvak der Democratie* (L'ère de la démocratie) un marxisme de stricte observance, position doctrinale qui, avec quelques ajustements mineurs, devait rester sienne jusqu'en 1914. Mais dès l'hiver 1907-1908, passant un semestre à l'Université de Vienne, il eut l'occasion de découvrir le problème des nationalités qui incitait les premiers austro-marxistes à préconiser un marxisme assoupli par l'idée de l'autonomie nationale. C'est toutefois la découverte du socialisme anglais en 1910 qui ébranla le plus ses convictions, bien qu'il eût là encore choisi de militer pour la tendance la plus radicale, quoique déjà sur le déclin, la Fédération sociale démocratique de Hyndman. La même année, il se maria avec une compatriote et rentra en Belgique où il fut nommé secrétaire de la Centrale d'Éducation Ouvrière qui venait d'être créée pour la formation doctrinale des travailleurs. Avec Louis de Brouckère, il développa dans le Parti Ouvrier Belge une tendance de gauche qui s'opposait à la majorité réformiste et ministérielle. En 1911, ils publièrent conjointement, dans la revue social-démocrate allemande *Die Neue Zeit*, une double étude intitulée *Die Arbeiterbewegung in Belgien* (Le Mouvement ouvrier en Belgique) qui agita passablement le parti. De Man y analysait les raisons historiques pour lesquelles la Belgique, un des pays capitalistes les plus développés, était en retard dans son évolution vers le socialisme. Incidemment, il dénonçait l'exemple néfaste de "l'affairisme" de la coopérative Vooruit de Gand. Combattre le réformisme et l'opportunisme par l'éducation et la réorganisation du parti, sans tomber dans l'extrémisme révolutionnaire, tel fut le souci majeur d'Henri de Man jusqu'en 1914. Très actif également sur le plan international, où il fit office d'interprète dans de nombreux congrès, il suivit et soutint jusqu'à la dernière minute les efforts de la II^{ème} Internationale pour opposer à la menace de guerre la solidarité de

classe prolétarienne. Avec Camille Huysmans, il fut chargé d'accompagner Hermann Müller, délégué par les sociaux-démocrates allemands, à une ultime rencontre avec les socialistes français, au lendemain de l'assassinat de Jaurès.

Deux jours plus tard, “emporté par un mouvement de l'instinct” face à l'agression allemande, de Man se porta volontaire. Il se battit courageusement et fut promu lieutenant, mais son adhésion spontanée et impérieuse à une cause si éloignée de ses convictions doctrinales déclencha en lui une crise de conscience qui sapa les fondements mêmes de son marxisme. Une seule certitude lui restait : la nécessité de poursuivre la guerre jusqu'à la défaite de l'Allemagne, car seule cette défaite pourrait entraîner la révolution démocratique que les sociaux-démocrates n'avaient pas pu ou voulu faire en août 1914. C'est en cette qualité de “ jusqu'au-boutiste ” qu'il fit partie, avec Vandervelde et de Brouckère, de la mission que la Belgique envoya auprès du gouvernement russe, après la première révolution de 1917, pour le persuader de ne pas accepter une paix séparée. Et quand le président Wilson annonça son programme en quatorze points, il l'accueillit avec enthousiasme comme la promesse d'une paix démocratique entre les peuples.

En 1918, de Man fut désigné pour accompagner aux États-Unis une mission gouvernementale chargée d'étudier les nouvelles méthodes de production et les rapports sociaux dans l'industrie américaine en vue de la reconstruction économique de la Belgique. Au pays du taylorisme, paru en 1919, est le reflet critique de cette première expérience américaine dont la conclusion ne fut cependant guère heureuse, Washington ayant demandé son rappel après qu'il eut provoqué des incidents en dénonçant les exagérations de la propagande antiallemande.

De retour en Europe, il écrivit *The Remaking of a mind : A soldier's thoughts on war and reconstruction* (La Refonte d'un esprit : réflexions d'un soldat sur la guerre et la reconstruction), publié en 1919 à New York et à Londres, où il expliquait le bouleversement moral et intellectuel que la guerre avait provoqué en lui. Il y exposait sa nouvelle conception du socialisme : un mouvement démocratique d'autant plus éloigné du marxisme allemand d'avant la guerre qu'il se rapprocherait du modèle empirique anglo-saxon, accordant plus d'importance à l'idée du contrôle des moyens de production qu'à celle de leur propriété et “relativisant” la doctrine de la lutte de classe par la conscience de la solidarité sociale liée à l'intérêt commun de la grande majorité.

Sa première grande déception lui vint des perspectives immédiates de la paix : ni les négociations de Versailles, ni l'égoïsme conservateur et nationaliste des vainqueurs, partis socialistes y compris, ne conduisaient, estima-t-il, à une Europe débarrassée de la peur et de la guerre. Déçu tout particulièrement par la réaction du mouvement socialiste, il décida d'émigrer en Amérique avec sa famille.

Après avoir dirigé une expédition de prospection à l'intérieur de Terre-Neuve, il fut invité à mettre sur pied à Seattle une institution semblable à la Centrale d'éducation Ouvrière ; puis l'Université de l'État de Washington lui offrit la chaire de psychologie sociale. En attendant le début de l'année académique, il étudia les conditions de la vie ouvrière dans la région, travaillant comme manœuvre dans diverses entreprises et partageant la rude existence d'ouvriers migrants. Revenu à Seattle, il participa à la campagne électorale du Farmer and Labor Party, ce qui lui valut d'être rayé du programme des cours de l'Université avant même d'avoir commencé son enseignement. Comme Vandervelde lui proposait de rentrer en Europe pour organiser une nouvelle institution, l'École Ouvrière Supérieure, il accepta.

Dans *The Remaking of a mind*, de Man avait énoncé les grandes lignes de ce qu'il considérait comme le socialisme à venir. Il s'agissait désormais bien moins de développer la conscience de classe des travailleurs par une formation essentiellement doctrinale, comme avant 1914, que de former les futurs cadres du mouvement en vue des tâches pratiques qu'ils seraient appelés à assumer dans une démocratie économique. La conquête des capacités passait avant la conquête du pouvoir. Telle était l'orientation qu'il fallait donner à l'œuvre d'éducation socialiste. C'est dans cet esprit aussi que de Man organisa et présida, en septembre 1921, à Morlanwelz, une semaine syndicale sur la question du contrôle ouvrier. Le recul général du socialisme en Europe à cette époque empêcha le mouvement de se développer. Il est assez révélateur à cet égard que la présence d'un syndicaliste allemand à Morlanwelz fut à l'origine de l'incident du "fusil brisé" qui entraîna la démission des ministres socialistes et la fin du gouvernement d'union nationale.

De Man espérait que l'Internationale reconstituée parviendrait à définir une politique européenne ne condamnant pas l'Allemagne à la ruine et à l'humiliation. En février 1922, la Conférence de Francfort adopta des résolutions sur la fin des occupations militaires, la réduction des réparations et l'organisation d'un système de reconstruction. De Man reprit l'essentiel de ces propositions dans un discours qu'il prononça à Cologne un mois plus tard. Mais l'opinion publique était fort peu préparée à en admettre le bien-fondé. C'est ce que Vandervelde s'efforça de lui faire comprendre. Déçu une fois encore, traversant au demeurant une grave crise conjugale, de Man préféra se retirer provisoirement de la vie publique et alla s'installer en automne 1922 près de Darmstadt, où il put observer sur le vif l'inflation et la misère qui sévissaient dans la République de Weimar. Lorsque la Ruhr fut occupée par les armées franco-belges, il envoya au gouvernement sa démission d'officier de réserve. Il demeura à Darmstadt quatre ans durant lesquels il enseigna la psychologie de l'ouvrier industriel à la *Frankfurter Akademie der Arbeit* et rédigea son premier grand ouvrage doctrinal *Zur Psychologie des Sozialismus*, paru à Jena en 1926 et traduit en français en 1927 - avant de l'être dans une dizaine d'autres langues - sous le titre *Au delà du marxisme*. Ce livre devait obtenir le prix du Concours quinquennal des sciences

sociales décerné à l'oeuvre la plus originale et la plus remarquable qui ait paru en Belgique pendant la période 1927-1931.

En s'attaquant à la toute-puissance de la doctrine marxiste et en accusant volontairement le ton polémique de l'ouvrage, de Man entendait créer par un choc psychologique les conditions d'un renouvellement du mouvement socialiste, écartelé entre une doctrine révolutionnaire et une pratique réformiste. Le marxisme fait fausse route, pensait-il, en identifiant l'idée de catastrophe économique qui découle de son analyse du système capitaliste avec l'idée de révolution sociale conçue comme la finalité du mouvement ouvrier. Une telle identification suppose en effet que les mobiles de l'action socialiste procèdent d'intérêts matériels antagonistes, que les catégories économiques se traduisent par des catégories idéologiques et que les orientations de la volonté reflètent l'évolution sociale par un processus d'adaptation nécessaire. C'est cela que de Man conteste, et non l'explication marxiste du capitalisme. La lutte de classe ne provient pas de la prise de conscience de phénomènes économiques, mais d'un refus d'adaptation à une situation sociale donnée, refus qui procède d'un sentiment d'exploitation et d'un sentiment d'oppression. Le sentiment d'exploitation est le résultat de certaines conditions sociopsychologiques : existence de classes stables, tensions entre les besoins et leur satisfaction, jugement moral condamnant l'inégalité sociale. Le sentiment d'oppression résulte de ce que le capitalisme a séparé le producteur de la production, l'ouvrier de l'oeuvre, et créé un esprit de répugnance au travail, de sorte qu'un simple déplacement de propriété serait impropre à guérir le mal. Pour de Man, l'évolution du mouvement socialiste confirme la validité de sa critique théorique. Trois traits fondamentaux de cette évolution contredisent la doctrine marxiste. Premièrement, du fait de son intégration graduelle à une communauté nationale, le prolétariat a désormais quelque chose de plus à perdre que ses chaînes ; aussi le mouvement ouvrier est-il malheureusement passé du cosmopolitisme au patriotisme. Deuxièmement, les moyens employés à la réalisation du but révolutionnaire éloigné tendent à se substituer à ce but, l'organisation prend le pas sur le mouvement, les administrateurs succèdent aux pionniers héroïques ; aussi le mouvement ouvrier est-il malheureusement passé d'un esprit révolutionnaire à un esprit tout au plus réformiste. Troisièmement, l'époque est révolue où le prolétariat pouvait condamner les lois, la morale et la religion comme autant de préjugés bourgeois ; une classe opprimée ne peut se libérer en créant une culture nouvelle à partir de rien ; aussi sa libération passe-t-elle par l'assimilation de la culture dominante, elle est malheureusement imitation avant d'être création.

De Man concluait à la nécessité de dépasser le marxisme comme explication globale du socialisme parce que, sous sa forme pure, il prétend déduire ce qui doit être de la connaissance de ce qui est, alors que fondamentalement le socialisme est une protestation de l'impératif contre l'indicatif ; et parce que, sous sa forme vulgaire, la seule qui agisse encore sur les masses, sa conception du déterminisme historique a affaibli le niveau moral et la volonté révolutionnaire du mouvement.

“Si donc on voit dans le, socialisme, écrivait de Man, quelque chose d'autre et de plus qu'une antithèse au capitalisme moderne, et si on le rapporte à ses racines morales et intellectuelles, on trouvera que ces racines sont les mêmes que celles de toute notre civilisation occidentale. Le christianisme, la démocratie et le socialisme ne sont plus alors, même au point de vue historique, que trois formes d'une seule idée.”

Muselé par les tenants de l'orthodoxie, de Man espérait susciter un débat assez vaste pour les contraindre à réviser leurs principes d'action. Aussi le livre était-il un appel à tous ceux - jeunes socialistes, intellectuels, travailleurs chrétiens, etc. - qui risquaient d'être attirés de plus en plus par d'autres idéologies parce que le marxisme reflétait de moins en moins leurs aspirations. En définitive, ce fut surtout parmi les intellectuels et dans les milieux socialistes religieux qu'il trouva un accueil favorable, comme en témoigne la conférence qui eut lieu à Heppenheim en 1928, dont le compte rendu fut publié sous le titre *Sozialismus aus dem Glauben* (Le Socialisme fondé sur la foi), sans cependant que cet effort de renouveau se concrétisât dans une action commune.

Pendant cette période de création doctrinale, de Man continuait à se préoccuper des problèmes les plus concrets du monde du travail. C'est d'une enquête auprès de ses élèves ouvriers de l'*Akademie der Arbeit* qu'est sorti en 1927 *Der Kampf um die Arbeitsfreude* (La Joie au travail), contribution originale à la compréhension des mobiles du socialisme et notamment du sentiment d'oppression issu de la déshumanisation du mode de production industriel.

En 1926, Henri de Man se retira dans les Grisons. Sans perdre le contact avec le monde extérieur, il profita de cet isolement accru pour entreprendre la rédaction de *Die sozialistische Idee* (L'Idée socialiste), son ouvrage le plus ambitieux, conçu comme le complément positif d'*Au delà du marxisme*. En 1929, à la suite d'un nouvel échec sur le plan conjugal, il s'installa à Francfort-sur-le-Main où l'Université lui avait offert l'enseignement de la psychologie sociale. L'atmosphère de crise économique et morale qui entourait la montée du nazisme, le scepticisme croissant des masses ouvrières à l'égard de la social-démocratie, l'impuissance de celle-ci à comprendre l'évolution des mentalités, tout cela rendait encore plus impérieuse la nécessité d'une prise de conscience collective. Il y avait là un défi qui contraignit de Man à ne pas se satisfaire des conclusions auxquelles il était arrivé dans sa critique du marxisme. Analysant les caractéristiques et les conséquences du renforcement des nationalismes et de l'évolution du capitalisme, il développa largement l'idée - par exemple, en 1931, dans *Opbouwend socialisme* (Le Socialisme constructif) - que le socialisme devait être un modèle d'action et un style de vie au service d'une nouvelle synthèse d'aspirations spirituelles plutôt qu'une antithèse de telle ou telle réalisation bourgeoise ou même capitaliste. Le socialisme était chargé d'une mission culturelle que de Man symbolisa dans la grandiose mise en scène de *Wir!* (Nous), une sorte d'oratorio avec chœurs,

orchestre et films, qui fut représenté pour la première fois à Francfort le 1er mai 1932.

C'est dans *Die sozialistische Idee* (L'Idée socialiste), paru en 1933, qu'on trouve l'exposé le plus achevé de la philosophie de l'histoire et du socialisme d'Henri de Man. Fidèle sur ce point à la dialectique hégélienne, il y montre que l'évolution historique résulte d'une tension perpétuelle entre les impulsions spirituelles et leurs réalisations successives. Notre culture occidentale est née ainsi de la conjonction entre le double héritage grec et chrétien dans les institutions communales du haut moyen âge. Dans cette perspective, le socialisme moderne n'est rien d'autre que la protestation contemporaine au nom des valeurs fondamentales contre la réalité capitaliste qui les transgresse, donc une tentative de rétablir l'harmonie des moyens et des fins, de la morale individuelle et de la morale sociale, aussi bien sous l'aspect traditionnel du retour aux sources que sous l'aspect novateur de la re-crédation de ces valeurs.

Mais comment réaliser l'idée socialiste ? Réhabiliter les mobiles éthiques du socialisme, changer le style de vie pour provoquer une métamorphose psychologique de l'homme étaient des tâches de longue haleine. En 1933, la situation exigeait une réponse immédiate : la rénovation des moyens d'action. En effet, la crise du capitalisme et l'aggravation des antagonismes sociaux rendaient impuissant le réformisme sans pour autant renforcer le communisme, de sorte que le courant anticapitaliste ne bénéficiait en dernier ressort qu'à des mouvements fascistes. Selon de Man, il fallait donc regrouper la classe ouvrière divisée et en faire le noyau d'une alliance avec d'autres classes pour constituer une majorité anticapitaliste. Tel était le but du planisme.

Au début des années 1930, le Parti Ouvrier Belge (P.O.B.) créa un bureau d'études sociales à la tête duquel il appela Henri de Man. Celui-ci était désireux de mettre ses idées en pratique. Déjà, à la demande d'Albert Thomas, directeur général du Bureau International du Travail, il avait établi un projet d'université ouvrière internationale qui, toutefois, devait rester sans suite. Il accepta donc l'offre du P.O.B. et rentra en Belgique. Entouré par des hommes compétents et enthousiastes, il fut en mesure de dresser rapidement un plan économique qui servit de base à l'élaboration du Plan du travail, adopté à une large majorité au congrès du P.O.B. de Noël 1933. Simultanément, Henri de Man fut porté à la vice-présidence du Parti.

Conçu comme un ensemble de mesures solidaires à exécuter selon un ordre de priorités préétabli, ajoutant aux anciennes réformes de répartition un certain nombre de réformes de structures, le Plan du travail était un programme global et immédiat destiné à servir de moyen de lutte contre la crise par la création d'un front du travail anticapitaliste. Trois objectifs principaux le caractérisaient : 1° La constitution d'un régime d'économie mixte avec un secteur socialisé comprenant le crédit, les transports en commun, les industries de base et toutes celles que les

lois de la concurrence ne régissaient plus, et un secteur privé englobant toutes les autres activités ; 2° La planification de l'économie nationale par la soumission différenciée des deux secteurs à des directives d'intérêt général en vue de redresser la conjoncture et d'assurer la prospérité ; 3° La réforme du régime parlementaire de manière à renforcer l'institution démocratique, notamment par la création d'un double Exécutif, l'un politique déterminant les objectifs, l'autre économique chargé de la gestion du secteur public et de l'orientation du secteur privé, par la substitution d'un Conseil économique au Sénat, etc. Porté par une propagande systématique, le Plan du travail cherchait à mobiliser tous les milieux touchés par la crise. Du côté catholique, la publication de l'encyclique *Quadragesimo Anno* lui ouvrait de nouvelles perspectives, et de Belgique l'idée se répandit aux Pays-Bas, en France, en Suisse et dans d'autres pays européens. Trois conférences planistes internationales eurent lieu de 1934 à 1937. Nulle part, cependant, le planisme ne parvint à s'imposer. En Belgique, les milieux catholiques demeuraient très réticents et, même au sein du P.O.B., l'unité était moins grande que ne l'avait suggéré le congrès de 1933. Aux divergences de vues qui subsistaient s'ajoutaient les réserves de ceux que les méthodes, les initiatives (comme celle visant à limiter le cumul des fonctions), voire le prestige croissant du “ père du Plan ” dérangeaient.

Quoi qu'il en soit, avant que la campagne planiste n'ait pu aboutir à son but initial, la constitution d'une majorité parlementaire, le P.O.B. accepta en mars 1935 de participer au gouvernement d'union nationale de Paul van Zeeland. Dès 1934, Henri de Man avait eu des contacts privés avec ce dernier et ils s'étaient mis d'accord sur le principe d'une politique antidéflationniste. Mais le programme du nouveau gouvernement était loin de reprendre le mot d'ordre du P.O.B. “ le Plan, rien que le Plan, tout le Plan ”. De Man expliqua cette concession par l'aggravation de la situation économique et sociale qui appelait des mesures conjoncturelles immédiates. L'heure du Plan, écrivait-il, devait sonner avant l'heure de la grève générale.

Le premier gouvernement van Zeeland réussit effectivement à renverser la conjoncture économique. Ministre des Travaux publics et de la Résorption du chômage, de Man parvint à réduire celui-ci de moitié en un an, comme il se l'était proposé. En revanche, lorsqu'il voulut institutionnaliser l'oeuvre de sauvetage en organisant l'Office de Redressement économique, il se heurta à des obstacles insurmontables. Le projet de contrôle des banques et d'autres propositions de réformes structurelles connurent un sort semblable. Le second gouvernement van Zeeland, issu des élections de mai 1936 et dans lequel de Man était devenu ministre des Finances - il fut en outre coopté sénateur la même année -, accentua dans son programme la nécessité de renforcer l'Exécutif et le contrôle du crédit. De Man espérait que le Premier ministre parviendrait à imposer un style de gouvernement moins dépendant des partis et des forces conservatrices et plus résolu à atteindre ses objectifs. En février 1937, Paul-Henri Spaak et lui expliquèrent dans des interviews retentissantes leur option pour un “ socialisme

national ” visant à réaliser tout ce qui était réalisable dans le cadre national et refusant l'alibi d'un internationalisme platonique. Aussi, quand Degrelle provoqua une élection partielle à Bruxelles en avril 1937, encouragèrent-ils van Zeeland à relever le gant au nom de l'union nationale. La victoire du premier ministre ouvrirait la voie, pensaient-ils, à un regroupement des forces démocratiques et progressistes au-dessus des clivages traditionnels. Toutefois, il n'en fut rien. Très rapidement le gouvernement, se débattit dans la crise ouverte par un projet de loi d'amnistie et aggravée par l'affaire de la Banque Nationale relative à l'utilisation de fonds secrets par le premier ministre lui-même. Le gouvernement tomba en octobre 1937. Pressenti pour résoudre la crise, Henri de Man échoua à cause de l'opposition libérale. Redevenu ministre des Finances dans le cabinet formé par Paul-Émile Janson, il dut faire face à la récession économique en proposant de nouvelles ressources budgétaires par une fiscalité accrue sur les gros revenus. Vivement critiqué par ses adversaires, fraîchement accueilli par ses collègues, malade de surcroît, il démissionna le 12 mars 1938. L'échec personnel d'Henri de Man coïncidait d'ailleurs avec un reflux général des tentatives de rénovation comme si l'Europe pressentait déjà la fatalité de la catastrophe qui la menaçait.

Tirant la leçon de son expérience, de Man jugea que le socialisme, en même temps qu'il renonçait au dogme marxiste de la lutte de classe et s'affirmait comme un parti de gouvernement, devait abandonner la conception bourgeoise et libérale de l'État au profit de ce que Spaak et lui appelaient la “démocratie autoritaire” avec, notamment, un gouvernement de législature et l'usage du référendum. Mais le débat qui couvait au P.O.B. sur le problème des structures et des institutions ne tarda pas à être éclipsé par la controverse sur la politique dite d'indépendance. Dès 1935, en tant que membre du Comité de la Sécurité Nationale, de Man avait préconisé une armée défensive, forte et mobile comme instrument de la “politique étrangère exclusivement et intégralement belge” proclamée officiellement en 1936. Ne croyant pas à la possibilité d'établir une paix durable par la force, il lança l'idée de substituer à une politique de concessions successives sans contrepartie réelle une négociation globale et générale sur le contentieux international. Sans se méprendre sur le sens du traité de Munich - ce “Diktat imposé par une menace d'agression, humiliant pour les États démocratiques, désastreux pour une nation abandonnée ...”-, il pensait qu'il fallait tirer parti de l'euphorie passagère que Munich avait produite. Avec l'appui technique des Affaires étrangères et l'appui moral du Roi, il sonda discrètement les grandes puissances européennes sur l'accueil qu'elles réserveraient à un appel lancé par les États du groupe d'Oslo en faveur d'une conférence de la paix. Le refus de l'Allemagne fit échouer le projet.

En 1939, après la mort de Vandervelde, de Man accéda à la présidence du P.O.B. sans que le conflit de tendances fût pour autant résorbé. En septembre, il entra comme vice-premier ministre dans le gouvernement d'union nationale d'Hubert Pierlot, mais il le quitta quatre mois plus tard, déçu une fois de plus par l'esprit de parti qui y régnait et parce que, comme le note Carl-Henrik Höjer, il

était “mal vu, en raison de sa manie de neutralité, des franco- et anglophiles de tous les partis”. Dans un article intitulé *Genoeg sabotage van de onzijdigheid!* (Assez de sabotage de la neutralité), il avait en effet déploré que la presse ne reflétât pas mieux la politique officielle soutenue par la grande majorité de l'opinion. La neutralité, affirmait-il, était dans la logique du socialisme comme dans celle des intérêts d'un petit pays qui devait s'efforcer d'échapper à un conflit opposant des ambitions nationalistes et impérialistes.

En janvier 1940 il reçut du Roi la mission d'aller se renseigner en Italie sur le bien-fondé de l'avertissement que Ciano avait laissé filtrer sur la proximité d'une attaque allemande contre la Belgique. Puis, ayant rejoint l'armée, il dirigea l'œuvre Elisabeth “Pour nos soldats”. Pendant la campagne des dix-huit jours, sans autre fonction bien définie que celle de veiller sur la sécurité de la reine Elisabeth, il approuva la décision de Léopold de ne pas suivre le gouvernement en exil et lui donna son accord lorsque le Roi lui demanda s'il assumerait au besoin la responsabilité politique de la négociation des conditions de l'armistice. Les Allemands ayant exigé une capitulation sans conditions, cette hypothèse ne se réalisa pas.

C'est dans l'atmosphère très particulière qui suivit les redditions belge et française qu'Henri de Man écrivit son fameux Manifeste du 28 juin 1940. Pensant que le fascisme pouvait jouer un rôle révolutionnaire en balayant par la force les obstacles qui avaient toujours fait échec à la justice sociale et à la paix européenne, il y présentait “l'effondrement d'un monde décrépité” et “la débâcle du régime parlementaire et de la ploutocratie capitaliste” comme une “délivrance” pour les classes laborieuses. Considérant le rôle politique du P.O.B. comme terminé, il lançait pont, finir un appel aux militants socialistes afin qu'ils s'apprêtassent à entrer dans un parti unique fidèle au Roi et prêt à réaliser la souveraineté du travail. Tel était en bref le contenu de ce manifeste dont il affirma plus tard qu'il l'avait rédigé avec l'accord du Roi. Toujours est-il que la décision allemande, intervenue le 20 juillet, à l'effet d'interdire à Léopold III toute activité politique, le frappa de caducité.

Henri de Man reporta alors son attention sur des tâches non politiques : sort des prisonniers, défense des salariés, démarches diverses en faveur de nombreux solliciteurs. Avec la reprise des activités économiques, il estima nécessaire de ne pas laisser sans contrepoids les initiatives patronales et encouragea vivement la réactivation des syndicats. Il participa directement à la formation de l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI) et négocia avec l'occupant un accord qui aurait dû en garantir l'autonomie. Composée à l'origine de dirigeants syndicaux de toutes les tendances politiques, l'UTMI fut cependant rapidement affaiblie par les défections que provoqua l'accentuation en son sein des tendances extrémistes et antibelges soutenues par les Allemands. La lettre de protestation que de Man leur adressa en mars 1942, alors qu'il avait déjà quitté la Belgique, entérinait un échec qui ne se limitait pas à l'UTMI. Face à la radicalisation des

antagonismes, il s'était aperçu un peu tard qu'une politique de présence ne pouvait conduire qu'à la collaboration ou à l'isolement. Déjà renié par les plus résolus de ses anciens compagnons, mal vu des nationalistes flamands qui lui reprochaient son " belgicisme ", il s'était attiré de surcroît la méfiance des Allemands qui, à partir de Pâques 1941, lui avaient interdit de parler en public, tandis que, pour éviter un alignement fatal, son journal *Le Travail* s'était transformé en hebdomadaire, avant de disparaître au début de 1942. En été 1941, il avait encore projeté d'opposer à la coalition V.N.V.-Rex un Nationale bond Vlaanderen qui ne fut pas autorisé. Dès lors complètement isolé et privé d'influence, il s'était exilé en novembre 1941 dans un alpage perdu de La Clusaz, en Haute-Savoie, où il demeura jusqu'en août 1944 à l'exception de quelques brefs voyages en Belgique et en France.

C'est là qu'il écrivit *Réflexions sur la paix*, publié en 1942 mais aussitôt saisi, *Cahiers de ma montagne* (1944) et *Jacques Cœur, der königliche Kaufmann* (1950), qui parut ensuite en français sous le titre de *Jacques Cœur, argentier du Roy*. Dans le premier de ces trois ouvrages, il exposait les tâches que le socialisme aurait à accomplir indépendamment de l'issue de la guerre. L'intérêt du livre réside principalement dans l'approche fonctionnaliste du problème de l'organisation supranationale que l'Europe devrait mettre sur pied pour l'établissement d'une paix juste et durable, organisation souple et multipolaire caractérisée par des institutions régionales, continentales, voire universelles auxquelles les États nationaux transmettraient celles de leurs compétences qui débordaient les frontières étatiques.

En août 1944, au moment de la Libération, il quitta La Clusaz et gagna clandestinement la Suisse. Ayant obtenu le statut de réfugié politique, il s'établit à Berne au début de 1945 et se maria. C'est à cette époque qu'il rédigea et diffusa un document justificatif *De la capitulation à l'exil* où il s'expliquait sur son attitude durant la guerre. Ce plaidoyer ne l'empêcha pas d'être condamné par contumace le 12 septembre 1946 par un tribunal militaire à vingt ans de détention et dix millions de francs de dommages-intérêts "pour avoir, étant militaire, méchamment servi la politique ou les desseins de l'ennemi". Dans sa *Pétition au Sénat* (1947), il répondit à ses accusateurs, mais sans résultat.

En 1946 parut *Au delà du nationalisme*, ouvrage prolongeant les *Réflexions sur la paix*. Faisant passer sa solution fonctionnaliste au second plan, il montrait la nécessité d'une politique plus vaste et plus radicale encore, commandée par la situation internationale de l'après-guerre. Selon lui, l'apparition de l'arme atomique avait bouleversé les données antérieures et créé une nécessité historique entièrement nouvelle face à laquelle seule la constitution d'un gouvernement mondial pouvait préserver l'humanité de la catastrophe.

En 1948 Henri de Man fit paraître *Cavalier seul*, version remaniée des mémoires qu'il avait publiés en 1941 sous le titre d'*Après coup*. Saisi en

Belgique, ce livre lui valut une seconde condamnation, pour infraction à l'interdiction de publier qui le frappait. Souffrant moralement et financièrement de sa situation, il n'en poursuivit pas moins intensément la seule activité qui lui restait : il écrivit encore en 1951-1952 deux livres sur la pêche, son sport favori, en 1953 la version allemande de ses mémoires, *Gegen den Strom* (À contre-courant), et surtout, en 1951, le principal ouvrage de cette époque *Vermassung und Kulturverfall : eine Diagnose unserer Zeit* (L'Ère des masses et le déclin de la civilisation), qui est en quelque sorte son testament intellectuel. On y retrouve les grands thèmes de sa philosophie de l'histoire, mais vus maintenant dans la perspective dramatique de l'âge de la peur qui obligera notre civilisation à choisir entre la mutation ou la mort. La conclusion est plus éloignée que jamais de tout déterminisme et de tout millénarisme providentiels. Reste la foi dans ce que la conscience ordonne de faire, au besoin à contre-courant de l'évolution, avec quand même le merveilleux espoir que “ toute source peut devenir un fleuve ”.

Le 20 juin 1953, Henri de Man se tua avec sa femme dans un accident d'automobile. Ainsi disparut, à peine âgé de soixante-huit ans, celui dont son ancien compagnon de lutte politique, Paul-Henri Spaak, a pu dire : “Ses erreurs, qui furent grandes, qui firent de lui un réprouvé et un exilé, ne peuvent m'empêcher de dire qu'il est le plus authentique penseur socialiste du XX^{ième} siècle, et l'un des rares hommes qui, en quelques occasions, m'a donné la sensation du génie ”.

Michel Brélaz et Ivo Rens.

Bibliographie sommaire

[Retour à la table des matières](#)

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds Henri de Man.

Archief en Museum voor het Vlaamse Kultuurleven, Anvers, Fonds Henri de Man.

Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles, Archives Henri de Man (inventaire H. Balthazar).

Institut international d'Histoire sociale, Amsterdam, Fonds Henri de Man (inventaire H. Riethof).

P. Dodge, *Beyond Marxism : The faith and works of Hendrik de Man*, La Haye, 1966.

A. M. van Peski, *Hendrik de Man*, Bruges-Utrecht, 1969.

A. M. van Peski, *Hendrik de Man, Ein Wille zum Sozialismus*, Tübingen, 1963 (*Veröffentlichungen der Akademie für Wirtschaft und Politik*, Hamburg).

M. Claeys-Van Haegendoren, *Hendrik de Man, een biografie*, Anvers-Utrecht, 1972.

M.-L. Roux, *Le socialisme M. Henri de Man*, Paris, 1937.

A.-A.-J. Pfaff, *Hendrik de Man : zijn wijsgerige fundering van het moderne socialisme*, Anvers, 1956.

P. Rongère, “ *L'Apport de Henri de Man au socialisme contemporain*”, dans R. Reibel et P. Rongère, *Socialisme et éthique*, Paris, 1966, p. 61-122 (*Travaux et recherches de la Faculté de droit et des sciences économiques* (le Paris, série “ science politique ”)).

É. Vandervelde, *Etudes marxistes*, Bruxelles, 1930, p. 87-142.

A. van Hoof, *Het socialisme van Hendrik de Man*, Bruxelles, 1933.

P. Naville, *Psychologie, Marxisme, Matérialisme : Essais critiques*, Paris, 1946, passim.

E. Franssens, *Het Plan van de Arbeid : Eerste Tendenzen tot economische planning in België*, Anvers, 1962 (mémoire de licence, inédit).

E. von Stein Hansen, *Hendrik de Man and the crisis in european socialism, 1926-1936*, Cornell University, 1968 (thèse inédite).

J. Vanwelkenhuyzen, « *Un mystère Léopold. III ?* », dans *Histoire de notre temps*, no 5, Paris, 1968, p. 61-105.

H.-J. Dubois, *De sociaal-culturele ontvoogding van de arbeider in het socialisme van H. de Man*, Louvain, 1970 (mémoire de licence, inédit).

I. Rens et M. Brélaz, « *Préface* », dans H. de Man, *Au delà dit marxisme*, 3e édition, Paris, 1974.

C.H. Höjer, *Le Régime parlementaire belge de 1918 à 1910*, Bruxelles, 1969, p. 236-365.

M. Claeys-van Haegendoren, *25 jaar Belgisch socialisme. Evolutie van de verhouding van de Belgische Werliedenpartij tot de Parlementaire Democratie in België van 1914 tot 1940*, Anvers, 1967.

J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'An 40, la Belgique occupée*, Bruxelles, [1971], p. 216-232, 262-281.

A. de Jonghe, *Hitler en het politieke lot van België, tome I*, Anvers-Utrecht, 1972, passim.

“*Sur l’œuvre d’Henri de Man. Rapports au Colloque international organisé par la Faculté de droit de l’Université de Genève, les 18, 19 et 20 juin 1973, sous la présidence du professeur Ivo Rens*”, dans *Revue européenne des Sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, t. XII, n° 31, Genève, Librairie Droz, 1971, 303 p.

Actes du Colloque international sur l’œuvre d’Henri de Man organisé par la Faculté de droit de l’Université de Genève les 18, 19 et 20 juin 1973, sous la présidence du professeur Ivo Rens, 3 fascicules, Genève, 1974, 305 p.

Hendrik de Man, Persoon en Ideeën, six volumes en cours de publication, t. I et II, Anvers, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, 1974-1975). »

Complément bibliographique

[Retour à la table des matières](#)

[Ce complément est évidemment sélectif. On pourra toujours le compléter au besoin. Les titres sont classés dans l'ordre chronologique, le premier pouvant prendre la place de la dernière référence de notre article. Le problème est que les références dans cet article ne sont pas classées dans un ordre précis.]

Hendrik de Man, *Persoon en Ideeën*, six volumes, Anvers, 1974-1976.

P. Dodge, *A Documentary Study of Hendrik de Man, socialist critic of marxism*, Princeton, 1979.

Z. Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*. Paris, 1983.

Henri de Man, 1885-1985, numéro spécial du *Bulletin de l'Association pour l'étude de l'oeuvre d'Henri de Man*, Genève, 1985.

J. Anthoons, *Hendrik de Man en zijn opvattingen over de parlementaire democratie*, Louvain, 1985 (mémoire de licence, inédit).

M. Brélaz, Henri de Man. *Une autre idée du socialisme*. Genève, 1985.

A. Salsano, *Ingegneri e politici*, Torino, 1987.

M. Brélaz, *Léopold III et Henri de Man*, Genève, 1988.

H. de Man, *Le « Dossier Léopold III » et autres documents sur la période de la seconde guerre mondiale*, réunis, présentés et édités par M. Brélaz, Genève, 1989.

D.S. White, *Lost comrades, socialists of the front generation, 1918-1945*, Cambridge (Mass.)/Londres, 1992.

A. Dierickx, *L'École Ouvrière Supérieure. Un laboratoire d'idées pour le POB*. Bruxelles, 1996.

M. Brélaz, *Un Fascisme imaginaire*, Genève, 2000.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

QUATRIÈME PARTIE

Naissance de l'écologie politique Sur quelques sources de la science écologique

Prologue

[Retour à la table des matières](#)

Certains de nos contemporains affirment encore que l'écologie politique est une mode et même un luxe propre aux pays les plus développés. Ce faisant ils proclament ainsi leur ignorance des fondements scientifiques et historiques de ce phénomène qui pourtant a donné lieu depuis quelques décennies à une littérature pléthorique.

À la décharge de ces personnes il convient de relever que le cloisonnement académique n'a pas prédisposé les politologues à s'intéresser à un phénomène qui débordait de toutes parts leur jeune discipline, de sorte que ce sont des scientifiques, des philosophes et des historiens qui ont balisé le passage de la science écologique à l'écologie politique.

Caractérisée par une prise de conscience des dégâts que les sociétés industrielles causent à la nature en général, y compris aux régions non industrialisées de la planète, l'écologie politique est donc fondamentalement liée à la Révolution industrielle, non sous sa forme naissante, mais sous sa forme mondialisée. Elle est en effet postérieure à la II^{ème} Guerre mondiale. En Europe, elle est historiquement liée aux naufrages du Torrey-Canyon en 1967 et de l'Amoco-Cadiz en 1977. En Amérique du nord, elle est historiquement liée à la controverse sur les dangers que les retombées radioactives des essais atomiques, qui jalonnèrent les débuts de la Guerre froide, faisaient courir à la santé publique. Cette problématique de la pollution radiologique tient en effet une large place dans la diffusion dans l'opinion publique des dangers inhérents à la pollution.

C'est d'ailleurs aux États-Unis que parurent les premiers ouvrages relevant de l'écologie politique, tels *Our Plundered Planet* de Fairfield Osborn en 1948 (la traduction française paraîtra en 1949 sous le titre de *La planète au pillage*) et *The Road to Survival* de William Vogt (la traduction française paraîtra en 1950 sous le titre de *La faim du monde*). Toutefois, aux États-Unis même, c'est à Rachel Carson, naturaliste de formation et de profession, mais aussi auteur accompli spécialisé dans la mer, qu'il appartiendra de faire passer dans l'opinion publique et dans le débat politique le problème de la pollution chimique inhérente à l'épandage des insecticides et à leur usage indiscriminé, et ce dans un livre désormais célèbre, *Silent Spring*, paru en 1962, traduit dans de très nombreuses langues, dont l'édition française, *Le printemps silencieux*, date de 1968. Bien que cet ouvrage et cet auteur ne soient pas à l'origine d'une doctrine politique au sens strict du terme, ils n'en sont pas moins représentatifs d'une idéologie nouvelle née de la prise de conscience des conséquences perverses de certaines technologies industrielles, mais prise de conscience prolongeant une démarche intellectuelle beaucoup plus ancienne et une discipline scientifique, la science écologique, dûment institutionnalisée dès la fin du XIX^{ième} et le tout début du XX^{ième} siècles.

À partir des années 1960 en Amérique du nord et des années 1970 en Europe occidentale, l'écologie politique se manifesta dans plusieurs mouvements et partis politiques, parfois fort différents les uns des autres, mais se réclamant tous peu ou prou de la science écologique. Parallèlement nombre de lois et de conventions internationales intervinrent pour tenter de remédier aux graves atteintes infligées par les sociétés industrielles à l'environnement naturel. Les Conférences des Nations Unies de Stockholm sur l'environnement humain en 1972 et de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement de 1992 signalent la dimension politique et mondiale prise ces dernières décennies par la problématique écologique.

I- Filiation biologique

[Retour à la table des matières](#)

- En 1749, dans son ouvrage *Systema Naturae* le naturaliste suédois Carl von Linné lance l'idée de "l'économie de la nature" qu'il définit comme suit "la très sage disposition des êtres naturels, instituée par le Souverain Créateur, selon laquelle ceux-ci tendent à des fins communes et ont des fonctions réciproques".

- En 1805, dans son ouvrage rédigé et publié en français, *Essai sur la géographie des plantes*, puis en 1845, dans son ouvrage écrit en allemand *Kosmos*, (Cosmos. Essai d'une description physique du monde), le naturaliste et voyageur allemand Alexander von Humboldt s'intéresse aux relations des plantes et des animaux avec leur environnement géographique et climatique.

- En 1809, le naturaliste français Lamarck publie sa *Philosophie zoologique*.

- En 1855, dans sa *Géographie botanique raisonnée*, le botaniste genevois Alphonse de Candolle, fils du botaniste Augustin Pyramus de Candolle, reprend et prolonge les vues de Alexander von Humboldt,

- En 1859, dans *On the Origin of the Species*, l'un des fondateurs de l'évolutionnisme, Charles Darwin, s'intéresse notamment à la lutte pour la vie des différentes espèces entre elles et avec leur environnement.

- En 1866, le biologiste allemand Ernst Haeckel, fonde le mot "écologie" dans son ouvrage *Generelle Morphologie der Organismen*.

- En 1877, le biologiste suisse Alphonse Forel publie sa *Monographie limnologique du Léman*, dont les méthodes seront à l'origine de l'océanographie.

- En 1877, le biologiste allemand Karl Möbius, professeur à l'Université de Kiel, étudiant l'épuisement des bancs d'huitres du Schleswig-Holstein, invente le mot "biocénose" pour désigner les communautés d'êtres vivants occupant un territoire donné. Ultérieurement, "biocénose" sera remplacé par "écosystème" et le territoire en question par "biotope".

- En 1895, le Danois Eugenius Warming, professeur de botanique à l'Université de Copenhague, publie son *Traité d'écologie botanique*. Il est considéré comme le véritable fondateur de l'écologie des plantes.

- En 1927, le biologiste anglais Charles Elton publie son *Animal Ecology*, où il fonde les notions de "chaînes alimentaires" et de "niche écologique".

- En 1935, le botaniste anglais G. Tansley (1871-1955) introduit le concept d'"écosystème" qui englobe la biocénose et les éléments abiotiques d'un biotope.

II- Filiation des sciences de la Terre

- En 1795, le géologue écossais James Hutton, un des deux exécuteurs testamentaires d'Adam Smith, publie *A Theory of the Earth* dans laquelle il présente pour la première fois le Vivant comme l'une des forces géologiques expliquant la configuration de la Terre. (Cf. supra « Scottish Enlightenment » p. 29)

- De 1830 à 1833, le géologue anglais Charles Lyell publie ses *Principles of Geology* dans lesquels, s'appuyant sur les nouvelles données de ce qui allait devenir la paléontologie, il fonde la géologie moderne en expliquant la configuration de la Terre par l'action de forces actuellement encore, mais sur une durée de plusieurs centaines de millions d'années (doctrine actualiste).(Cf supra p. 31)

- En 1875, le géologue autrichien Eduard Süess publie *Die Entstehung der Alpen* (La genèse des Alpes) où il forge le concept de "biosphère". Il reprend ce concept dans son ouvrage de 1883-1909 *Das Antlitz der Erde* (La face de la Terre).

- En 1926, le minéralogiste russe Vladimir Ivanovitch Vernadsky publie *Leningrad Biosfera* dont il fera paraître lui-même une version française à Paris en 1929 sous le titre *La biosphère*. Il y fonde l'étude des cycles biogéochimiques qui constituent un aspect fondamental de la science écologique contemporaine.

La seconde édition française de cet ouvrage date de 1997, de même que les premières éditions anglaise et espagnole. (Compte rendu des ces trois éditions in Ivo Rens et Joel Jakubec, éd., Radioprotection et droit nucléaire, *Stratégies Energétiques, Biosphère & Société*, SEBES, Georg, Genève, 1998, p. 369, 370.)

III- Filiation philosophique

[Retour à la table des matières](#)

- En 1907, Henri Bergson publie *L'évolution créatrice* qui présente une vision globale du Vivant.

- En 1926, l'homme politique et philosophe sud-africain Jan Christiaan Smuts publie *Holism and Evolution* dans lequel il forge à partir du grec le concept de « holisme » désignant son approche globale du Vivant.

- En 1968, Ludwig von Bertalanffy, publie *General System Theory*, (Théorie générale des systèmes). Il y présente une approche systémique qui vise à compléter et corriger l'approche analytique sur laquelle sont fondées les sciences physico-chimiques.

- En 1979, le allemand philosophe Hans Jonas publie son ouvrage *Das Prinzip Verantwortung*, paru en français en 1990 sous le titre de *Le principe responsabilité* qui offre une synthèse des nouvelles exigences éthique de l'écologie.

IV- Quelques-uns des grands savants en écologie

[Retour à la table des matières](#)

- George Evelyn Hutchinson (1903-1991), Savant écologiste anglais ayant fait sa carrière académique aux États-Unis, à l'Université de Yale. Il s'est inspiré notamment de Vladimir Ivanovitch Vernadsky et fut le professeur de Raymond Lindeman et de Rachel Carson (1907-1964).

- En 1924, l'écologiste américain d'origine autrichienne, Alfred Lotka, publie *Elements of Mathematical Biology*.

- *The Golden Age of Theoretical Ecology: 1923-1940*, (Berlin, New York...1978) comportant notamment des articles de Alfred Lotka et Vito Volterra offrant une formalisation mathématique des relations proies-prédateurs.

- En 1942, Raymond Lindeman, élève de Hutchinson, publie à l'âge de 27 ans, juste avant de mourir, un article fondamental appliquant le deuxième principe de la thermodynamique à l'écologie.

- En 1953, Eugene Odum publie, la première édition de son fameux traité *Fundamentals of Ecology*. La deuxième édition de ce monument de la science écologique date de 1959 et la troisième (et définitive ?) de 1971.

V- Quelques histoires de l'écologie en langue française

[Retour à la table des matières](#)

- Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie, La politique éclatée*, PUF, Paris, 1988.
- Déléage, Jean-Paul, *Histoire de l'écologie, une science de l'homme et de la nature*, La Découverte, Paris, 1991.
- Drouin, Jean-Marc, *Réinventer la nature. L'écologie et son histoire*, Desclée de Brouwer, Paris, 1991.
- Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie, Que sais-je ?*, PUF, Paris, 1994.
- Rens, Ivo, « *Bertrand de Jouvenel (1903-1987), pionnier méconnu de l'écologie politique* », in *Alain Clavien et Bertrand Muller*, éd. *Le goût de l'histoire, des idées et des hommes, Mélanges offerts au professeur Jean-Pierre Aguet*, Éditions de l'Aire, Vevey, 1996, et dans Ivo Rens, éd., *Le droit international face à l'éthique et à la politique de l'environnement*, SEBES, Georg, 1996.

VI- Rachel Carson (1907 - 1964) et la controverse autour de *Silent Spring* (1962) (le printemps silencieux)

6.1.- Vie et oeuvre de Rachel Carson

[Retour à la table des matières](#)

- Enfance en Pennsylvanie.
- Etudes d'allemand puis de génétique et de biologie marine à l'Université John Hopkins et au Woods Hole Marine Biology Laboratory. Elle subit directement l'influence de Evelyn Hutchinson.
- 1941 RC publie *Under the Sea Wind*, une semaine avant Pearl Harbour !
- 1951 RC publie *The Sea Around Us*, National Book Award, Best seller.
- 1952 RC réédite *Under the Sea Wind*. Grand succès.

- 1955 RC publie *The Edge of the Sea*. Grand succès.

- Dès juin 1962, *The New Yorker* publie à trois reprises des “bonnes pages” de *Silent Spring*.

- *Silent Spring* paraît le 27 septembre 1962 chez l’éditeur Houghton Mifflin, à New York. 40’000 exemplaires vendus immédiatement, plus de 100’000 en décembre 1962.

6.2.- Idées-force

[Retour à la table des matières](#)

6.2.1.- Émerveillement devant le Vivant perçu de façon holistique dans son infinie complexité et ses interrelations particulièrement visibles dans le milieu océanique et donc par l’océanographie.

6.2.2.- Condamnation de la prétention arrogante des technocrates à affirmer que la Science permettrait à l’Humanité de dominer la Nature.

6.2.3.- Condamnation du “biocide” provoqué par les hydrocarbures chlorurés, dont le fameux DDT, et les phosphorés organiques, dérivés des gaz de combat. Ces pesticides sont pour RC l’équivalent chimique de la bombe atomique.

6.2.4.- L’épandage de ces pesticides illustre la pertinence de la prévision pessimiste d’Albert Schweitzer : “L’homme a perdu l’aptitude à prévoir et à prévenir. Il finira par détruire la Terre.” Phrase mise en exergue à *Silent Spring*.

6.2.5.- La position de Rachel Carson ne se réduit nullement à la condamnation de tout usage de pesticides mais à l’utilisation massive et indiscriminée de pesticides persistants par des personnes ignorant leurs effets secondaires sur les prédateurs des ravageurs, sur la faune, sur la flore et sur la santé humaine. Elle préconise la recherche et l’utilisation de moyens biologiques de lutte contre les ravageurs, si possible le recours à leurs prédateurs naturels, sinon le recours à des pesticides hautement sélectifs, c’est-à-dire ciblant tel ou tel ravageur, et qui seraient non persistants car biodégradables.

6.2.6.- Mobilisation des sciences du vivant et des citoyens dans le combat contre les programmes d’“éradication des ravageurs” qui menace non seulement la santé publique mais la Vie dans sa diversité. RC opte pour des moyens de contrôle biologique par les prédateurs ou parasites des ravageurs (pests).

De ce fait *Silent Spring* de Rachel Carson constitue l'un des principaux passages de l'écologie scientifique à l'écologie politique.

6.3.- Un controverse exemplaire

[Retour à la table des matières](#)

(Les noms dates et faits y relatifs ne doivent pas être mémorisés mais seulement médités. Ils illustrent en effet une mutation du discours politique qui se manifeste notamment par l'invocation croissante de données scientifiques relevant de la science écologique.)

6.3.1.- Produits mis en cause

[Retour à la table des matières](#)

RC s'attaque principalement à deux familles de pesticides, les hydrocarbures chlorurés représentés, dont le plus connu est le DDT, et les phosphorés organiques tels la dieldrine et l'aldrine.

Le DDT a été synthétisé par un chimiste allemand dès 1874 mais ce n'est qu'en 1939 qu'un chimiste suisse, Paul Müller, a découvert ses propriétés insecticides, ce qui lui valut le Prix Nobel. À la fin de la II^{ème} Guerre mondiale, il a été utilisé par les alliés pour épouiller les troupes.

Les phosphorés organiques ou organo-phosphorés ont été découverts par le chimiste allemand Otto Paul Hermann Diels (d'où le nom de la dieldrine) dès 1928. En 1937 un autre chimiste allemand, Gerhard Schrader, découvrit leurs vertus insecticides mais, compte tenu de leurs propriétés neurotoxiques dans la préparation de gaz de combat, les autorités du III^{ème} Reich frappèrent de secret les recherches y afférentes.

6.3.2.- Télescopage avec une controverse antérieure

[Retour à la table des matières](#)

En 1960, l'Académie nationale des sciences-Conseil national de la recherche (organisation privée sans buts lucratifs créée en 1863 et composée de scientifiques éminents) avait décidé de constituer une Commission pour l'étude du contrôle des ravageurs (pests) en relation avec les eaux et forêts (wild life).

Cette Commission était composée de sept membres représentant l'industrie et plusieurs disciplines scientifiques. Son Président était M. I. L. Baldwin, professeur de bactériologie agricole à l'Université du Wisconsin.

Elle désigna à son tour trois sous-commissions composées chacune de huit membres pour instruire les trois parties de l'étude projetées, à savoir :

- I. Évaluation des problèmes existants entre les pesticides et les eaux et forêts.
- II. Politique et procédures de contrôle des ravageurs (pests).
- III. Les besoins de la recherche.

L'étude devait être payée par des contributions de l'industrie chimique, des organisations de protection de la nature (conservation) et par des agences fédérales. Les membres de la Commission et des Sous-commissions étaient constitués d'une majorité de scientifiques inféodés à l'industrie chimique et de quelques scientifiques indépendants pris comme otages ou alibis dont Clarence Cottam, qui avait été le supérieur hiérarchique de Rachel Carson au Service des pêcheries et des eaux et forêts.

Parmi les scientifiques inféodés à l'industrie chimique, il y avait le Président Baldwin, le Directeur exécutif de la Commission, M. W. H. Larrimer qui avait consacré une bonne partie de sa vie à la Division du contrôle des insectes du Ministère de l'agriculture et qui était un partisan inconditionnel du DDT. Il y avait également George C. Decker, un entomologiste réputé qui avait été conseiller du Ministère de l'agriculture et consultant de plusieurs firmes chimiques, mais qui avait publié en 1950 une mise en garde contre les effets destructeurs de l'équilibre biologique des pesticides qu'il avait comparés à des bombes atomiques.

Les parties I et II du Rapport de la Commission de l'Académie nationale des sciences-Conseil national de la recherche parurent en 1962, avant la parution de *Silent Spring*.

Elles furent commentées comme suit dans le Audubon Magazine (organe de la Société Audubon, l'une des principales organisations américaines de conservation de la nature) :

“Ce résultat est soit la preuve de l'incompétence écologique de la Commission, soit la démonstration que les points de vue des avocats des pesticides ont presque entièrement prévalu au sein de la Commission.”

Leur recension dans le *Atlantic Naturalist* pose le problème politiques des liens entre les milieux d'affaires et les scientifiques :

“Ces deux bulletins, y lit-on, ne peuvent être considérés comme des contributions scientifiques. Ils ont été rédigés dans le style d'un spécialiste

chevronné des relations publiques de l'industrie chargé d'apaiser une portion de l'opinion publique causant du souci... Le problème de l'influence des industries sur les scientifiques qu'elles paient comme consultants ou au travers de l'attribution de subsides de recherches, est des plus épineux. Ce problème a été mis en lumière par ces Rapports. Ce qui me surprend, ce n'est pas que cette influence existe mais que d'autres scientifiques soient assez naïfs et simples pour en douter. Le lecteur devrait être au moins informé de telles relations pour apprécier les conclusions finales."

La partie III du Rapport ne fut publiée qu'en 1963, un an et demi après les parties I et II.

Entre-temps, au début de 1962, avant la parution de *Silent Spring*, Clarence Cottam, l'ancien supérieur de Rachel Carson avait écrit à cette dernière :

"Je suis certain que vous rendez au public un service signalé. Toutefois, je veux vous avertir que vous allez vous attirer ridicule et condamnation par certains. Les faits seront de peu de poids pour certains spécialistes en contrôle des pesticides et pour ceux qui reçoivent des subventions substantielles des fabricant de pesticides."

De fait, les parties I et II du Rapport furent utilisées pour discréditer Rachel Carson dès la parution des "bonnes pages" de *Silent Spring* dans la revue *The New Yorker*, au printemps de 1962.

Ainsi, le professeur Baldwin, Président de la Commission, dans sa recension négative de *Silent Spring* parue dans *Science*, opposa à Rachel Carson les deux premières parties du Rapport de sa Commission, et ce, dans ces termes :

"Ces textes ne sont pas écrits de façon spectaculaire et ils ne visent pas à être des best sellers. Il sont toutefois l'aboutissement d'une étude prudente entreprise par un large groupe de scientifiques et ils comportent des jugements équilibrés dans des domaines où les facteurs émotionnels tendent à l'emporter sur un jugement sain fondé sur les faits."

Quant à George C. Decker, qui pourtant avait jadis comparé les pesticides aux bombes atomiques, il écrivit dans *Chemical World News* :

"Je considère ce livre comme relevant de la science fiction au même titre que la série télévisée *Twilight Zone* (Zone crépusculaire)"

6.3.3.- Contre-attaque de l'industrie chimique

[Retour à la table des matières](#)

Cette contre-attaque débuta bien avant la parution de *Silent Spring* qui intervint le 27 septembre 1962, les “bonnes pages” de l’ouvrage parues dès le printemps de 1962 et la renommée littéraire de son auteur ayant alerté les porte-parole de l’industrie des pesticides.

The New York Times du 22 juillet 1962 titrait : “*Silent Spring* is now a noisy summer”.

L’Association nationale des firmes chimiques agricoles préféra ne pas s’en prendre à Rachel Carson mais accroître son programme de relations publiques et publier de nombreuses brochures sur les bienfaits des pesticides chimiques.

En revanche, une firme chimique, la Velsicol Chemical Corporation of Chicago, adressa le 2 août 1962 une lettre recommandée à l’éditeur de *Silent Spring*, Houghton Mifflin, lui demander de reconsidérer sa décision de publier *Silent Spring* en raison surtout des “assertions inexactes et dénigrantes” du livre au sujet de deux hydrocarbures chlorurés manufacturés par cette firme seulement. On y lisait notamment :

“Malheureusement les responsables de l’industrie chimique de ce pays doivent faire face non seulement aux opinions sincères des adeptes de l’alimentation naturelle, des groupes Audubon de protection de la nature et de quelques autres, mais encore à des influences sinistres dont les attaques contre l’industrie chimique ont un double but : 1.- créer la fausse impression que toute affaire commerciale est cupide et immorale, 2.- réduire le recours aux produits chimiques agricoles dans ce pays et dans les pays d’Europe occidentale afin de réduire notre offre en nourriture au niveau des pays à l’est du rideau de fer.”

La maison d’édition Houghton Mifflin demanda davantage de précisions à la firme Velsicol, mais cette dernière s’y refusa.

Sur ce, l’éditeur demanda l’avis d’un toxicologue indépendant sur *Silent Spring* et les critiques qui lui avaient été adressées.

L’avis du toxicologue ayant confirmé l’exactitudes des assertions de Rachel Carson, l’éditeur informa la firme Velsicol que le livre allait paraître.

Silent Spring parut effectivement le 27 septembre 1962, date à laquelle 40’000 exemplaires avaient été commandés. Alors éclata l’orage :

Profusion d’attaques dans la presse et les media par des dirigeants de firmes chimiques et par des scientifiques à leur service qui dénoncèrent le prétendu caractère non scientifique de l’ouvrage. Il y a lieu de relever que l’édition originale de *Silent Spring* comportait 55 pages de références scientifiques. Cela dit, il est vrai que *Silent Spring* n’était pas qu’un ouvrage scientifique mais aussi

une oeuvre littéraire qui s'adressait autant à l'émotion de ses lecteurs qu'à leur intellect.

M. P. Rothberg, Président de la Montrose Chemical Corporation of California (fabricant de DDT) déclara que, nonobstant ses qualités littéraires, RC n'était pas une femme de science mais une fanatique de l'équilibre de la nature.

Le Dr William Bean écrivit de *Silent Spring* dans dans Archives of International Medicine, « sur le plan scientifique, c'est du blabla ». Et lui-même de s'étonner de l'affirmation suivante de *Silent Spring* : "Pour la première fois dans l'histoire de la Planète, tout être humain est exposé au contact de produits chimiques dangereux à partir de sa conception jusqu'à sa mort."

Le Dr William Darby, nutritionniste de l'École de médecine de l'Université Vanderbilt est l'auteur de l'article anti-Carson le plus diffusé, parmi tous ceux parus dans une revue scientifique, en l'occurrence le Chemical and Engineering News. On y lit notamment : « Son ignorance ou son parti pris dans quelques-uns de ses développements sème le doute sur sa compétence à juger de politique. » Et ce médecin de réfuter certaines assertions étrangères à RC, à commencer par son prétendu refus absolu de tout recours aux pesticides.

Les firmes chimiques menacèrent les revues et journaux favorables à RC de leur retirer leur publicité.

L'Association nationale des firmes chimiques agricoles doubla son budget de relations publiques et distribua par milliers les recensions critiques de *Silent Spring*. En novembre 1962 le Bulletin de cette Association patronale interpella le corps médical en lui proposant de lui fournir des données scientifiques sur les bienfaits des pesticides. Par exception, RC répondit à cette prise de position.

La Fondation pour la nutrition diffusa en 1963 un Dossier comportant les recensions critiques de *Silent Spring* ainsi qu'une défense des pesticides chimiques préparée par le New York State College of Agriculture. Ce dernier était accompagné d'une lettre du Président de ladite Fondation reprochant aux disciples de RC de promouvoir son livre "comme s'il était scientifiquement irréprochable et écrit par un scientifique." En l'occurrence, cette Fondation était composée de 44 compagnies alimentaires, chimiques et assimilées qui distribuaient des fonds sous forme de subsides de recherche aux départements de nutrition de plusieurs universités fameuses. Nombreux furent les nutritionnistes de ces universités à attaquer RC.

Le *Monsanto Magazine*, bulletin de cette importante firme chimique, publia une parodie du chapitre initial de *Silent Spring* intitulé "Fable pour nos enfants" sous le nom de "L'année de la désolation", dans laquelle étaient dépeintes les horreurs d'un monde sans pesticides chimiques.

Le magazine *Time* publia un article particulièrement perfide : « De nombreux scientifiques sympathisent avec l'amour de la nature et de la vie sauvage de Mademoiselle Carson et même avec son attachement mystique à l'équilibre de la nature. Mais ils craignent que par ses outrances émotionnelles et ses approximations *Silent Spring* n'alarme le public non averti et ne cause en définitive plus de mal que de bien. »

6.3.4.- À la rescousse de Rachel Carson

[Retour à la table des matières](#)

Tout au long de la controverse RC bénéficia de l'appui de plusieurs savants étrangers dont celui du Dr C. J. Briejer, Directeur du Service néerlandais de contrôle des maladies des plantes.

M. Lamont C. Cole, professeur d'écologie à l'Université Cornell réfuta l'argumentation du *Monsanto Magazine* en invoquant la situation de l'agriculture d'avant-guerre.

M. Paul B. Sears, professeur émérite de biologie à l'Université de Yale écrivit de *Silent Spring* : "C'est un réquisitoire dont tout procureur aurait lieu d'être fier. Si une argumentation peut convaincre le tribunal de l'opinion publique, elle se trouve dans *Silent Spring*. Rachel Carson a aussi apporté une importante contribution à l'écologie." (...en tant que discipline scientifique, bien entendu)

M. Loren Eisely, célèbre anthropologue de l'Université de Pennsylvanie, prit également le parti de RC.

Toutefois, trois séries d'événements extérieurs fortuits intervinrent en faveur de RC, à savoir :

I. Son livre parut alors que venait d'éclater le scandale de la thalidomide, ce médicament qui provoqua de par le monde des centaines de malformations de naissance.

II. Le Secrétaire du Département de l'Intérieur (donc le Ministre de l'Intérieur), M. Stewart L. Udall, comprit le problème, il chargea un de ses collaborateurs de suivre la controverse et apporta l'année suivante un témoignage favorable à RC devant une sous-commission sénatoriale chargée de faire la lumière sur l'affaire des pesticides.

III. Le 29 août, donc avant même la parution de *Silent Spring*, le Président Kennedy annonça que le problème des pesticides posé surtout par Rachel Carson

ferait l'objet d'un Rapport du Comité consultatif présidentiel sur la science. Et, de fait, ce Rapport posa les bases l'année suivante d'une nouvelle politique des pesticides comme on le verra plus loin.

Le succès de *Silent Spring* aida puissamment RC à faire face à la tourmente qu'elle avait provoqué. En décembre 1962, plus de 100'000 exemplaires avaient été vendus.

Si RC appréciait hautement l'appui des scientifiques, elle se défiait de celui des adeptes de régimes biologiques et des divers cultes naturistes qui se réclamèrent d'elle et s'efforcèrent de se l'annexer.

6.3.5.- Le débat politique aux États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

À la fin de 1962, plus de 40 projets ou propositions de lois avaient été introduits dans les législatures des États (c'est-à-dire les parlements des États fédérés) en vue de réglementer l'utilisation des pesticides.

Le 3 avril 1963 la chaîne de télévision CBS consacra une émission à *Silent Spring* à laquelle, par exception, RC accepta de prendre part. Peu avant l'émission 3 des 5 sponsors de ladite émission se désistèrent. Il s'agissait des firmes Standard Brands Inc. fabricant de divers produits alimentaires, de la Lehn and Fink Products Co. producteur du pesticide Lysol et de la Ralston Purina Co. producteur d'alimentation animale. Outre RC, participèrent à cette émission le Dr Luther Terry, Chirurgien général des USA, M. Orville L. Freeman, Secrétaire à l'Agriculture (Ministre de l'Agriculture) des USA, M. George Larrice, Commissaire à la Food and Drug Administration, M. John Buckley, représentant du Département de l'Intérieur, M. Robert White-Stevens, porte-parole de la firme American Cyanamid. Cette émission mit en lumière le fait que les USA remplissaient l'environnement de pesticides sans la moindre idée des effets secondaires de ce comportement. Le lendemain de ce débat télévisé, le sénateur Abraham Ribicoff souleva le problème au Sénat.

Le 15 mai 1963 paraissait le Rapport du Comité consultatif présidentiel sur la science qui avait travaillé 8 mois. Il concluait par les 5 recommandations suivantes :

I. Le Département de la santé et du bien-être devrait collaborer avec les autres agences dans l'établissement d'un réseau destiné à surveiller le niveau de résidus de pesticides dans l'air, l'eau, le sol, le poisson, la vie sauvage et l'homme.

II. Le Département de l'Intérieur devrait accroître considérablement ses recherches et évaluations des effets toxiques des pesticides sur les vertébrés et invertébrés sauvages.

III. Le Département de l'Agriculture devrait redoubler ses efforts en vue de développer tant des moyens chimiques plus sélectifs que des méthodes alternatives de lutte contre les ravageurs.

IV. Toutes les agences gouvernementales devraient, à la fin de leur programme de contrôle des ravageurs, publier un rapport permettant aux autres scientifiques et au public de se faire une idée de la façon dont les décisions ont été prises, de leurs résultats et des justifications des divers programmes.

V. Il convient de contrôler la croissance des résidus dans l'environnement par la réduction progressive de l'usage des pesticides persistants.

Pour commencer, les diverses agences du Gouvernement fédéral devraient limiter l'usage à grande échelle d'insecticides persistants au seul contrôle nécessaire des vecteurs de maladies. Les agences fédérales devraient s'efforcer d'amener les États à prendre des actions similaires. Le but devrait être l'élimination de l'usage des pesticides toxiques persistants.

Le *Christian Science Monitor* du 15 mai 1963, commentant ces Recommandations titrait : « Rachel Carson a été justifiée. » Même son de cloche dans la revue *Science* qui pourtant avait publié quelques mois plus tôt la recension hautement critique de M. I. L. Baldwin.

Le 14 avril 1964, Rachel Carson décéda à la suite d'un cancer. Parmi ceux qui portaient sa bière figuraient le Secrétaire d'État à l'Intérieur, M. Stewart L. Udall et le sénateur Ribicoff. La plus grande couronne émanait du prince Philip.

6.3.6.- Le rebondissement de la controverse aux États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

En 1964, M. Robert L. Rudd, éminent biologiste, publia son livre *Pesticides and the Living Landscape* qui développait une argumentation similaire à celle de Rachel Carson. Toutefois ce livre avait été achevé avant même *Silent Spring*. Mais l'éditeur pressenti le refusa sous prétexte que le livre était « polémique ». M. Robert Rudd se vit menacer à l'Université de Californie où il enseignait. Finalement il ne perdit pas son poste mais ne fut pas promu.

En 1965 eut lieu la publication du *Rapport Whitten*, du nom d'un Représentant (député) du Mississippi, Président de la Sous-commission de la Chambre des représentants pour l'agriculture, qui se faisait l'écho de la nouvelle

ligne de défense de l'industrie chimique face à Rachel Carson. En voici un résumé critique :

I. Le Rapport insiste sur le fait que les pesticides n'ont été utilisés que sur 5% du territoire national.

Mais il tait le fait que des résidus ou traces de pesticides ont été détectés partout aux USA et dans le monde.

II. Le Rapport déclare que les effets nocifs des pesticides procède de leur utilisation inadéquate.

Mais il fait l'impasse sur le phénomène de reconcentration trophique ou d'amplification biologique depuis longtemps reconnu par la communauté scientifique des écologues qui est particulièrement préoccupant pour les pesticides persistants.

III. Le Rapport affirme que la véritable alternative aux pesticide n'est autre que la disette alimentaire.

Il fait l'impasse sur la position de Rachel Carson qui s'en était prise à l'utilisation indiscriminée de pesticides persistants à laquelle elle préférerait des pesticides biodégradables, très sélectifs et des procédés biologiques.

IV. Le Rapport prétend que, dans bien des cas, les pesticides ont entraîné un accroissement et non un fléchissement des populations d'animaux sauvages.

Mais il tait que cet accroissement ne concerne que certaines espèces tandis que d'autres, plus nombreuses, ont tout simplement disparu, simplifiant considérablement les écosystèmes rendus, de ce fait, plus vulnérables.

V. Le Rapport reconnaît que les pesticides ont causé certains dommages à la flore et à la faune sauvage mais il affirme que la santé publique n'a pas été menacée. Il en tire argument pour que l'épandage de pesticides ne soit pas interdit tant que leurs effets nocifs sur l'espèce humaine n'a pas été scientifiquement établi.

Autrement dit, le fardeau de la preuve incomberait aux consommateurs et défenseurs de l'environnement. Le Rapport n'envisage nullement la situation inverse dans laquelle l'épandage de pesticides serait interdit jusqu'à ce que la preuve de leur innocuité pour l'espèce humaine aurait été apportée.

VI. Le Rapport compare les pesticides à des médicaments.

Mais il ne signale nullement que ces derniers ne sont administrés qu'à des individus tandis que l'épandage des pesticides transforme l'environnement en laboratoire et les humains comme les autres espèces en cobayes.

VII. Le Rapport insiste sur le fait que les pesticides trouvés dans le corps humain l'étaient à l'état de traces, donc en quantités infinitésimales.

Ce faisant, il oublie délibérément que les hormones et plusieurs autres substances interviennent efficacement dans le vivant à l'état de traces.

En 1966, le représentant Jamie L. Whitten publia un livre dans lequel il s'efforça de vulgariser les thèses qu'il avait défendues au Congrès. L'ouvrage intitulé *That we may live* présentait les thèmes que nous venons d'énumérer en les étayant de témoignages de médecins et de scientifiques non identifiés.

En 1966-1967 eut lieu la création dans l'État de New York de l'Environmental Defense Fund (EDF !) qui fut à l'origine de nombreux procès contre les municipalités et autres autorités responsables de programmes d'épandages de pesticides.

6.3.7.- Exemplarité épistémologique et politique de cette controverse

6.3.7.1.- Problème épistémologique

[Retour à la table des matières](#)

Le positivisme dominant dans la communauté scientifique explique en partie l'extrême difficulté qu'éprouvèrent plusieurs scientifiques à se rallier à l'approche de Rachel Carson fondée non pas sur des relations causales mais sur des corrélations statistiques. On retrouve cette même difficulté dans plusieurs autres controverses à la même époque, notamment dans celle relative à la propriété carcinogène du tabac et particulièrement de la cigarette et celle relative aux effets nocifs pour la santé humaine des retombées radioactives des explosions d'engins atomiques. Ce n'est pas sans mal que la communauté scientifique reconnut la pertinence de l'approche probabilistique et épidémiologique dans les trois cas. Rappelons que le Traité de Moscou portant interdiction des explosions atomiques dans l'air et dans les océans date de 1963.

L'approche positiviste, encore dominante de nos jours, privilégie la méthode analytique qui postule un cloisonnement disciplinaire et favorise l'intervention triomphaliste de technocrates qui ont pour mission de transformer des hypothèses scientifiques en vérités politiques.

L'approche holistique, illustrée par la science écologique, privilégie une démarche interdisciplinaire inspirée par une certaine modestie devant l'infinie complexité du Vivant et de la Société.

6.3.7.2.- Problème de l'indépendance des scientifiques

[Retour à la table des matières](#)

La controverse autour de *Silent Spring* illustre aussi les liens qui peuvent exister entre les scientifiques et leur environnement économique. Il importe aux décideurs, donc aux citoyens des démocraties, de connaître ces liens afin de pouvoir apprécier le degré d'indépendance dont peuvent se réclamer les scientifiques qui prennent position sur des problèmes d'intérêt général.

À la même époque que Rachel Carson, un autre biologiste américain, Barry Commoner, dans son livre *Science and Survival* (1966) insista sur l'importance d'une science critique, indépendante du complexe militaro-industriel.

6.3.7.3.- Problème de l'évaluation des choix technologiques

[Retour à la table des matières](#)

Dans nos sociétés industrielles, les moyens technologiques à disposition peuvent avoir de telles conséquences sur la Biosphère qu'il importe de tenter de les évaluer avant de les mettre en oeuvre. Le plus souvent, en effet, il n'y a pas qu'un seul moyen apte à atteindre l'objectif souhaité, mais plusieurs. Dans le cas des pesticides, il y a les pesticides généraux et persistants et les pesticides ciblés et biodégradables ainsi que divers moyens biologiques de lutte contre les ravageurs.

Dans le cas de *Silent Spring*, c'est la Présidence des USA qui procéda à une manière d'évaluation technologique en créant le Comité consultatif présidentiel sur la science. Depuis lors, plusieurs parlements se sont dotés de services d'évaluation des choix technologiques. À notre avis, c'est moins l'existence de tels services ou leur intégration au parlement qui importe que la mise en place de procédures d'auditions publiques paritaires permettant aux tenants et aux adversaires d'une quelconque innovation technologique contestée de faire entendre leurs arguments respectifs.

6.3.7.4.- Problème d'éthique politique

[Retour à la table des matières](#)

La controverse autour de *Silent Spring* illustre aussi la dimension éthique que peut revêtir le débat sur une option technologique. Les autorités politiques et les citoyens des démocraties industrielles ne peuvent se désintéresser des conséquences de leurs choix sur la santé publique de leurs concitoyens, de leurs

descendants, des habitants des autres pays, non plus que sur la Biosphère. Le principe de précaution énoncé déjà par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain tenue à Stockholm en 1972 et proclamé à la Conférences des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio de Janeiro en 1992 constitue une reconnaissance tardive de cette dimension.

6.4.- Bibliographie sommaire de et sur Rachel Carson

[Retour à la table des matières](#)

Carson, Rachel, *Silent Spring, with an Introduction by Vice President Al Gore*, Houghton Mifflin Company, Boston, New York, 1994, 368 pages.

Graham, Franck Jr, *Since Silent Spring, The explosive new book about the battle to save our environment, A Fawcett Crest Book*, Greenwich, Conn., 1970, 288 pages.

Brooks, Paul, *The House of Life, Rachel Carson at work, with selections from her writings published and unpublished*, George Allen & Unwin Ltd, London, 1972, 350 pages.

Gartner, Carol B., *Rachel Carson, Frederick Ungar Publishing Co.*, New York, 1983, 161 pages.

Carson, Rachel, *Lost Woods, The Discovered Writing of Rachel Carson, edited and with an Introduction by Linda Lear*, Beacon Press, Boston, 1998, 267 pages.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

CINQUIÈME PARTIE

Jalons pour une histoire de la guerre juste

I- Doctrine chrétienne de la guerre juste. Distinction fondamentale entre guerre juste et guerre sainte (Croisades entre XI et XII)

1.1.- Le Sermon sur la montagne (Matthieu 5, 1-7,29 ; Luc 6, 12-49)

[Retour à la table des matières](#)

Non résistance au mal

Problème de ceux qui ont charge d'âmes :

risque de complicité

1.2.-

[Retour à la table des matières](#)

Origène, au III^{ème} siècle, maintient l'interdiction de tuer (6^{ème} commandement) "Pendant que d'autres combattent en soldats, ils (les Chrétiens) combattent comme prêtres et serviteurs de Dieu ; ils gardent pure leur main droite, mais luttent par des prières adressées à Dieu pour ceux qui se battent justement, afin que puisse être vaincu tout ce qui est opposé à ceux qui agissent justement."

Donc reconnaissance du caractère juste de certaines guerres.

1.3.- Augustin , V^{ième} siècle (*De civitate Dei*)

[Retour à la table des matières](#)

Pour Augustin la paix n'est pas seulement l'absence de guerre.

C'est "la tranquillité dans l'ordre" _ shalom _ relation réussie

Les Chrétiens peuvent participer à une guerre juste

- en vue de réparer une grave injustice
- si la guerre est décidée par celui qui détient l'autorité légitime (prince)
- après épuisement de tous les moyens pacifiques de résoudre le conflit
- seulement en vue de restaurer la paix.

La légitime défense n'est pas une cause légitime de guerre juste.

"L'injustice éventuelle de l'ordre de guerre peut rendre le roi coupable, mais l'ordre de service rend le soldat innocent."

Désresponsabilisation des Chrétiens ?

1.4.-

[Retour à la table des matières](#)

Thomas d'Aquin (*Summa theologiae*), au XIII^{ième} siècle, est le véritable fondateur de la doctrine traditionnelle chrétienne de la guerre juste. Pour qu'une guerre soit juste, trois conditions doivent être remplies. Elle doit être décidée

- par l'autorité compétente, le Souverain :
condamnation des guerres privées
- pour une cause juste : en vue de punir le coupable d'une grave injustice
(aspect quasi pénal)
- dans une intention droite : en vue de rétablir la paix.

Critiques de Joan Took in *The just War in Aquinas and Grotius*, 1965 :

- Thomas d'Aquin interprète le commandement évangélique de non-résistance comme ayant une validité individuelle mais appelant une intervention réparatrice de l'autorité légitime pour une cause juste et dans une interprétation droite qui n'a aucun rapport avec l'enseignement du Christ.

- Sa double éthique - l'une pour les laïcs, l'autre plus exigeante pour les clercs, n'a aucun fondement dans le Nouveau Testament.

- Il ne fait montre d'aucune trace d'émotion personnelle lorsqu'il traite de la guerre mais se réfugie dans des abstractions reprises d'Augustin et de Gratien. (XII^{ième} siècle)

1.5.- Vitoria, au XVI^{ième} siècle, (*Relectiones theologiae*)

[Retour à la table des matières](#)

Ce professeur dominicain de Salamanque reprend les conditions de Thomas d'Aquin et les complète dans un sens qui se veut plus restrictif :

Pour être juste la guerre doit être décidée

- par le Souverain, après épuisement de toutes les méthodes pacifiques et "sur l'avis de nombreux citoyens sages et honnêtes"

- pour une cause juste, c'est-à-dire en vue de réparer une grave injustice, et pour autant qu'il y ait proportionnalité entre les maux inhérents à la guerre et la gravité de l'injustice

- dans une intention droite, c'est-à-dire en visant non seulement le rétablissement de la paix entre les belligérants mais encore pour le Bien commun du monde.

Reconnaissance par Vitoria du droit à l'objection de conscience, même si ceux qui l'invoquent se trompent quant au caractère prétendument injuste de la guerre à laquelle ils se refusent de participer.

Reconnaissance par Vitoria du caractère inéluctable du "massacre des innocents". Cf. § 2 ci-après.

1.6.- Suarez , jésuite espagnol, XVI^{ième}-XVII^{ième}

[Retour à la table des matières](#)

- nouvelle condition : probabilité de victoire

1.7.-

[Retour à la table des matières](#)

Grotius, XVII^{ième}, protestant arminien (libéral) persécuté par les calvinistes hollandais et réfugié en France dès 1621, puis fut nommé ambassadeur de Suède auprès de Louis XIII dès 1634

De jure praedae commentarius (Commentaire sur le droit de prise) 1605

De jure belli ac pacis (Du droit de la guerre et de la paix) 1625

Distinction importante entre *ius ad bellum*, ou droit d'entrer en conflit armé, et *ius in bello*, droit applicable pendant même le conflit (lequel, débouchera au XIX^{ième} siècle sur le droit humanitaire)

Cherche à fonder le droit de la guerre (et le droit des gens)
sur le droit naturel : hypothèse blasphématoire :

Et si Deus non datur (Même si Dieu n'existait pas)

“Tout ce que nous venons de dire aurait lieu en quelque manière, quand même on accorderait, ce qui ne se peut sans un crime horrible, qu'il n'y a point de Dieu, ou s'il y en a un, qu'il ne s'intéresse point aux choses humaines.”

Pour être juste une guerre doit

- être décidée par une partie n'ayant pas de recours juridictionnel (réhabilitation de la guerre privée exclue par Thomas d'Aquin et ses successeurs)

- être motivée par une cause juste, à commencer par la légitime défense (en principe exclue par la tradition scolastique), la défense ou la récupération des choses dont on est propriétaire, et la punition des coupables

- entre États, la guerre doit en outre obéir à certaines conditions formelles prescrite par le droit des gens telle qu'une déclaration de guerre préalable

(_justesse plutôt que justice !), la “guerre solennelle” peut être “juste” de part et d’autre, contrairement à la tradition scolastique.

1.8.-

[Retour à la table des matières](#)

Vattel, XVIII, jusnaturaliste suisse (neuchâtelois, donc sujet du roi de Prusse) auteur d’un ouvrage fort influent *Le droit des gens* (1758) qui est encore plus laxiste que Grotius quant aux conditions de la guerre juste.

Avec Grotius, et plus encore Vattel, la doctrine de la guerre juste apparaît comme plus propre à légitimer qu’à limiter le *jus ad bellum*. En réalité cette dérive de la fonction de limitation au profit de la fonction de légitimation de la guerre consacre un alignement de la théorie sur la pratique.

II- Problème du « massacre des innocents »

[Retour à la table des matières](#)

2.1.- Le problème du massacre des non-combattants, donc des innocents, n’avait pas été abordé par Thomas d’Aquin.

2.2.- Le massacre des innocents fut justifié par Vitoria dans sa seconde *Relectio* de 1539 dans les termes suivants :

“Par accident, il est parfois permis de tuer des innocents, même volontairement, par exemple lorsqu’on attaque justement une citadelle ou une ville, dans laquelle, cependant, on sait qu’il y a beaucoup d’innocents et lorsqu’on ne peut utiliser les machines de guerre, envoyer des projectiles ou incendier des édifices sans frapper aussi les innocents en même temps que les coupables.”

En pareilles circonstances, il importe de veiller à ce que les injustices commises ne soient pas plus grandes que celles auxquelles la guerre doit porter remède, donc de se conformer au principe de proportionnalité.

2.3.- Cette justification fut reprise par pratiquement tous les représentants de la doctrine de la guerre juste jusqu’à nos jours. Ainsi le jésuite Robert Regout écrit-il en 1934 : “Il appert de tout cela que la mise à mort qui se produira

inévitavelmente au cours d'une juste guerre contre des adversaires innocents n'est pas considérée par Vitoria comme une *occisio per se et ex intentione* et par conséquent n'est pas nécessairement illicite." (R. Regout, S.J., *La doctrine de la guerre juste de Saint Augustin à nos jours d'après les théologiens et les canonistes catholiques*, Paris, 1934, p. 172-173)

2.4- L'explication de cette innovation par rapport à Thomas d'Aquin doit être recherchée dans l'apparition de l'artillerie qui eut lieu au XIV^{ième} siècle, pendant la Guerre de cent ans.

Dès le XIII^{ième} siècle la formule de la poudre noire était connue de certains comme l'atteste un passage crypté du moine Roger Bacon intitulé *De mirabili potestate artis et naturae* qui date de 1242. Ce passage ne fut décrypté qu'à la fin du XIX^{ième} siècle par le colonel britannique Henry Hime. (Cf. I. V. Hoog, *A History of Artillery*, London, 1974)

En effet, si les armes blanches peuvent n'être utilisée qu'*intuitu personae*, il n'en va pas de même des armes à feu.

D'après les historiens de la guerre il se pourrait que la première fois où l'artillerie s'avéra décisive dans une bataille, ce fut lors de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 !

Toutefois, les théologiens et les juristes qui traitèrent de la guerre juste jusqu'au XX^{ième} siècle ne prêtèrent guère attention à cette mutation dans l'art de la guerre. Même un auteur du XVI^{ième} siècle tel que Machiavel, qui avait avec la chose militaire une affinité beaucoup plus grande que ces théologiens et ces juristes, ne prit que partiellement conscience de cette mutation. (Machiavel, *Dell'arte della guerra*, 1521)

III- Dépassement de la doctrine de la guerre juste dans le droit international du XX^{ième} siècle ?

[Retour à la table des matières](#)

3.1.- du fait des mutations, notamment technologiques, intervenues dans l'art de la guerre

- le mythe de l'équilibre européen, apparu aux Traités de Westphalie au XVII^{ième} siècle, la première apparition de la guerre totale à la fin du XVIII^{ième}

siècle lors du Régime de la Terreur, la mécanisation de la guerre, sa mondialisation puis son informatisation, auraient-ils ôté sa pertinence à la doctrine de la guerre juste ?

3.2.- du fait de l'avènement de la notion de sécurité collective

- 1919 : La Charte de la SdN condamne toute guerre d'agression

A contrario, les autres guerres restent licites

- 1929 : La Convention de Paris dite Pacte Briand-Kellog signée en 1928 entre en vigueur entre 63 États ; elle interdit toute guerre, sauf en cas de "légitime défense"

- 1945 : La Charte des Nations Unies interdit tout recours à la force ou plus exactement "la menace ou l'emploi de la force ... de toute manière incompatible avec les buts des Nations Unies".

Restent licites la légitime défense individuelle ou collective ainsi que les opérations pour le maintien de la paix décidées par le Conseil de sécurité.

- Persistance de la problématique de la guerre juste sur le plan éthique. Cas du jésuite français Christian Mellon, Chrétiens devant la guerre et la paix, Le Centurion, Paris, 1984

- Inefficacité passée de la doctrine de la guerre juste :

"On ne peut présenter un seul exemple de guerre qui ait été empêché ou limitée par la considération de la guerre juste." p. 130.

"En revanche ils offrent, jusqu'à un passé récent, de multiples témoignages de l'utilisation qui a été faite de la notion de guerre juste par les autorités, tant civiles que religieuses, pour encourager les soldats à monter au front." p. 130.

Exemple de l'épiscopat de Münster en 1938 : "La chrétienté affirme que la guerre juste est moralement permise. Si et jusqu'où une guerre est juste ne peut jamais être soumis au jugement de l'individu, surtout pas au soldat qui pourrait en faire dépendre son consentement à donner sa vie. Ceci ne peut être décidé que par les dirigeants qui en sont seuls responsables devant Dieu et leur peuple." p. 128.

- Déplacement de la pertinence de la doctrine à la préparation des stratégies de la défense en temps de paix :

"La seule efficacité historique des discours de guerre juste, elle est donc en temps de "paix", quand les hommes peuvent, à froid, débattre sur ce qu'il

conviendrait de faire dans telle ou telle hypothèse et prennent en conséquence des décisions sur des politiques de défense et des stratégies. Ceci est encore plus vrai dans le contexte de la guerre moderne qui réduit considérablement le temps de décision. Ce n'est pas au moment où se déclenche la guerre nucléaire que le moraliste doit rappeler que les frappes contre les non-combattants sont des "crimes". C'est au moment où l'on vote les programmes d'équipement, où l'on décide des stratégies, où l'on choisit tel type de défense plutôt que tel autre." p. 132, 3.

- Position de Jean-Paul II en 1982 devant l'Assemblée générale des Nations Unies : "Dans les conditions actuelles, une dissuasion (nucléaire) basée sur l'équilibre, non certes comme une fin en soi mais comme une étape sur la voie d'un désarmement progressif, peut être encore jugée comme moralement acceptable." p. 141.

- Position du Conseil oecuménique des Églises à Vancouver en 1983 : Rejet du concept de dissuasion (nucléaire) parce qu'il est moralement inacceptable et incapable de sauvegarder à long terme la paix et la sécurité." p. 168.

- Position de Christian Mellon : "Si les critères de "discrimination" (entre combattants et non-combattants (_ innocents) et de "proportionnalité" peuvent être soumis à révision et reformulation, étant eux-mêmes liés à des situations historiques particulières, on ne saurait en revanche abandonner l'exigence qu'ils traduisent : pas de légitimation de la violence meurtrière sans garanties raisonnables sur la possibilité de la limiter. On ne peut légitimer d'abord en promettant de limiter ensuite. Seule la violence limitable est légitimable." (souligné par l'auteur) p. 126.

- Par conséquent, dans la perspective de la doctrine traditionnelle de la guerre juste, les stratégies de dissuasion nucléaire apparaissent à Christian Mellon comme injustifiables étant donné qu'elles présupposent la mise à disposition des gouvernants d'armes de destruction massive non limitables, non discriminatoires (envers les non-combattants) et non proportionnelles.

Histoire des doctrines politiques (31 mai 2000)

Appendice sur les totalitarismes et les génocides du XX^{ième} siècle

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'ordre matériel le XX^{ième} siècle se caractérise par la diffusion accélérée de la révolution industrielle qui, à partir de la seconde moitié du siècle, affecte tous les continents. Dans l'ordre politique, il se caractérise notamment par deux guerres mondiales et par le débordement des conflits sur les populations civiles dont la proportion des victimes tend à dépasser de plus en plus celle des militaires. Dans l'ordre idéologique, il se caractérise surtout par l'apparition du totalitarisme, qu'il se réclame de l'extrême gauche ou de l'extrême droite. Le totalitarisme se distingue du despotisme ou de la tyrannie par la prétention du pouvoir à obtenir non seulement l'obéissance mais encore l'adhésion de tous dans tous les domaines, même et surtout dans ceux généralement tenus pour strictement privés. D'aucuns ont prétendu que le totalitarisme avait été pratiqué dans l'Inde ancienne (notamment par la dynastie Maurya de la fin du IV^{ième} au début du II^{ième} siècle avant notre ère), mais la tendance des historiens contemporains et des chercheurs en sciences sociales est de le considérer comme une innovation du XX^{ième} siècle, probablement liée au déclin des religions traditionnelles ou, en tout cas, de leur influence sur le temporel. Il est symptomatique d'ailleurs que les deux principaux régimes totalitaires du XX^{ième} siècle aient triomphé simultanément en 1924 dans l'Italie fasciste et dans l'Union soviétique dès la mort de Lénine. Certes les prémisses des deux régimes en question préexistaient depuis quelques années. Quant aux germes idéologiques du totalitarisme, Karl Popper les a détectés chez Platon, Hegel et Marx (Karl R. Popper, *The Open Society and its Enemies*, 1945), d'autres y ont ajouté le Rousseau du Contrat social, mais sans doute est-il vain de ne retenir que les causes idéologiques d'un phénomène dont les composantes techniques, telle la radiodiffusion, revêtent une dimension anthropologique.

Il en va du génocide comme du totalitarisme, avec lequel il a partie liée. Certes, des massacres de populations allogènes ont eu lieu tout au long de l'histoire. Mais l'idéologisation et l'industrialisation de ces massacres est bien une particularité du XX^{ième} siècle qui culmina dans la Shoah. Malheureusement d'autres génocides suivirent et rien n'indique que le phénomène soit en voie d'extinction.

Quant aux justifications doctrinales du totalitarisme et du génocide, elles constituent généralement des dérives cléricalisées de théories pseudo-scientifiques comme celle qui de Marx va à Staline en passant par Lénine.

(Sur ce thème, cf. Revue française d'histoire des idées politiques, *Dictature, absolutisme et totalitarisme*, Colloque des 15 et 16 mai 1997 à la Fondation Singer-Polignac, Picard éditeur, Paris, 1997.)